



MEMOIRE DU PAYSAGE CÔTIER

STIMULER LA MEMOIRE DE LA DUNE DE FLANDRE
EN REVALORISANT LA BATTERIE DE LEFFRINCKOUCKE

René Hennebicque

PAYSAGE CÔTIER

**Comment stimuler la mémoire d'un paysage culturel côtier ?
Le cas de la batterie de Leffrinckoucke**

TFE présenté par : René Hennebicque
En vue de l'obtention du diplôme d'architecte

Référent
Kristoffel Boghaert

Atelier de recherche en et sur l'architecture
Renaud Pleitinx
Olivier Bourez
Guilhem Chuilon

Expert
Romuald Casier

Je souhaite adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé à réaliser ce TFE.

Tout d'abord, je remercie Kristoffel Boghaert, mon promoteur pour les nombreux échanges qui m'ont aidé et guidé durant ce travail, les professeurs de l'atelier ARO, Renaud Pleitinx, Olivier Bourez et Guilhem Chuilon pour leur pédagogie, Romuald Casier pour nos échanges sur le patrimoine militaire côtier.

Je remercie mes lecteurs Marine et KUB pour leur aide immense,

Je remercie mes amis et plus particulièrement Ismaël, Ryan, Valentin, Steve, Fulbert et Henri pour leur soutien indéfectible tout au long de mes études ainsi que mon parrain d'étude Lylian pour son instruction précieuse et sa patience.

Enfin je souhaite remercier mes parents Marie-Thérèse et Emmanuel ainsi que mon frère Jérémy pour leur soutien indispensable, et qui, quoi qu'il arrive, ont toujours cru en moi.

MERCI

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	5
AVANT PROPOS	9
INTRODUCTION	11
I. L'ART DE LA MÉMOIRE, DE SA REPRÉSENTATION À SA MATERIALISATION	18
1.1 - REPRÉSENTATION DE LA MÉMOIRE DANS L'HISTOIRE	21
1.2 - DE LA MÉMOIRE HAPTIQUE À LA MÉMOIRE DU LIEU	27
1.3 - LA MÉMOIRE DU LIEU : ETUDES DE CAS SUR LA MÉMOIRE DU PAYSAGE	33
II. PAYSAGE DE MÉMOIRE, PATRIMOINE DE MÉMOIRE	64
2.1 - PATRIMOINE MILITAIRE : LES BATTERIES CÔTIÈRES	67
2.2 - LE TERRITOIRE DE LA DUNE DE FLANDRES	77
2.3 - PRÉSENTATION DU SITE : LA BATTERIE DE LEFFRINCKOUCKE	91
III. LE PAYSAGE, L'HOMME ET SA MÉMOIRE À TRAVERS L'ART	130
3.1 - LA CÔTE D'OPALE, TERRITOIRE D'EXPRESSION CULTURELLE	133
3.2 - LA BATTERIE DE LEFFRINCKOUCKE, LIEU D'EXPRESSION ENGLOUTI	141
3.3 - REFLEXION SUR L'AVENIR CULTUREL DE LA BATTERIE	149
CONCLUSION	164
BIBLIOGRAPHIE	172
ICONOGRAPHIE	177
ANNEXES	182

AVANT PROPOS

Au cours de ma troisième année d'études, j'ai eu la chance de pouvoir travailler sur un projet paysager qui pour la première fois dans mon cursus traitait d'enjeux qui dépassaient l'échelle du bâtiment, du quartier, on agissait pour la première fois sur les échelles du paysage et du territoire.

C'est lors de la visite de site, le projet traitant l'entrée de ville au sud de Wimereux, profitant d'un instant seul sur la falaise au sud, faisant face aux éléments de la nature qu'il m'est apparu un déclic. Un chemin se dressait devant moi, dans un paysage côtier extraordinaire avec en arrière-plan la mer qui dansait avec le ciel sous un reflet bleu orangé. Le vent, l'odeur de la mer, la sensation du sol, le bruit des vagues, les couleurs du ciel, tout cela participait à l'envie de rester là, silencieux face au spectacle qui s'offrait devant moi. En arpentant le chemin, il m'apparaissait de plus en plus clair que le projet devait faire corps avec ces éléments naturels, mais aussi avec les éléments historiques présents le long du chemin, traces des différentes fortifications érigées à différentes périodes de l'histoire.

Ce travail m'a donc aussi permis de renouer avec une de mes passions qui m'est chère : l'histoire. La réflexion de ce projet devant traiter du chemin culturel dans un paysage côtier m'a mené à bon nombre de recherches de références et m'a permis de découvrir entre autre l'architecte Teresa Moller qui par des interventions fines et discrètes dans le paysage donne l'impression que l'intervention émane de la nature, qu'elle a toujours fait corps avec elle. Dès lors ce projet m'a donné envie de porter mon travail de fin d'étude sur le paysage, mais plus particulièrement sur la mémoire du paysage. Comment pouvoir offrir aux gens la mémoire d'un lieu, d'un événement historique, leur permettre de vivre un moment de silence afin de « pouvoir écouter ce que le paysage a à leur dire ».¹

Conférence de Teresa Moller « A Moment of Silence » publié le 11 octobre 2017 par Harvard GSD



INTRODUCTION

« Sur tous les chemins du monde, des millions d'hommes nous ont précédés et leurs traces sont visibles. Mais sur la mer la plus vieille, notre silence est toujours le premier. »
Albert Camus

Chaque route, chaque chemin, chaque sentier que nous empruntons quotidiennement, ne serait-ce que pour se rendre d'un point à un autre ou bien pour flâner, se promener, se perdre..., s'inscrit dans un paysage.

Ce paysage, que nous nous approprions comme s'il nous était acquis, appartient en réalité aux Hommes qui nous ont précédés et à leurs prédécesseurs.

« Car bon gré, mal gré, nous vivons sur l'acquis multimillénaire de ceux qui nous ont précédés. Nous foulons la terre des morts, habitons leurs maisons, bien souvent ensemençons leur terre, cueillons les fruits des arbres qu'ils ont plantés, terminons les phrases qu'ils ont commencées ». ²

Ce paysage est un héritage qui se communique depuis des milliers d'années sur laquelle des traces aussi bien physiques que spirituelles ont été laissées par chaque génération. Ces traces, nous nous en servons comme témoin d'un passé, qu'il ne vaudrait mieux pas reproduire (guerres et catastrophes causées par l'Homme par exemple) ou d'exploits ayant participés aux progrès de l'humanité.

Ces traces sont essentielles pour comprendre l'origine et le cheminement des choses qui nous entourent. Rendues bien souvent au rôle d'objets exposés (Monuments, outils, images, textes...), elles n'en sont pas moins des « éléments à considérer comme des fondations stables sur lesquelles un avenir peut se construire » ³ sans pour autant oublier d'où elles viennent.

C'est-à-dire de se servir de ces traces, de leur mémoire, pour y ajouter une trace supplémentaire construite : celle de la génération à venir. De manière à ce que cette trace puisse cohabiter avec et principalement mettre en avant les traces qui l'ont précédée.

². SINGER, Christiane, citation 2005.

³. TIRONI, G. (2016). « Paysage, lieu du temps, les forces à l'oeuvre dans le paysage et son architecture » Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

Stimuler le souvenir de ces traces, c'est permettre de transmettre la mémoire d'un lieu, de comprendre et parcourir le chemin qu'ont emprunté nos prédécesseurs, marcher dans leurs pas, s'appuyer sur les mêmes pierres pour en poser de nouvelles et ainsi prendre une direction qui guidera à son tour.

« Faire un projet à l'horizon du présent, sans se couper du passé et sans aucune nostalgie. » 4

L'architecture, étant donné la longévité dont elle peut faire preuve, est une forme de transmission de l'héritage laissée par nos prédécesseurs. Bien que majoritairement pensée comme objet de la mémoire, elle peut cependant être pensée comme un instrument de la mémoire. C'est-à-dire inscrire la mémoire comme une dimension essentielle de l'architecture.

Ainsi au lieu de penser l'architecture comme un objet extraordinaire dans un paysage, l'architecture se pense comme un processus à l'intérêt de la mémoire, et celle de son site, c'est-à-dire le paysage auquel elle appartient.

« C'est analyser la façon dont un projet se rapporte à son site, le réinvente et pour ainsi dire, le réussit » 5

L'architecture d'un lieu, d'un paysage n'est-elle donc pas en quelque sorte un passeur de mémoire ?

Avant l'invention de l'imprimerie, l'architecture fut une des seules formes de mnémotechnie : qui se dit de procédés utilisés en vue de mieux fixer certains souvenirs, ou d'être plus aisément à même de les retrouver. 6

Car avant de retrouver une mnémotechnie dans les livres, c'est bien souvent à travers les Arts comme la peinture mais aussi par l'architecture, que la mémoire fut le plus communément transmise.

L'architecture par la mémoire du vécu, permettait de mettre en forme le discours de la mémoire. C'est par le mouvement effectué dans un lieu, le rapport aux différentes matières, aux sensations que le visiteur stimule ses cinq sens.

Effectuer, répéter un mouvement, c'est faire acte de mémoire. Lié à un bâtiment ou un jardin, le fait d'effectuer un certain mouvement, répétitif ou non, mais précis, permet de construire une mémoire. On se rappellera une marche à enjamber pour passer d'un espace à un autre, d'une porte étroite franchissable uniquement en se baissant etc...

« L'Homme en quête d'un autre temps ? Même déraciné, cet homme nous rappelle finalement que l'expérience primordiale du temps et du lieu, révélée par le « faire l'espace », ne saurait se passer de l'expérience du corps.

En particulier dans sa rencontre avec la Terre, dont les matières qu'elle nous livre depuis toujours sont à la fois un présent et un fondement pour notre existence. » 7

La matière est aussi primordiale à l'expérience mémorielle que l'on se fait d'un lieu. Elle stimule les cinq sens : la vue, le toucher, l'odorat, l'ouïe et le goût. Le réveil de ces sens dans un lieu ne peut que nous familiariser avec celui-ci, nous permettre de le reconnaître, de s'en souvenir.

Si le mouvement et la matière nous permettent de stimuler le souvenir d'un lieu, comment l'architecture peut-elle stimuler la mémoire d'un paysage ?

Beaucoup de lieux de mémoires existent, ils prennent le plus souvent la forme d'une stèle érigée dans un lieu public, d'objets exposés, d'un musée ou d'un bâtiment concerné par un fait historique etc...

Mais le lien avec le paysage y est le plus souvent maladroit voire inexistant. En effet, faire acte de mémoire d'un événement historique, c'est d'abord le situer dans le temps et dans son contexte.

4. TIRONI, G. Citation sur l'architecture du paysage, Lausanne.

5. MAROT, S. (2010). « L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture ». Paris, La Villette, propose sur le « Sub-urbanisme ».

6. Définition issue du Larousse en ligne disponible sur [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mnémotechnique](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mn%C3%A9motechnique)

7. TIRONI, G. (2016). « Paysage, lieu du temps, les forces à l'oeuvre dans le paysage et son architecture » Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, page 11, paragraphe 2

Un lieu de mémoire contextualisé, c'est-à-dire le lieu où s'est produit l'événement en question, sera bien plus fort qu'un lieu de mémoire simplement mentionné, ou reconstitué par des images. Nous n'allons pas à la mer pour voir la campagne et nous n'allons pas à la campagne pour voir la mer.

Une mémoire restituée dans son lieu en lien avec le paysage dans lequel il s'inscrit fait donc sens. Vivre cette mémoire dans ce lieu précis nous permettra de stimuler le souvenir de l'événement par le souvenir du lieu.

Cependant il ne faut pas tomber dans l'artificialisation du paysage, c'est-à-dire utiliser le paysage comme décor à cette mémoire. Cette mémoire doit avant tout soutenir le paysage, le servir. C'est là un enjeu auquel les architectes doivent faire face dans tout projet paysager.

Comment le souvenir d'un événement historique peut-il servir le paysage ?

C'est la question à laquelle plusieurs artistes et architectes tels que Teresa Moller, Georges Descombes, Peter Zumthor ou encore Dani Karavan, ont essayé de répondre par la réalisation de projets paysagers en se servant de la mémoire du lieu comme processus de conception du projet.

Comment stimuler cette mémoire ?

«Il faut peut-être insister sur ce point : si l'intervention contribue à changer l'endroit en parc ou en jardin, ce n'est ni en délimitant ou en requalifiant sa surface, ni en le jardinant, ni en l'affublant d'un quelconque dispositif qui relèverait a priori de la tradition ou du programme du parc urbain.

Avec cette passerelle, c'est une représentation paysagère insitu que l'architecte met en oeuvre, une représentation qui ne s'adresse pas seulement à l'oeil, bien qu'elle propose une série de cadrage visuels, mais au corps dans son ensemble, invité à

éprouver l'étoffe indissolublement spatiale et mémorielle de la situation.» ⁸

Quel paysage pour transmettre la mémoire d'un événement passé ?

Bien que chaque paysage ait son propre lot d'événements historiques, nous nous intéresserons ici plus particulièrement au paysage côtier. Celui-ci est à la fois fascinant car il est le lieu de rencontre entre les éléments : la terre, l'eau et l'air mais aussi car c'est un endroit chargé d'histoire où de tout temps, l'Homme a cherché à se protéger d'un ennemi venant de la mer, mais aussi à s'évader, à s'exiler, à migrer, ou forcé au départ.

Ce paysage qui paraît paradoxalement magnifique ne peut, au regard de notre histoire, nous laisser indifférent.

Parmi ces questionnement, nous nous intéresserons plus particulièrement à la problématique suivante :

Comment révéler la mémoire du paysage par la revalorisation du patrimoine militaire, dans le but de transmettre sa richesse historique, ainsi que le paysage dans lequel il s'inscrit de manière à lui construire un avenir ?

Nous tacherons d'apporter des éléments de réponse en nous intéressant dans un premier temps à la mémoire et sa représentation dans l'histoire, avant d'aborder la situation exceptionnelle de la batterie de Leffrinckoucke dans son territoire, son paysage et son histoire pour enfin développer son rapport avec l'art.

⁸. MAROT, Sébastien (2010), L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture, Paris, La Villette, Page 104 paragraphe 2 Texte à propos du projet de Gorges Descombes à Lancy



1

PARTIE UNE

L'ART DE LA
MÉMOIRE



1.1 -REPRÉSENTATION DE LA MÉMOIRE DANS L'HISTOIRE

Ce sont les Grecs qui ont inventés l'art de la mémoire. En effet, ils sont à l'origine d'une technique de mémorisation de lieux et d'images stimulant la mémoire. Similaire à une mnémotechnie*, cet art permettait d'exercer la mémoire en observant principalement l'architecture.

Dans un livre de référence sur le sujet, Frances Yates expose l'essentiel du savoir sur l'art de la mémoire tel qu'il put être pratiqué par nos prédécesseurs et son évolution jusqu'au XVIIe siècle : « Le premier pas consistait à imprimer dans la mémoire une série de loci, de lieux. Le type le plus commun sinon le seul, de système mnémotechnique de lieux était le type architectural. [...] Pour former une série de lieux dans la mémoire, il faut, dit-il, se rappeler un bâtiment, aussi spacieux et varié que possible, avec l'atrium, la salle de séjour, les chambres à coucher, les salons, sans omettre les statues et les autres ornements qui décorent les pièces. Les images qui doivent rappeler le discours de l'orateur[...] sont alors placées en imagination dans les lieux qui ont été mémorisés dans le bâtiment. Cela fait, dès qu'il s'agit de raviver la mémoire des faits, on parcourt tous ces lieux tour à tour et on demande à leur gardien ce qu'on y a déposé. Nous devons penser à l'orateur antique qui parcourt en imagination son bâtiment de mémoire pendant qu'il fait son discours, et qui tire des lieux mémorisés les images qu'il y a placées. La méthode garantit qu'on se rappelle les différents points dans le bon ordre, puisque l'ordre est déterminé par la succession des lieux dans le bâtiment. » 9

Figure 1 page ci-contre
Ars Memoriae de Robert Fludd extrait

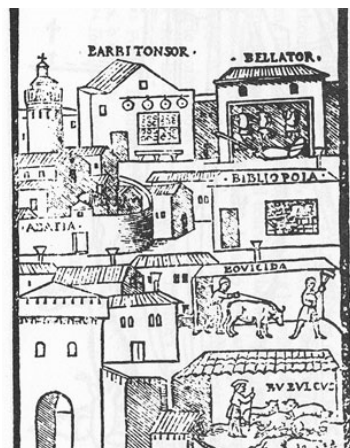
*.
Mnémotechnique :
Ensemble de procédés
utilisés en vue de mieux
fixer certains souvenirs,
ou d'être plus aisément
à même de les retrouver.
Définition Larousse

9.
MAROT, Sébastien (2010),
L'art de la mémoire, le
territoire et l'architecture,
Paris, La Villette, Page 104
paragraphe 2 Texte à pro-
pos du projet de Gorges

[page précédente]
L'oeil de l'imagination, extrait de page
Ars Memoriae de Robert Fludd
Art of memory, "De praeternaturali
utriusque..." Fludd, 1621



Figure 2 ci-dessous
Une abbaye de mémoire et son vocabulaire d'images, Johannes Romperch, Congestiorum Artificiose Memoriae, Venise, 1563



Cette forme d'art de la mémoire communément appelée « méthode des loci » (ou Ars Memorativa) fut transmise aux romains et ainsi transmise en Europe.

D'après François Boutonnet, les Arts de la mémoire nous révèlent la fonction privilégiée du paysage imaginaire et de l'inscription de l'homme dans ce paysage. La déambulation aussi très importante, permet d'organiser, selon la logique d'un parcours, la projection des images établies sur le support de son architecture.

On se souvient ainsi du mouvement effectué, le lien entre le mouvement du corps sur un parcours défini et mis en scène se dévoile au travers de l'acte de mémoire du parcours et des différents éléments que celui-ci met en scène.

Ce parcours étant déterminé, il met en place une relation entre ses séquences, figées par des éléments définis, et l'individu qui l'emprunte.

L'individu est plus à même de mémoriser les objets ou les images mis en scène dans ce parcours et ce grâce à la mémoire des lieux.

En effet : « la mémoire des lieux précède celle des images à laquelle elle sert de cadre et de support. C'est «une mémoire qui aide une autre mémoire» » 10

Une sorte de « mémoire artificialisée » car ces lieux pouvaient très bien être réels ou imaginaires.

La finalité étant d'aider les orateurs à retenir un long discours associé à la succession des différentes images visualisées ou imaginées lors du parcours.

Le fait de décrire ces lieux, développe une argumentation, suffisant d'associer un sens à différents points que l'on observe pour transformer une évocation en discours.

10.
MAROT, Sébastien (2010),
L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture, Paris, La Villette, Page 22
De l'architecture à l'Ars Memorativa, et retour paragraphe 2.

Cette mémoire artificielle est comme une technique que les individus utilisent à leur manière, en décidant de leurs lieux et en forgeant leurs images propres.

Cependant, la généralisation de cette pratique et la propagation de sa pédagogie par le biais d'exercices, de recommandations, et des exemples ont pu amener à l'établissement progressif et à la transmission d'un capital d'images et de lieux conventionnels.

Cette « collectivisation partielle » des différents outils mnémotechniques, forçant à interroger les rapports entre l'art de la mémoire et de l'art proprement dit (peinture, littérature, sculpture, architecture...) est un élément majeur de la métamorphose de l'art de la mémoire. Ainsi « toutes les conditions sont réunies pour que ces systèmes de lieux et d'images mnémotechniques se mettent à exister, c'est à dire soient décrits, peints, sculptés et finalement construits » 11

Dès lors, de nombreux travaux ont été produits sur ces mnémotechniques, et bon nombre de penseurs, au début de la Renaissance jusqu'à la fin de l'époque moderne, ont utilisé ces systèmes.

Le plus important réside dans « la manière avec laquelle l'art de la mémoire relève plus d'une attitude personnelle que d'un cadre rhétorique.

Car il est clair qu'en donnant aux lieux la qualité susceptible d'exprimer la globalité d'une idée, et aux images la faculté de préciser la subtilité d'une réflexion, l'Ars Memorativa offrait aux penseurs et aux architectes un bassin sémantique* commun. » 12

Mais l'art de la mémoire ne se limite t-il qu'aux bâtiments ? Le jardin, de par le parcours et les différentes séquences dont il peut être constitué, n'est-il pas aussi un support à l'exercice de l'art de la mémoire ?

*.
Étude du sens, de la signification des signes, notamment dans le langage.
Qui concerne le sens, la signification.
Définition du dictionnaire Le Robert

11.
MAROT, Sébastien (2010),
L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture, Paris, La Villette, Page 26
De l'architecture à l'Ars Memorativa, et retour paragraphe 4.

12.
VERDIER Thierry (2001)
La mémoire de l'architecte
Essai sur quelques lieux du souvenir bas de page 17.



Figure 3 ci-dessus
Theatrum Orbi, "Ars memoriae" Représentation d'un théâtre de mémoire Robert Fludd





En effet, la tradition du jardin, présente le jardin comme un espace « du loisir d'étude ou de la méditation » qui est le territoire par excellence du parcours, de la promenade articulant et associant des lieux. Une telle association, permet presque d'affirmer que l'art de la mémoire, a profité dans le jardin, d'un « terrain d'expression particulièrement approprié ». ¹³

Le jardin peut donc être qualifié de lieu de mémoire, car il est régit par une spacialisation du parcours, de l'image et du mouvement.

La vocation essentielle de l'art classique du jardin est « de parler localement du monde, de la place que nous y occupons, et d'en proposer une forme d'intelligibilité sensible par le mouvement. » ¹⁴

Comme nous avons pu le voir, la notion de mouvement est intimement liée à la mémoire, qu'elle soit d'un lieu, d'objets dans ce lieu jusqu'à la matérialisation d'un discours ou la narration d'une histoire avec les jardins.

Le parcours, le déplacement et donc le mouvement participent à l'exercice de cette mémoire. Tout comme un danseur s'applique à mémoriser une chorégraphie en répétant un mouvement, un orateur de l'époque antique s'applique par le mouvement dans l'espace à se remémorer une succession d'informations associées à l'élaboration de son discours.

Nous pouvons facilement l'imaginer en train de marcher, s'adonnant à l'exercice. Ce qui nous amène à évoquer la relation qu'entretient le mouvement du corps et la mémoire et plus précisément les sens éveillés par ce mouvement dans l'espace.

Cette relation entre le mouvement du corps, les sens et la mémoire par l'expérience, c'est la mémoire haptique.*

^{13.} MAROT, Sébastien (2010), L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture, Paris, La Villette, Page 30 Art de la mémoire, art urbain, art des jardins paragraphe 4. .

^{14.} MAROT, Sébastien (2010), L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture, Paris, La Villette, Page 104 Le coup de clarté du pont tunnel. .

*. Mémoire haptique : Bien que le mot soit associé à la perception par le sens du touché, ici nous l'utilisons pour la perception du corps dans l'environnement.





1.2 - DE LA MÉMOIRE HAPTIQUE À LA MÉMOIRE DU LIEU

La mémoire haptique peut se définir comme étant la mémoire qui investit la sensualité du contact par le corps. ¹⁵ C'est à dire qui met en lien la perception du corps et son environnement par le toucher, mais aussi la marche, le mouvement.

« La marche est avant tout une expérience sensorielle. En marchant, le corps donne des informations qui activent l'esprit et organisent nos pensées. La régularité de nos pas nous conditionnent à un état de quiétude mentale, propice à l'association d'idées.

La liberté de pouvoir aller partout, de s'arrêter, de se retourner, s'accompagne d'une jouissance physique grâce à un rapport particulier à l'espace et au temps. En marchant, les sens sont éveillés, dans un état de grande sérénité, sans avoir à décider, à calculer, à nous interroger : il suffit de suivre le chemin. Dès lors, on écoute le son du silence, on distingue des bruits bien identifiés, on sent des parfums et des odeurs, on ressent avec les pieds le relief et les textures du sol, et surtout on regarde. La vue est le premier stade de la connaissance. Tout regard se transforme en observation, toute observation en réflexion, toute réflexion en sensations. Ainsi l'attention visuelle que l'on porte autour de soi sert à admirer, à comparer, à imaginer, avec une "distance du regard" indispensable à la perception et à la délectation paysagère. » ¹⁷

« Tout grand paysage est une invitation à le posséder par la marche : le genre d'enthousiasme qu'il communique est une ivresse du parcours. » ¹⁸

Dans cet extrait, Philippe Robert nous explique ce qu'est la marche, son importance vis à vis de la manière dont on peut percevoir et vivre le paysage dans lequel on se déplace et que même si le vécu du paysage se fait

^{15.} TIRONI, G. (2016). « Paysage, lieu du temps, les forces à l'oeuvre dans le paysage et son architecture » Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, page 54 Mémoire Haptique

^{16 et 17} ROBERT, Philippe (2015) "Architrek, marcher pour savourer l'espace dans la ville, l'architecture, le paysage." Editions La découverte, Paris page 13

^{18.} En lisant en écrivant, Julien Gracq, 1980



19.
TIRONI, G. (2016). « Paysage, lieu du temps, les forces à l'oeuvre dans le paysage et son architecture » Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, page 60-61 Corps Calligraphiques

20.
TIRONI, G. (2016). « Paysage, lieu du temps, les forces à l'oeuvre dans le paysage et son architecture » Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, page 71 Echanges Haptiques

21.
ROBERT, Philippe (2015) "Architrekk, marcher pour savourer l'espace dans la ville, l'architecture, le paysage." Editions La découverte, Paris page 17 bas de page

*,
ROBERT, Philippe (2015) "Architrekk, marcher pour savourer l'espace dans la ville, l'architecture, le paysage." Editions La découverte, Paris Extraits en ANNEXE

par tous les sens, c'est bien le toucher, le contact avec le sol qui permet d'appréhender en premier lieu un paysage.

Ainsi, notre premier contact avec le paysage se ferait au niveau du sol.

Le rapport qu'entretient le sol et le corps « demeure l'outil précieux pour nous rappeler l'existence de ce même sol, mais aussi de notre corps. » 19

Giordano Tironi nous présente une vision intéressante du sol, qu'il décrit comme étant "La Terre" étant une peau sur laquelle on éprouve et transmet des sensations ainsi qu'un lieu de mémoire, présentant des rides et des cicatrices.

Ainsi « marcher est une forme plus ou moins temporaire d'inscription d'un lieu dans un lieu plus vaste. C'est la trace qui s'inscrit autant dans le sol que dans la mémoire inconsciente que nous gardons des lieux et de leur attachement qu'on leur porte. » 20

Si l'on associe la marche avec la perception de l'architecture, il s'avère que la marche est un outil indispensable à la compréhension de l'intégration d'un édifice dans un site naturel, qu'elle soit discrète ou non. La marche permet de prendre conscience du lieu, de sa morphologie, de la complexité rencontrée ou non pour son édification et de son intégration dans le paysage, ou non.

« La marche aide à prendre conscience de la mesure et des proportions. Notre corps et notre esprit sont simultanément impliqués dans cette expérience : le corps est éprouvé par l'effort, l'esprit sollicité par les mesures du temps et de la distance, nos pas et nos jambes estiment les distances parcourues. » 21

La perception de l'espace passe ainsi par le plaisir du

contact : on ressent les différences de niveau, la pente, la matière du sol...

Les pas sont donc les premiers révélateurs de l'espace.

Cependant, même si pour tous, les gestes de la marche sont identiques, les observations et les réflexions sont personnelles. Suivant la culture ainsi que le passé de chacun.*

Le marcheur interprète à son bon vouloir ce que le chemin lui communique et appréciera ce qu'il voit et ressent de manière différente d'un autre promeneur.

Le promeneur se projette ainsi de manière mentale dans l'environnement dans lequel il se trouve, de manière individuelle, il s'attarde sur certains détails auxquels d'autres n'auraient peut être même pas songé.

Par cette expérimentation mentale, de manière inconsciente, l'individu stimule un processus mémoriel sensitif qui lui permettra de se remémorer le lieu.

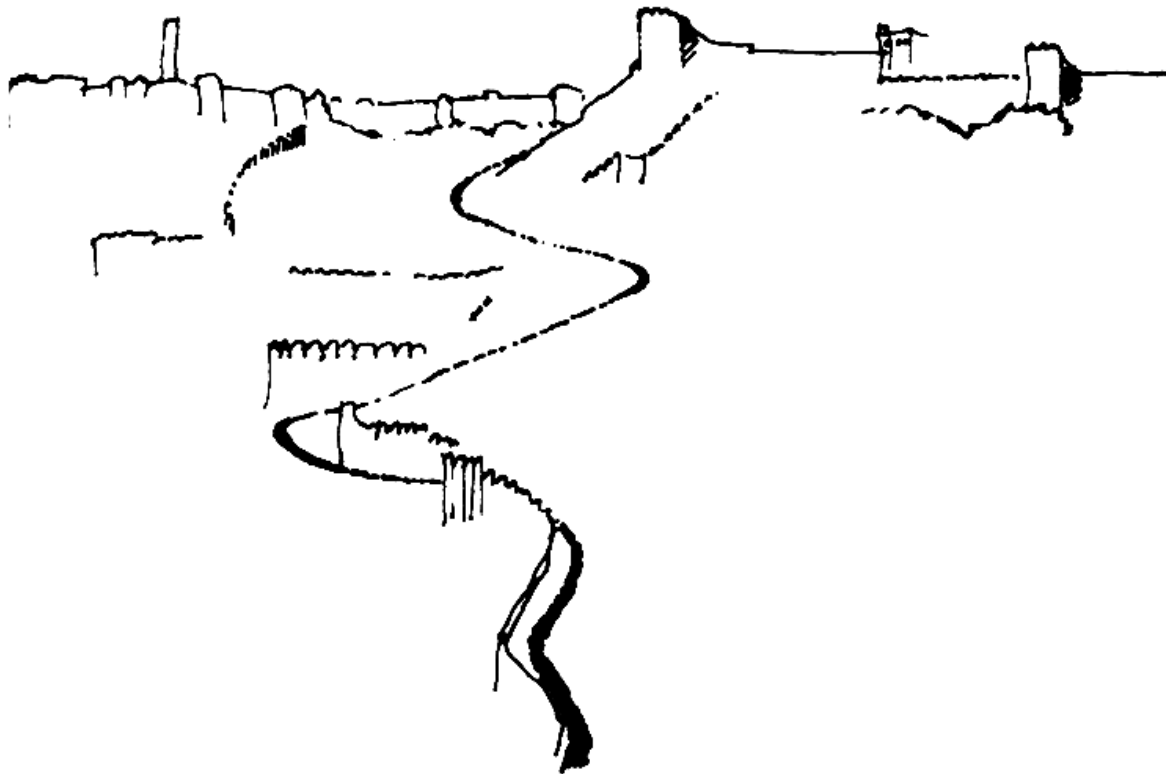
Cette expérimentation mentale, s'applique également à la manière contemporaine d'expérimenter la mémoire d'un lieu.

Les lieux peuvent ainsi être expérimentés non seulement spatialement, mais surtout mentalement, au sein d'une mémoire collective, dans laquelle chaque visiteur peut avoir une connexion qui lui est personnelle en fonction de son vécu.

La mémoire haptique comme outil contemporain pour la transmission de la mémoire ?

Prenons l'exemple d'un lieu de mémoire aujourd'hui. En tant qu'architecte, il faut chercher à créer un environnement dans lequel chaque visiteur (sans prendre en compte son vécu) peut avoir la liberté d'expérimenter le ou les événements, le lieu et les leçons qui peuvent en être tirées par ses propres moyens.





Une reconstitution littérale d'éléments du passé, n'ajoutent pas grand chose à la mémoire. Cependant, une mise en condition du visiteur, par l'utilisation de moyens contemporains : marche, vide et silence, auront pour objectif de changer l'humeur du visiteur, de le déconnecter de la réalité quotidienne et ainsi de le rendre moins indifférent face à ce qui l'entoure.

Aujourd'hui, la tâche de l'architecte est de trouver de nouveaux moyens de tenir un miroir aux visiteurs et de les confronter au dilemme universel du bien et du mal. Cela les aidera à s'identifier aux événements passés mais surtout au lieu. Il est aussi et surtout possible de s'adresser aux jeunes qui viennent visiter ces lieux. 22

Relier le passé au présent, l'intérêt ne peut y être que croissant. Il y a des dilemmes actuels qui peuvent être parfaitement illustrés avec ce qui est déjà arrivé dans le passé d'une manière puissante.

L'architecte doit unifier les leviers de mémoire avec les intérêts actuels par l'organisation et la conception.

Lieu de mémoire, le site n'en devient pas moins le point focal où tout le monde peut projeter sa propre mémoire.

Enfin, on ne peut parler de la mémoire du lieu sans évoquer le « Genius LOCI » de Christian Norbert Schultz.

Le Genius LOCI, c'est à dire l'esprit du lieu, fait directement référence à la force qu'a le lieu à nous procurer des souvenirs.

Identifier cette force, c'est passer par le processus de connaissance du lieu, et dès lors que le souvenir, ou l'expérience du lieu est engagé, cela garantit à la fois sa structure et son atmosphère.

22.

Prins Jacques
Architecture and remembrance : european memorials of the post-war period
Livre, Rotterdam 2020

Figure 4 page ci-contre
Couverture du livre Architecture and remembrance de Robbert Philippe modifié par l'auteur



Le devenir dépend du "déjà là"



1.3 - LA MÉMOIRE DU LIEU : ETUDES DE CAS SUR LA MÉMOIRE DU PAYSAGE

Afin d'illustrer les propos tenus sur la mémoire du paysage, différentes études de cas ont été menées sur des projets d'architecture proposant des solutions contemporaines afin de revaloriser un patrimoine militaire s'inscrivant dans un paysage naturel exceptionnel.

Qu'il s'agisse d'un parcours paysager ou d'un édifice réfléchi comme instrument de la mémoire, nous verrons en parcourant ces études de cas que plusieurs éléments agissent comme stimulateurs de mémoire :

- le parcours, qui met en mouvement le corps.
- l'intervention architecturale, par les matériaux utilisés, son emplacement, son dialogue avec le site dans lequel elle s'inscrit.
- la mémoire commune du lieu, vécue par la population locale.
- le paysage dans lequel le projet s'inscrit, par son unicité.

Deux études de cas ont ainsi été sélectionnées pour leur pertinence par rapport à ces critères et au sujet abordé dans ce TFE :

- Un projet de Pau Ardèvol à Tudela-Culip au Sud de Perpignan.
- Un projet de l'atelier PNG réalisé à Léaz pour la revalorisation du Fort de L'Ecluse

D'autres projets illustrant la mémoire du paysage ayant retenu notre attention sont illustrés dans les annexes (confère page 182)





RESTITUTION D'UN PAYSAGE NATUREL CÔTIER, TUDELA-CULIP PAU ARDÈVOL

Situé au nord est de l'Espagne à proximité de la frontière avec la France, le site du Cap de Creus présente une situation paysagère exceptionnelle. Paysage côtier majoritairement constitué de roches, proche des Pyrénées il est témoin de traces géologiques importantes.

Utilisé comme village vacances pendant des décennies, le site a connu une importante transformation paysagère.

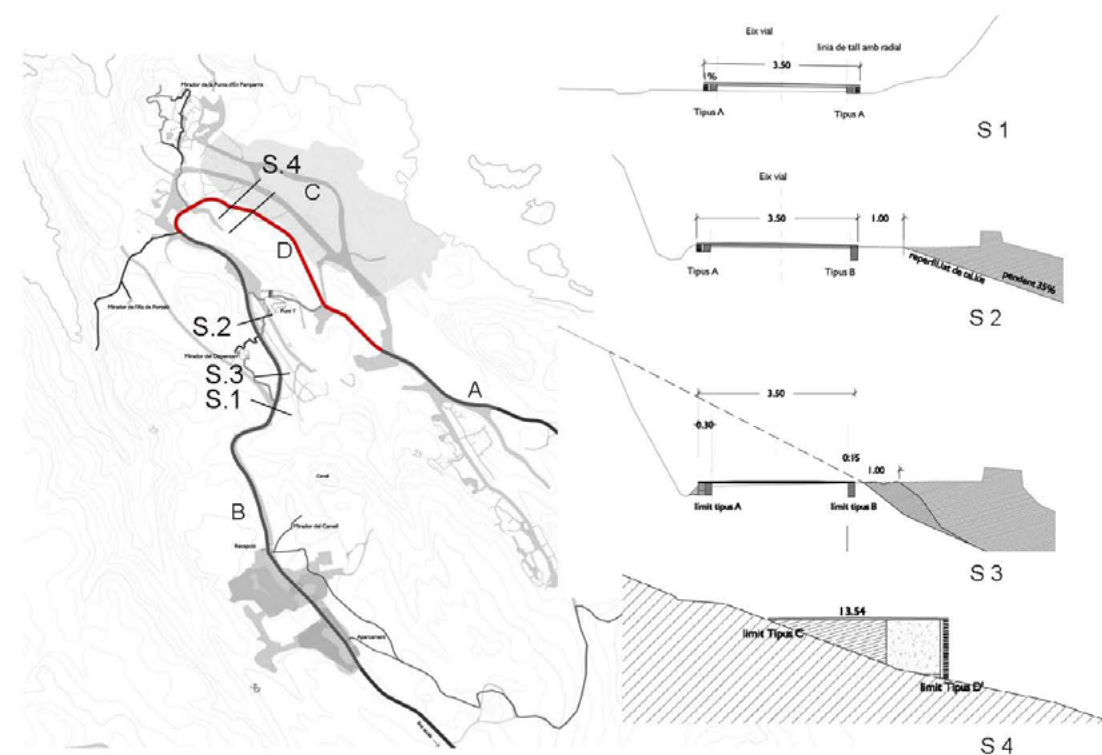
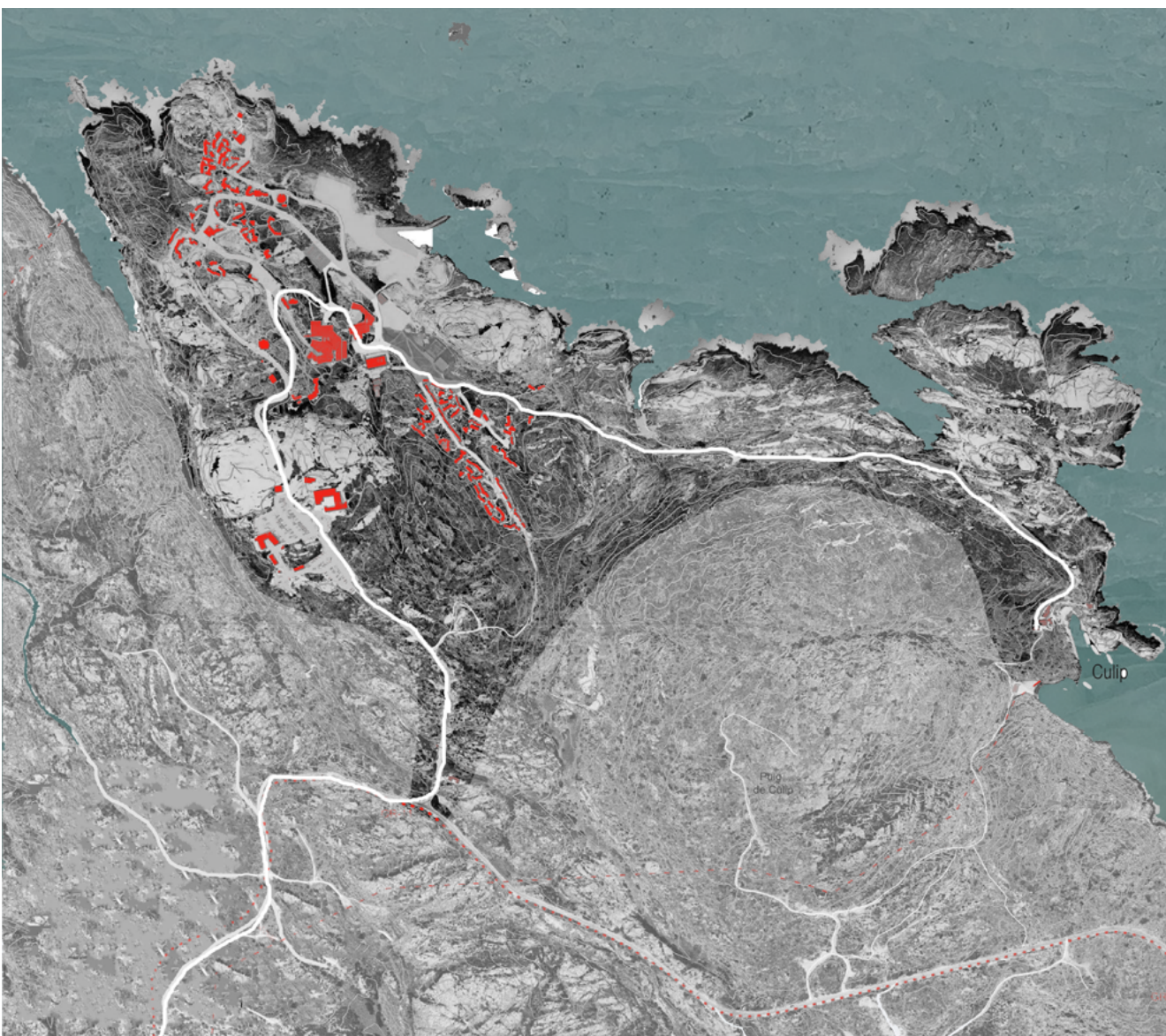
Autrefois village de pêcheur, acquis ensuite par le Club Med pour y installer un village vacances, le site a subi une véritable déconstruction afin de restituer la valeur paysagère que le site entretenait avant son acquisition foncière.

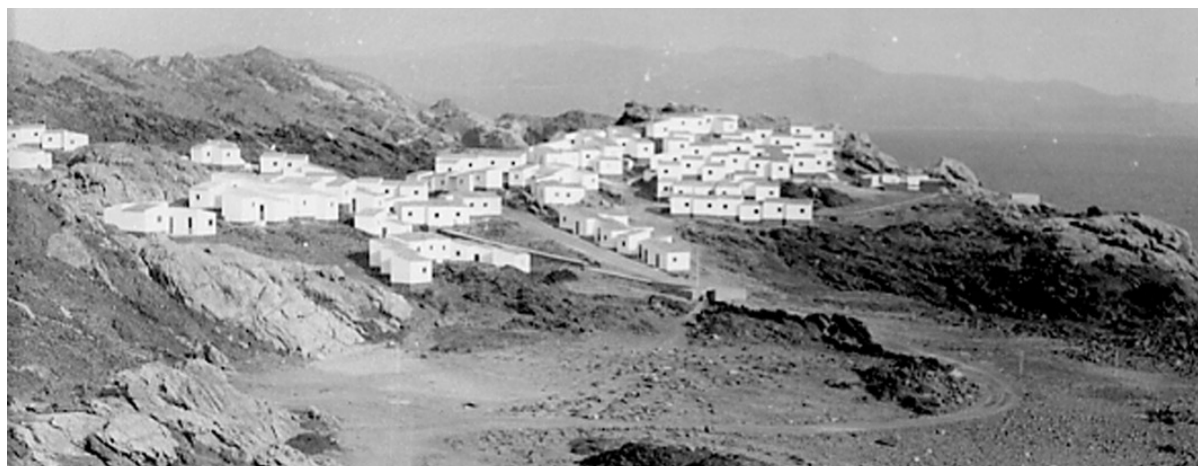
L'intervention architecturale minimaliste présente sur les lieux aujourd'hui sert à la fois de guide et de témoin de l'histoire du site.

Ainsi, les quelques constructions font à la fois office d'aménagement paysager pour les promeneurs, mais servent aussi de balises révélant le patrimoine culturel du lieu.

Figure 5 page ci-contre
Photo d'une partie de l'intervention sur le Cap de Creus
Photo de Quim Rallo







Autrefois village de pêcheurs, suite à une opportunité foncière, la société de villages vacances Club Med a acquis l'ensemble du site pour y aménager un village vacance au début des années 1960.

Suite à un mouvement écologique important à la fin des années 90, il est décrété que le site du cap, incluant le club med et ses alentours, est un parc naturel devant être protégé et reçoit le plus haut niveau de protection paysagère en raison de ses traces géologiques exceptionnelles et de la flore menacée sur place.

Ainsi la fermeture du village vacance a lieu en 2003 et le site est acquis par le ministère de l'environnement Espagnol deux ans plus tard. Un projet de restauration paysagère est lancé au même moment.

C'est en 2009 que la déconstruction des édifices ainsi qu'un processus de revitalisation écologique ont vu le jour.

Il s'agit du plus grand projet de déconstruction et de restauration paysagère réalisé en méditerranée.

Figure 6 page ci-contre
Photos de l'évolution du site Cap de Creus

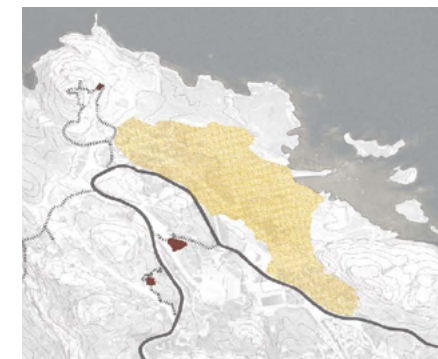


Figure 7 ci-contre
Plan de l'évolution des phases de déconstruction par zonages et restitution de la plage





Malgré la décision radicale de détruire tous les édifices sur place, certaines fondations en schiste sont conservées comme traces historiques et réutilisées en aménagement paysager à différents endroits du Cap de Creus.

Aménagés en simples assises, leur emplacement offre un point de vue particulier sur l'ensemble du site tout en dialoguant avec celui-ci.

Figure 8 page ci-contre
Photos des terrassements, trace des constructions présentes sur le site.

Figure 9 page ci-contre
Photos des terrassements, trace des constructions présentes sur le site intégré au parcours paysager

Figure 10 ci-dessous
Plan du parcours paysager actuel





Paysage côtier d'exception, sa proximité avec les montagnes des Pyrénées offre une vision du paysage remarquable. Un cheminement paysager s'installe dans ce lieu semblable à un paysage de montagne en bord de mer.

Variant de la route goudronnée à la passerelle en acier corten s'élevant par rapport à la végétation, en passant par une dalle de béton dialoguant avec la roche, le sentier paysager nous permet de déambuler et offre à voir toutes les facettes du paysage.

De l'atmosphère rocheuse de montagne à l'atmosphère de plage sableuse, il n'y a qu'un pas.

Aménagée à l'origine comme voie carrossable, l'action portée par la réorganisation du territoire privilégie aujourd'hui la découverte du lieu par la marche.

Le sentier pédestre permet ainsi de découvrir et d'admirer une des formations géologiques les plus anciennes d'Europe ainsi que la faune et la flore qu'elle recèle.



Figure 11 page ci-contre
Photos de l'intervention du cheminement paysager

Figure 12 bis ci-contre
Plan du cheminement paysager restauré





Etant avant tout une action paysagère sur un territoire, le cas de Tudela Culip au Cap de Creus, ne présente que très peu d'éléments construits.

La principale intervention étant le sentier pédestre traversant toute la côte, très peu d'éléments bâtis existent en dehors du sentier.

Ces éléments, principalement érigés en acier corten, semblent être placés comme des balises à des endroits clés du paysage.

Simple point de vue remarquable ou témoin d'une histoire passée à raconter, l'acier corten en contraste avec la roche donne une certaine visibilité à ces éléments

Leur usage se limite à l'aménagement paysager, assises ou point d'ombre marquant un arrêt, un abri au soleil sur le sentier.

Cette étude de cas est intéressante, par l'action de désacralisation du passé par sa déconstruction en le réduisant littéralement au stade de fondation. Ainsi elle rejoint l'idée d'utiliser le passé comme socle de l'avenir.

Malgré cela, les constructions balisant le sentier sont plutôt de l'ordre artistiques et symboliques et les usages restent très limités.

Promenade exceptionnelle à travers le paysage et le territoire du Cap de Creus, le sentier se suffit-il ?

Ne rien construire d'autre qu'une assise, qu'un abri pour le visiteur est-elle la manière la plus durable de restituer la mémoire du paysage ?

N'est-il pas nécessaire de conserver une forme moins abstraite construite en guise de témoin et de lui intégrer un usage à l'échelle du territoire ?

Figure 13 page ci-contre
Photos de l'intervention du
cheminement paysager





REVALORISATION DU FORT DE L'ÉCLUSE, LÉAZ PAR L'ATELIER PNG

Construit au XVII^{ème} siècle le fort s'inscrit dans un paysage exceptionnel : les montagnes du Jura.

La diversité de son usage militaire et civile selon les périodes de l'histoire a conduit aux divers strates historique lisibles aujourd'hui sur le site du fort. Stratégiquement implanté à flanc de montagne, pour prévenir de toute menace, le fort surplombe aujourd'hui un paysage riche comprenant : les rives du Rhône, les massifs de l'Ain et ceux de la Haute-Savoie.

La revalorisation du fort raconte l'histoire de son architecture militaire et de ses matériaux.

Sans nuire à la pierre de taille qui fait l'identité du fort, les architectes ont choisi d'intervenir de façon ponctuelles pour proposer un nouvel espace de restauration ouvert au public dans une casemate du rez de chaussée ainsi qu'une nouvelle circulation verticale depuis la cour intérieure du fort,

Cette dernière est peu visible depuis l'extérieur du fort, ce qui ne nuit pas à la lecture des éléments déjà présents, alors qu'elle constitue un élément principal en façade intérieure.

Figure 14 page ci-contre
Le fort et le Rhône, depuis le pont Carnot. Site classé.







Un des points les plus importants de notre étude ici, est la succession des périodes historiques bâties qui constituent le Fort tel qu'il se présente à nous aujourd'hui.

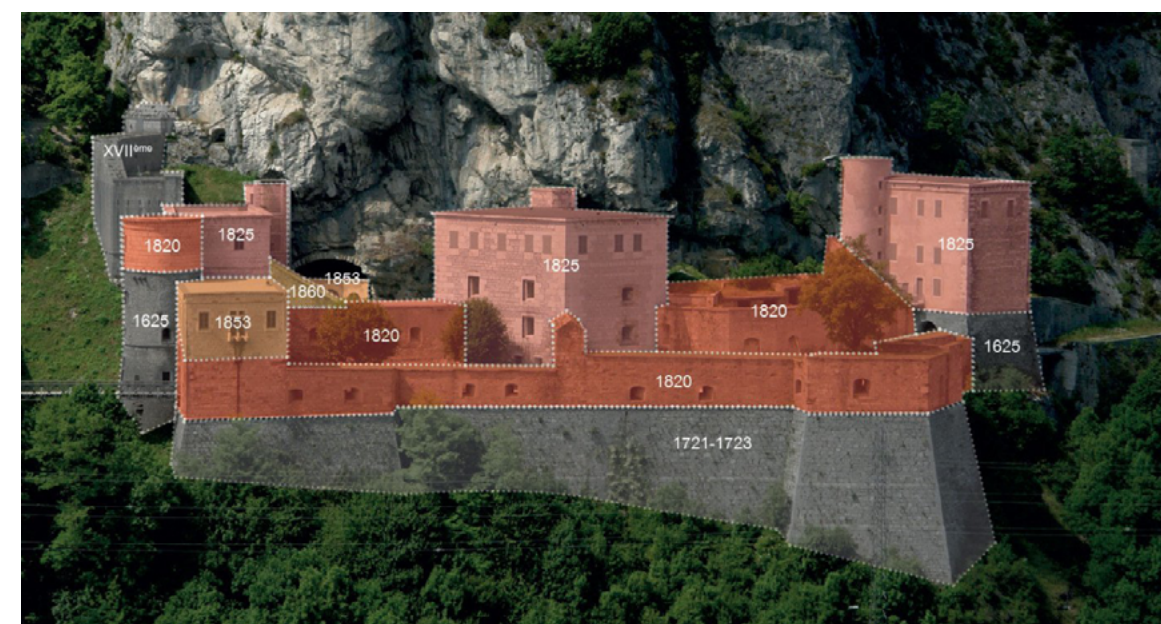
On pourrait croire en voyant le fort aujourd'hui que l'ensemble a été conçu et construit à la même époque, mais ce n'est pas le cas.

Ainsi des éléments construits jusqu'à deux siècles plus tard dialoguent, communiquent et s'appuient sur des éléments plus anciens.

La connaissance et l'étude de ces différentes couches historiques a permis aux architectes de mesurer le poids et l'impact de l'intervention afin de s'inscrire dans la continuité historique en y inscrivant une couche contemporaine dialoguant une fois de plus avec les éléments déjà présents.

Figure 15 page ci-contre
Le fort, reconstruit sur lui-même.

Figure 16 ci-dessous
Datations des périodes de fabrication du Fort.



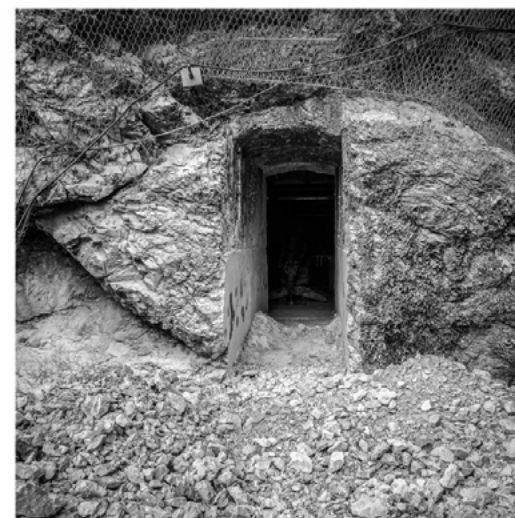
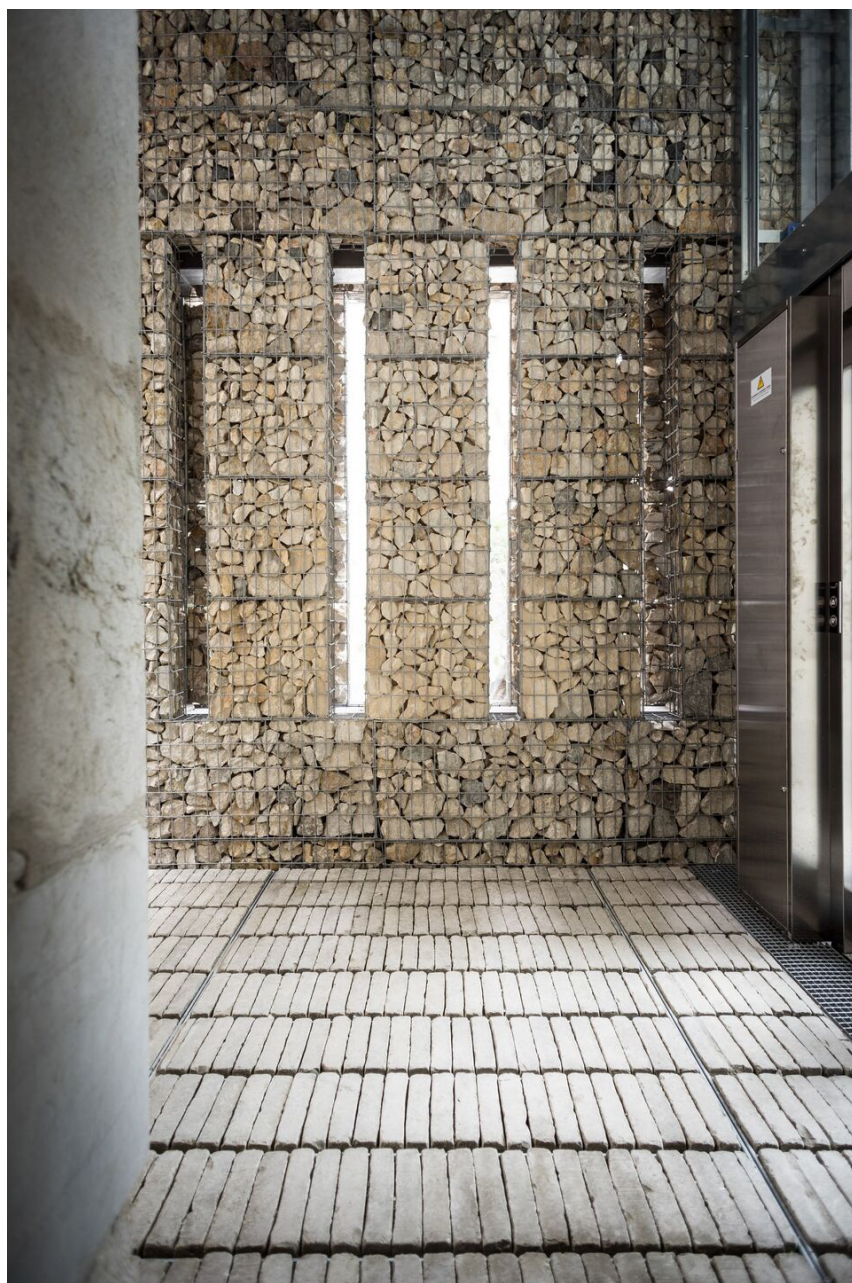


Figure 17 page ci-contre
Palier intermédiaire, pierres
du site en murs, brique en
pavement.

Figure 18 ci-dessus
Projet de réemploi des
matériaux du site.



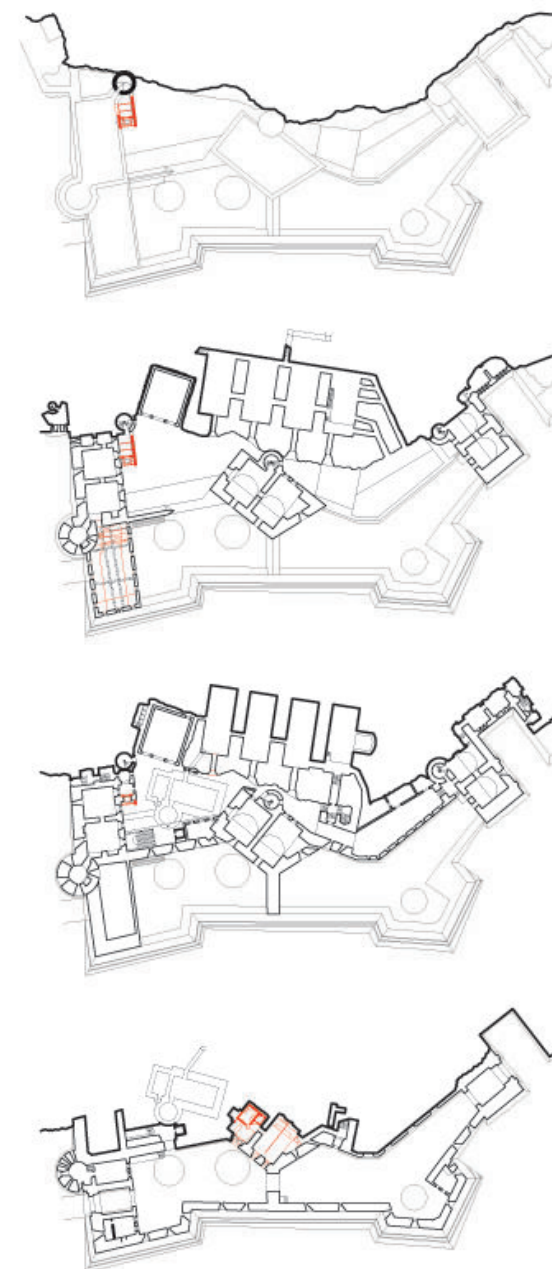


Figure 19 page ci-contre
Vue du dernier niveau
amenant à la toiture
terrasse de l'intervention
contemporaine de la
circulation verticale

Figure 20 ci-contre
Plans des différents
niveaux du fort l'Ecluse
avec l'intervention
contemporaine





Figure 21 page ci-contre
Vue de la nouvelle
circulation verticale

Figure 22 ci-dessus
Intervention la plus visible, la
circulation verticale.



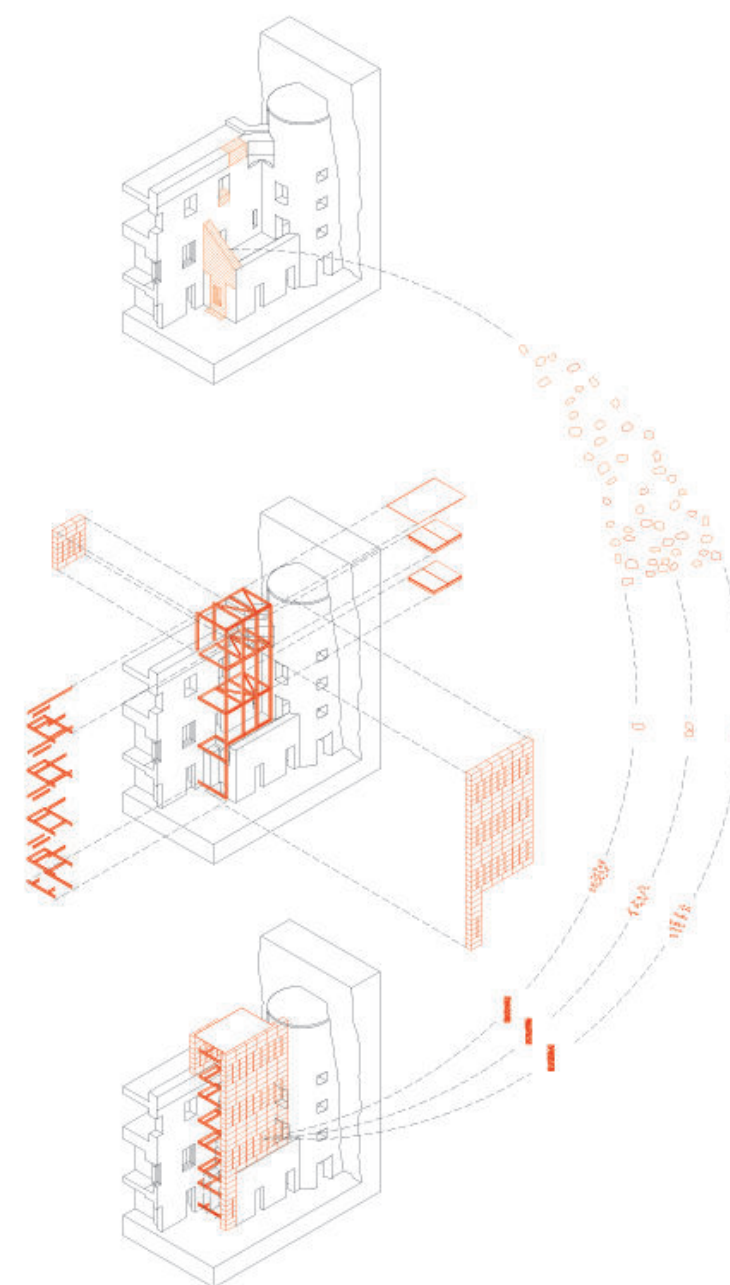


Figure 23 page ci-contre
Vue depuis l'intérieur la nouvelle circulation verticale sur une partie de la façade du Fort

Figure 24 ci-contre
Axonométrie de la circulation verticale, réutilisation de la matière détruite pour former les gabions





L'intervention contemporaine la plus visible constitue la nouvelle circulation verticale du Fort.

Composée d'une structure en acier soutenant les différents planchers en pierre ainsi que le parement en gabions, un dialogue est instauré avec la pierre plus ancienne.

Ainsi des éléments modernes tels que la cage d'ascenseur ou bien même le bar viennent s'intégrer dans un environnement minéral.

La pierre constituant les gabions est issue de la démolition d'un ancien mur afin d'intégrer la nouvelle circulation au bâtiment et de pouvoir accéder au toit jusque là inaccessible au public.

Enfin un espace de cafétéria investit une casemate du rez de chaussée, proposant un aménagement intérieur contemporain en éléments métalliques dans un espace où les murs ont été laissés tels quels avec les traces des différentes restaurations que le Fort a connues.

Ainsi l'intervention sans s'étaler sur tout le site, mais en agissant ponctuellement après relevé et étude des différentes époques constituant le Fort a su apporter un élément contemporain sur un bâti chargé d'histoire sans le dénaturer ni pour autant le sacrifier.

Le Fort garde son aspect de Fort et l'intervention est presque invisible depuis l'extérieur de l'enceinte alors qu'elle est l'élément le plus visible depuis l'intérieur de celle-ci.

Ce parti pris est intéressant car l'intégration d'un élément contemporain dans un site aussi complexe qu'est l'architecture militaire soulève beaucoup de questions sur les éléments à conserver, à démolir, avec lesquels dialoguer, quel programme instaurer etc...

Et nous verrons dans la troisième partie consacrée au projet d'architecture que nous avons été confrontés aux mêmes interrogations.

Figure 25 page ci-contre
Vue depuis l'intérieur du fort sur la cage d'ascenseur, liaison entre intervention contemporaine et pierre du fort.





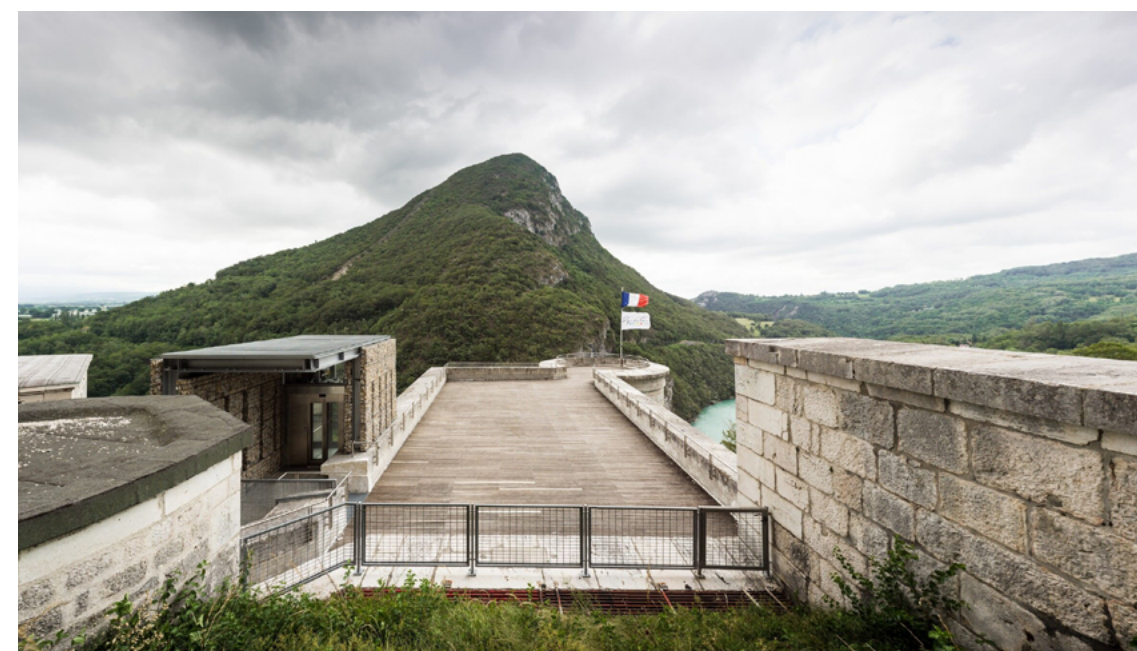
Bien que plusieurs éléments soient critiquables, comme les ouvertures en forme de meurtrières caricaturales des châteaux forts du moyen âge (période que le fort n'a d'ailleurs jamais connue) le geste de proposer aux visiteurs de pouvoir s'élever sur un des points les plus hauts du Fort pour en apprécier d'avantage le paysage environnant est une réussite de revalorisation du bâti existant.

Ce belvédère permet d'apprécier le paysage mais également au visiteur de s'y confronter et de leur proposer une nouvelle image participant à la mémoire du lieu.

Mémoire du lieu retranscrite par les différentes couches historiques et ainsi par les nouvelles séquences vécues permettant une vision nouvelle sur le paysage.

Figure 26 page ci-contre
Vue depuis l'intérieur du fort dans une casemate réhabilitée en cafétéria, liaison entre intervention contemporaine et pierre du fort.

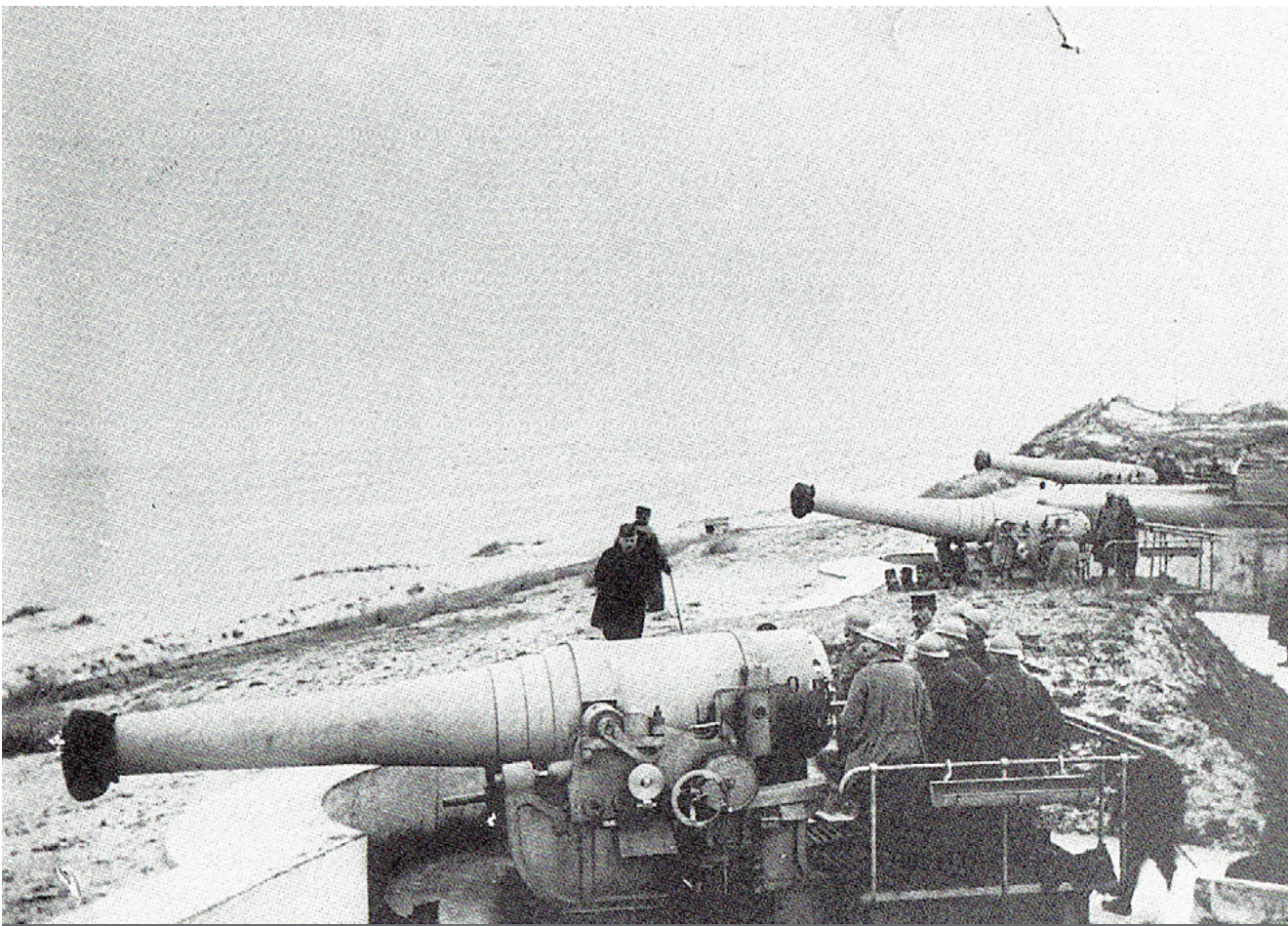
Figure 27 ci-dessous
Vue depuis la toiture terrasse du fort sur le paysage environnant



P A R T I E D E U X

PAYSAGE DE MÉMOIRE PATRIMOINE DE MÉMOIRE





2.1 – PATRIMOINE MILITAIRE : LES BATTERIES CÔTIÈRES

Depuis le début de l'utilisation de l'artillerie dans un conflit, le terme batterie désigne un ensemble de pièces d'artilleries regroupées en un même endroit et alignées dans une même position de tir.

Tout d'abord utilisée de manière mobile, c'est lors de l'évolution de l'armement et notamment des instruments de tir permettant une meilleure précision que l'artillerie a commencé à se sédentariser et à occuper des points stratégiques le plus souvent édifiés en fortifications.

Bien qu'il y ait de nombreux édifices fortifiés, le littoral reste le témoin de la sédentarisation de cet armement défensif et de son évolution progressive suivant l'évolution de l'armement et de la manière de s'en protéger.

Ainsi depuis la révolution industrielle jusqu'à aujourd'hui, nous avons pu assister de la naissance à l'abandon de ces édifices en passant par de nombreuses modifications, conséquences de l'évolution permanente de l'artillerie. Evolution paradoxale car l'évolution de l'artillerie consistait toujours à vouloir détruire les fortifications adverses de plus en plus résistantes qui accueillaient l'artillerie.

Aujourd'hui, il n'existe plus vraiment d'artillerie fixe, occupant des positions fortifiées comme au XIX^e et au XX^e siècle. La modernisation de l'armement l'a rendue quasiment entièrement mobile, sauf pour l'armement nucléaire, même si des ogives se trouvent aujourd'hui dans des sous-marins.

Figure 28 page ci-contre
Batterie de Zuydcoote
batterie de 240 mm mle
1876





Même si l'époque des batteries d'artilleries côtière est révolue, des vestiges de ces ouvrages défensifs sont encore bien identifiables dans le paysage le plus souvent par les emplacements caractéristiques des pièces d'artilleries.

Les édifices les plus emblématiques sont les édifices les plus récents dans l'histoire, ceux laissés par le second conflit mondial, cependant bon nombre de ces batteries qualifiées de batteries allemandes, sont en réalité des batteries françaises antérieures au conflit investies et transformées par les allemands.

Ainsi tous les bunkers du littoral français, ne sont pas allemands, la plupart sont français et reposent même sur des fortifications antérieures en brique ou en pierre suivant la région dans laquelle ils sont implantés.

Car même si la fortification du littoral en France suit un plan global depuis la fin du XIX^e siècle, la mise en oeuvre locale favorise les moyens et l'utilisation de matériaux locaux. Ainsi, on retrouve des vestiges de fortifications en brique dans le nord et l'ouest de la France et en pierre pour la moitié sud du pays.

« Toute région dont le littoral peut être attaqué par l'ennemi doit ainsi trouver dans les ressources militaires et industrielles de son "hinterland" les moyens de sa défense. » ²³

Un plan global de fortifications est ainsi dessiné avec une standardisation des éléments, cependant la morphologie très éclectique du terrain, amène à des ajustements spécifiques à l'environnement.

Ainsi issus d'une volonté de standardisation, ils n'en dérogent pas moins bien souvent aux plans-types, confirmant qu'en domaine de fortification, l'adaptation aux conditions locales prime toujours.

23.
SAFFROY, Frédéric. Chapitre V. La mise en oeuvre de la défense des côtes par la Marine In : Le Bouclier de Neptune : La politique de défense des bases françaises en Méditerranée (1912-1931) [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015

Figure 29 page ci-contre
Toulon – Batterie de Carqueiranne – Canon de 164 mm Modèle 1893-96 sur affût Modèle 1893-14 de la pièce no 4 lors de tirs d'essais en 1927.



Se dissimuler en s'intégrant au paysage



« Un bon site du point de vue militaire est aussi un beau site, un belvédère, qui jouit d'une vue extraordinaire sur la mer et sur le littoral le plus éloigné. » ²⁴

Le plus souvent situés à des points stratégiques : parties hautes à l'abord d'une ville, d'un estuaire etc, les batteries côtières sont le plus souvent implantées dans un paysage naturel exceptionnel.

Mais pourquoi s'implanter dans de tels paysages ?

L'évolution de l'artillerie et surtout de l'observation par aviation a contraint les édifices fortifiés à s'enterrer et à se dissimuler.

De plus l'évolution des moyens de construction avec l'apparition du béton armé a permis de construire dans des endroits de plus en plus insolites.

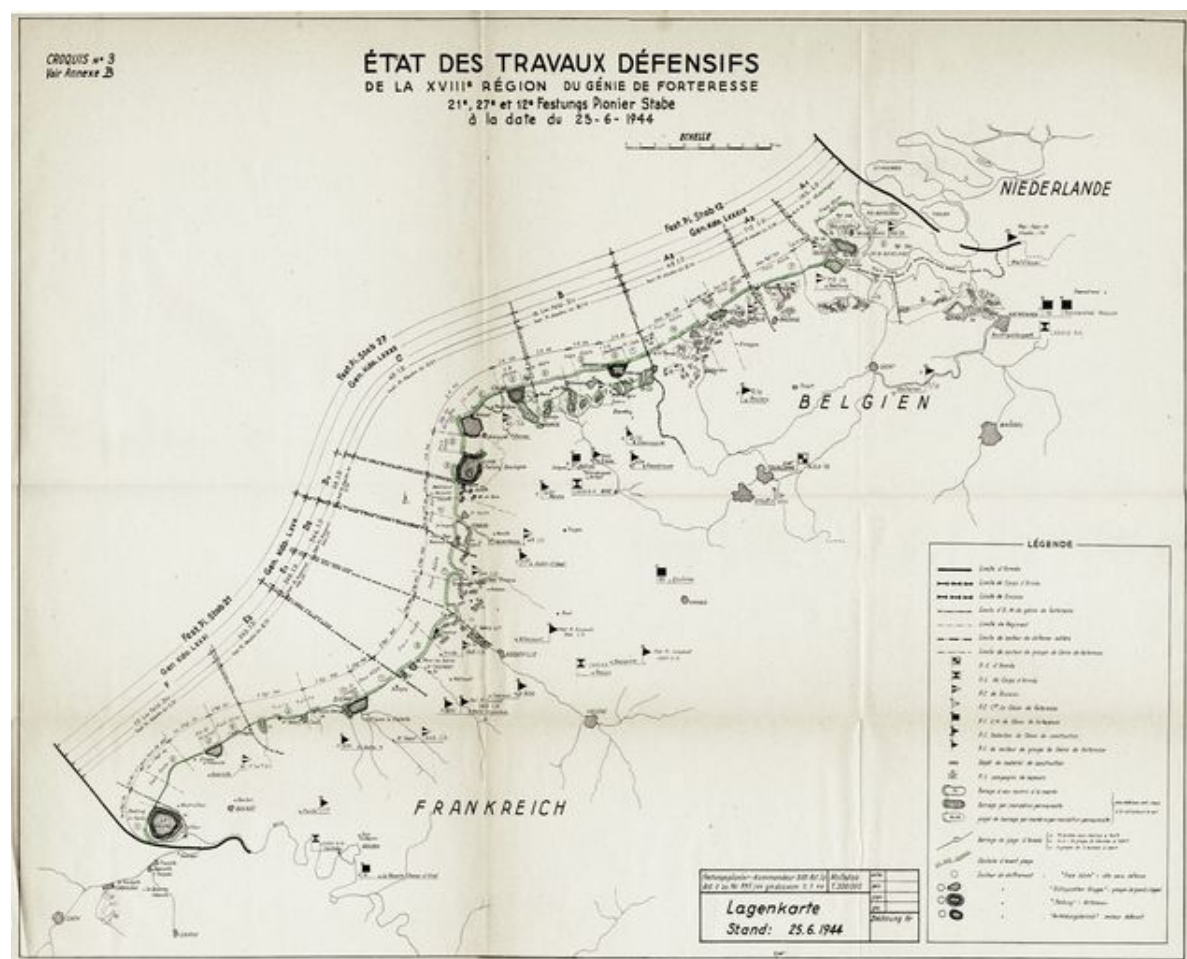
Ainsi on retrouve des bunkers dissimulés dans la roche sur le bord d'une falaise, sur le flanc d'un monticule de terre ou bien directement enterrés dans les dunes de sable.

Si aujourd'hui les sites dans lesquels ces batteries et bunkers sont implantés sont pour la plupart encore très naturels, c'est aussi car pendant la seconde guerre mondiale, l'ensemble du littoral fut une zone militarisée inaccessible à la population civile et dépourvue de toute opportunité foncière, la majorité des villes balnéaires étant occupées par l'armée.

Ce n'est qu'après la guerre que les villes se sont reconstruites, redensifiées et expendues. Malgré leur expansion sur des sites étant restés jusque là naturels, la présence des fortifications dans le paysage associés à un sentiment de défaite et d'asservissement n'ont pas favorisé leur entretien, leur réutilisation et encore moins leur revalorisation.

²⁴. MEYNEN, N. et ORGEIX, E. Battre le littoral, Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du petit patrimoine militaire maritime, Presses Universitaires du Miral, Toulouse, 2014 page 65.





Ainsi une sorte de sacralisation négative s'est développée autour de ces monolithes de béton les laissant indépendants dans un paysage naturel la plupart du temps magnifique.

Ces édifices que personne ne voulait voir, ont laissé place dans leurs environs à des espaces dépourvus d'activité humaine et donc à l'appropriation de la nature autour et sur ces édifices.

Conçus comme des gardiens du territoire face à l'ennemi, paradoxalement aujourd'hui ces édifices n'agissent t-ils pas comme des gardiens du paysage naturel ?

Si ces édifices disparaissent, le paysage dans lequel ils sont implantés resterait-il dans le même état ?

En réalité aujourd'hui, l'acquisition de la plupart de ces sites par le Conservatoire du littoral empêche toute expansion urbaine sur ces sites maintenant protégés.

En revanche, si l'on prend l'exemple de la côte belge, on constate que la majorité des bunkers présents sur la côte ont été retirés et que l'expansion sur la dune de Flandre partagée avec la côte française est beaucoup plus marquée par l'expansion urbaine que du côté français où les bunkers sont toujours présents. Les vestiges restant étant des sites privés (musées ou terrain militaire).

Ainsi les différents édifices militaires laissés à l'abandon le long de la côte auraient participé à la conservation du paysage naturel environnant.

Avec la main mise du Conservatoire du littoral, y a-t-il un intérêt à conserver les fortifications encore aujourd'hui ?

24.
MEYNEN, N. et ORGEIX, E
Battre le littoral, Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du petit patrimoine militaire maritime, Presses Universitaires du Miral, Toulouse, 2014 page 65.

Figure 30 page ci-contre
Plan allemand des dispositifs de défense côtiers : la portion la plus renforcée allait de la Belgique à la Normandie.



Se dresser tel le gardien du paysage



L'intérêt écologique étant relayé par le Conservatoire du littoral, il faut aussi s'intéresser à la valeur historique de ces éléments.

Car même si ils sont encore considérés comme des résidus d'événements honteux, il n'en font pas moins partie intégrante de l'histoire du littoral.

L'enjeu serait donc de revaloriser ces sites abandonnés à une échelle locale et surtout territoriale.

Même si aujourd'hui il ne reste que des traces ponctuelles sur l'ensemble du littoral, il ne faut pas oublier que l'ensemble de ces fortifications opérait tel une chaîne où chaque édifice en représente un maillon et que si l'action que l'on porte sur ces édifices reste locale, il faut cependant penser l'action à entreprendre comme un ensemble de ce qui se passe à l'échelle du territoire.

Cette préoccupation du devenir de ces édifices a fait l'objet d'une étude pour un projet de préservation du littoral dans le sud est de la France, à Martigues.

"En effet, la municipalité a lancé une étude sur "ces bunkers allemands" qui parsèment le littoral. Les conclusions révèlent que loin d'être tous allemand, ces bunkers étaient les témoins d'une histoire plus longue, plus variée et plus riche. La commune a donc décidé de les intégrer dans le projet de préservation du littoral et de les mettre en valeur pour que la population puisse se les approprier à nouveau." *

* : MEYNEN, N. et ORGEIX, E. Batta le littoral, Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du petit patrimoine militaire maritime, Presses Universitaires du Miral, Toulouse, 2014 page 121.

La situation dans un contexte territorial protégé, comme les réserves naturelles ou les parcs, facilite leur insertion dans les démarches de valorisation liées aux activités de découverte du littoral.

Figure 31 page ci-contre
Photo d'un bunker dans les landes





2.2 – LE TERRITOIRE DE LA DUNE DE FLANDRES

La batterie de Zuydcoote située à Leffrinckoucke à l'est de Dunkerque s'inscrit dans un ensemble de fortifications et d'ouvrages militaires côtiers le long de la Côte d'Opale et est le dernier ensemble d'ouvrages militaire avant la frontière Belge au sein d'une réserve naturelle protégée.

Un des points les plus intéressants de cette batterie est qu'elle date de la fin du XIX^{ème} siècle (la batterie est une annexe au Fort des Dunes, un fort Séré de Rivière) et a connu pas moins de quatre modifications majeures, pour la moderniser au fil des époques jusqu'à sa réutilisation par l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale.

À l'abandon depuis lors, ce lieu a connu l'intervention de plusieurs artistes locaux, la plupart anonymes, qu'il s'agisse d'interventions sculpturales ou de peinture. Aucun aménagement, ni aucune intervention n'a été opérée ni entreprise sur ce site.

Cependant, une étude sur la volonté d'inscrire la Dune de Flandres comme grand site de France en y valorisant son patrimoine militaire à des fins culturelles sont actuellement en réflexion avec une volonté de partager ce grand site avec la Belgique.

C'est dans la prolongation de cette démarche de revalorisation territoriale, et notamment celle du patrimoine militaire dans ce paysage exceptionnel que j'ai donc décidé de consacrer le travail de fin d'étude.

Figure 32 page ci-contre
Photo aérienne de la
batterie de Leffrinckoucke





La dune de Flandres, un paysage fractionné



La batterie s'inscrit dans la dune de Flandres, qui s'étend sur 25km de Dunkerque à Nieuport en Belgique.

Aujourd'hui site naturel protégé, la Dune offre un environnement naturel exceptionnel marqué par son relief, sa faune et sa flore ainsi que sa biodiversité.

Le relief unique à cet endroit de la côte dans un environnement particulièrement plat, permet d'apprécier les différents paysages aux alentours propres au territoire maritime flamand.

Ainsi le paysage dunaire et maritime mais aussi le paysage des terres intérieures, des polders et des canaux sont visibles depuis les hauteurs de la dune.

La dune renferme non seulement un écosystème singulier, mais aussi un patrimoine historique conséquent partagés entre la France et la Belgique.

Les deux pays partagent la même richesse paysagère que la dune leur offre, cependant ils font aussi face aux mêmes problèmes.

En effet, « les valeurs naturelles sont sous pression, la dynamique des dunes stagne et subit l'influence néfaste de la pollution et des changements climatiques. La faune et la flore sont gênées dans leur répartition et la vulnérabilité écologique se heurte parfois à la pression récréative.

La nécessité d'un accueil multilingue, différencié et de qualité sensibilisant une diversité de groupes cibles, tout en accordant de l'attention à la mémoire culturelle et historique partagée de la région se fait ressentir. » 26

Une volonté commune de protection, de sensibilisation, de facilité de circulation douce tout en mettant en avant la richesse historique et paysagère de la dune ont donné naissance à un projet commun transfrontalier baptisé le projet "VEDETTE - Interreg V."

Le projet a ainsi pour but de mettre en valeur la richesse naturelle et culturelle ainsi que la gestion durable de la Dune des Flandres.

26 et plan bas de page ci-contre

Article en ligne sur le projet VEDETTE - Interreg V
D'organisation du territoire transfrontalier de la Dune de Flandres
<https://www.caue-nord.com/fr/portail/41/observatoire/61838/vedette-interreg-v.html>
Consulté le 25/04/2022





Figure 33 ci dessus
Plan de la dune de Flandres
côté français de Dunkerque à
Bray-Dunes, 1860



Figure 35 ci dessus
Plan de la dune de Flandres
côté français de Dunkerque à
Bray-Dunes, 1950



Figure 34 ci dessus
Plan de la dune de Flandres
côté français de Dunkerque à
Bray-Dunes, 1884



Figure 36 ci dessus
Plan de la dune de Flandres
côté français de Dunkerque à
Bray-Dunes, 1994





Figure 37 ci dessus
Plan Ferraris de la dune de Flandres côté Flamand de la Panne à Nieupoort, 1777



Figure 39 ci dessus
Plan de la dune de Flandres côté Flamand de la Panne à Nieupoort, 1939

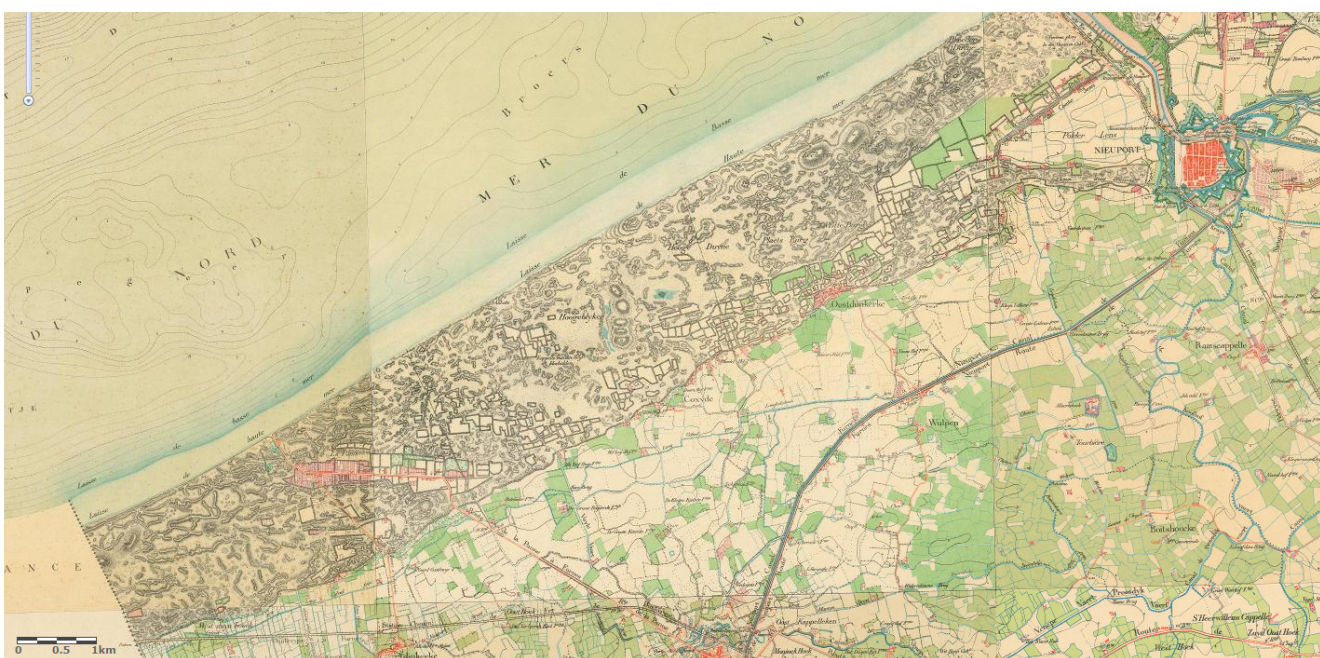
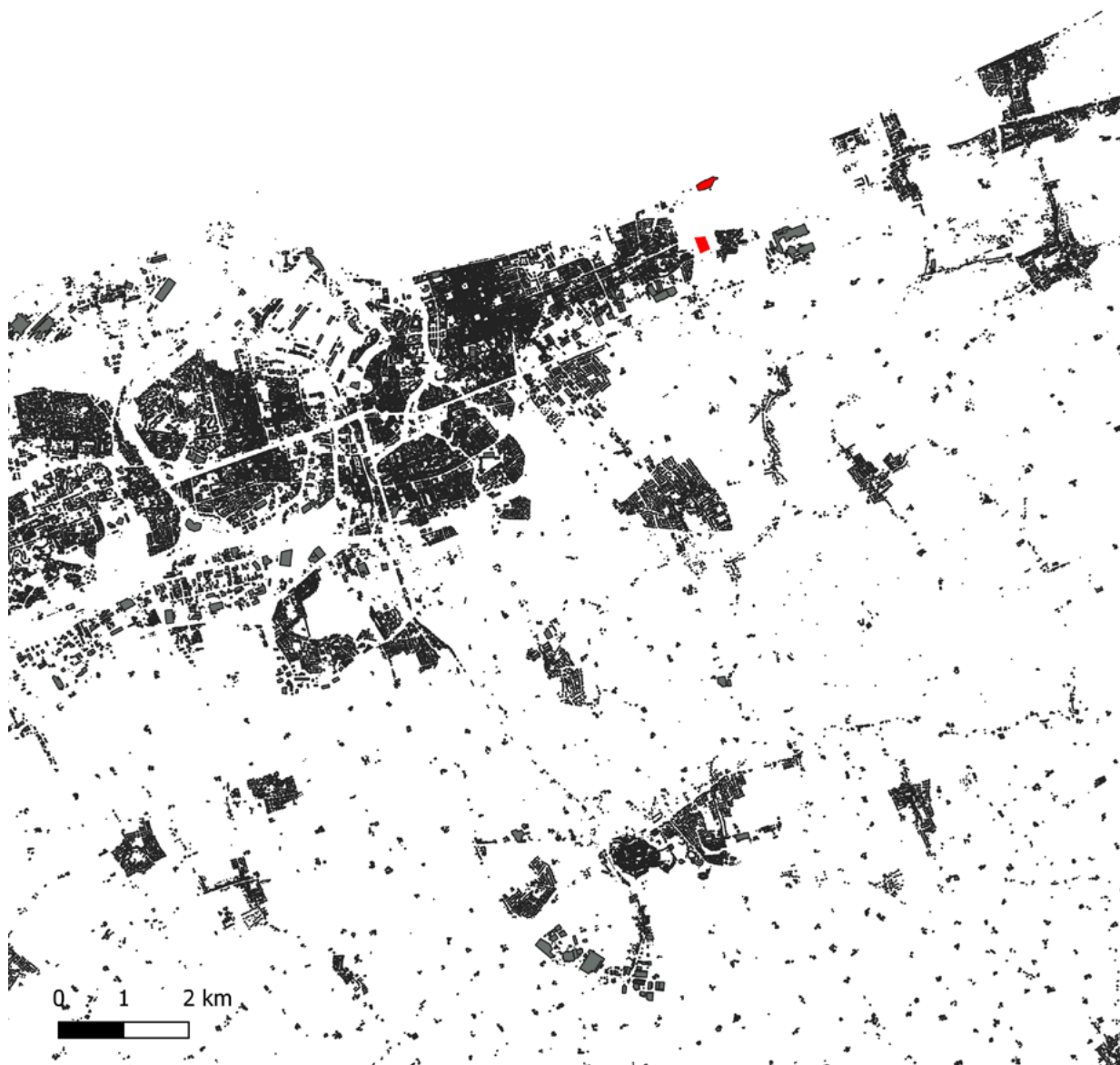


Figure 38 ci dessus
Plan de la dune de Flandres côté Flamand de la Panne à Nieupoort, 1873



Figure 40 ci dessus
Plan de la dune de Flandres côté Flamand de la Panne à Nieupoort, 1969





Comme le montrent les cartes historiques et les vues aériennes (pages précédentes), la dune a souffert de la pression foncière et de l'étalement urbain à partir du XIXe siècle.

Cet étalement a pour conséquence directe la fragmentation observable des milieux naturels, qui évolue vers une fermeture du paysage dunaire.

Malgré cet étalement, on constate que des zones naturelles perdurent et ce le plus souvent aux alentours des bunkers et fortifications restantes sur le littoral.

Si l'on observe l'évolution urbaine de l'agglomération dunkerquoise à l'ouest de la batterie, on constate que la jonction entre la batterie et le Fort à laquelle elle est reliée, a été une sorte de limite à l'expansion urbaine bien avant la mise en place des zones protégées.

Cela s'explique en partie par la conservation des fortifications comme lieux militarisés encore vingt ans après la fin de la seconde guerre mondiale.

Même si les sites sont restés abandonnés, la main mise de l'armée a empêché toute expansion supplémentaire sur la dune au niveau des fortifications et a entretenu la mystification des bunkers inaccessibles jusque là au public.

La démilitarisation progressive a permis au conservatoire du littoral de récupérer ces sites naturels dans lesquels les fortifications sont toujours présentes.

Cependant, elle n'a pas vraiment permis à la population de s'appropriier ces fortifications, hormis l'intervention de quelques artistes locaux.

La curiosité récente et progressive des visiteurs a aussi causé du tort à la dune, les chemins ayant été tracés par les visiteurs et non régis par des chemins maîtrisés respectant la flore locale.





Implantés au niveau de ce qu'était autrefois la moitié de la dune de Flandres française, le fort des dunes et la batterie de Leffrinckoucke sont implantés au point le plus haut de la dune, emplacement militaire stratégique.

Etablie dans un territoire globalement plat, le sommet de la dune offre un point de vue imprenable sur les environs à plusieurs kilomètres.

L'expansion urbaine autour du site a sensiblement transformé le paysage dunaire et la batterie ainsi que le fort doivent aujourd'hui co-habiter avec des habitations, une usine sidérurgique, un camping et un complexe sportif.

Le chemin reliant la batterie et le fort emprunte aujourd'hui le même tracé qu'à sa création, cependant la dune en constante évolution a vécu bien des transformations et même si la plupart des reliefs ont changé, les emplacements du fort et de la batterie culminent toujours à vingt-deux mètres.

C'est l'unique point haut naturel en bord de mer dans l'agglomération dunkerquoise.





Le paysage dunaire a fait face à de nombreux changements au niveau de sa biodiversité et la présence récente d'arbres dans le paysage dunaire l'a considérablement perturbée.

Les arbres ont asséché la plupart des zones d'eau présentes dans la dune menant à la migration d'espèces animales et à la disparition d'espèces végétales.

Aujourd'hui les zones humides sont protégées par le Conservatoire du Littoral et ces zones sont clôturées pour maîtriser à la fois la présence humaine mais aussi pour réguler l'emprise de certains végétaux sur d'autres, afin de maintenir un certain équilibre.

La mainmise sur ces zones empêche donc toute nouvelle expansion urbaine sur la dune, cependant elle ne permet pas une maîtrise de l'affluence humaine dans les zones non clôturées.



Aperçu de la faune et flore de la dune, dans l'ordre :
L'oyat de la dune, le plan d'eau de la Panne, la Violette de Curtis, le Vertigo étroit, le Liparis de Loesel et le triton Crété

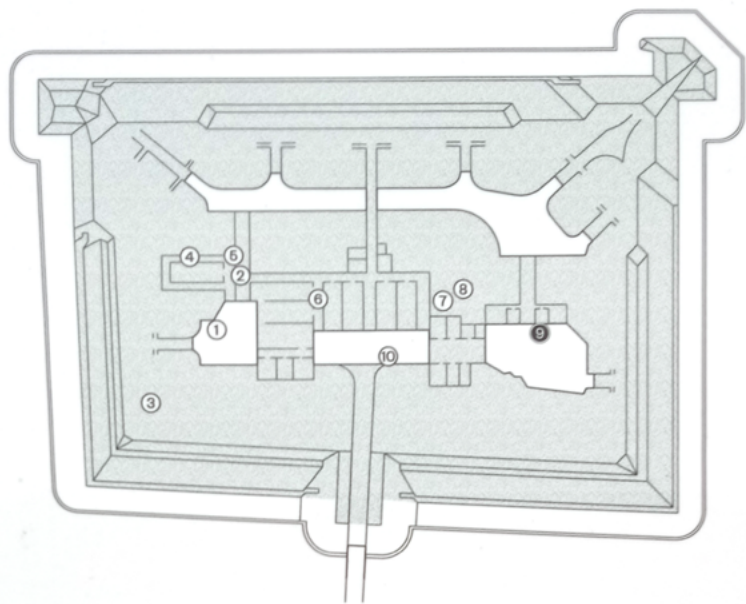


2.3 – PRÉSENTATION DU SITE : LA BATTERIE DE LEFFRINCKOUCKE



Figure 41 ci dessus
Photomontage de l'auteur à
partir de vues aériennes





Le Fort des Dunes est un fort Séré de Rivières* datant de 1878. Il fut construit, au même titre que la batterie de Zuydcoote, pour protéger Dunkerque et son port de toute attaque par l'Est.

Il a très vite perdu son rôle stratégique suite à l'évolution rapide de l'armement explosif et a été utilisé principalement en tant que casernement.

Ce n'est qu'au début de la Seconde Guerre mondiale, se trouvant au cœur de l'Opération Dynamo visant au rembarquement des troupes britanniques depuis Dunkerque que le fort s'est retrouvé sous le feu des bombardements.

Après la guerre, le fort fut à l'abandon jusqu'à son rachat par la ville en 1998.

Aujourd'hui site culturel et patrimonial, il est un témoin de l'architecture militaire du XIXe siècle.

Suite à un plan de défense nationale du littoral, baptisé « Bouclier de Neptune » mis en oeuvre par la Marine en 1870, de nombreuses fortifications côtières sont construites sur le littoral français.

La particularité de ces fortifications est que suivant un plan standard, leur mise en oeuvre reste locale par l'utilisation de matériaux locaux et de la main d'oeuvre locale.

Ceci explique par exemple les similitudes de formes entre les différents forts Séré de Rivières présents en France, mais à la mise en oeuvre très différente selon la localisation du fort.

Ainsi le Fort des Dunes est construit en briques de sable, tandis que le Fort de Boullemont est en pierre locale ou bien même en brique rouge pour le Fort de Dollemard (confère annexe page XX)

L'architecture de la batterie construite, en annexe, où les bâtiments se dissimulent sous le sable laissant apparaître une façade résonne en écho avec l'architecture du Fort des Dunes.

Figure 42 page ci-contre
Plan et photo aérienne du Fort des Dunes, Muséal du Fort de Dunes, Leffrinckoucke, photos issues d'un panneau du muséal, réalisées par l'auteur

*
Le système Séré de Rivières est un ensemble de fortifications bâti à partir de 1874 et jusqu'au début de la Première Guerre mondiale le long des frontières et des côtes de France.





Parcours entre le fort et la batterie, tableau de séquences remarquables





« La mer est un espace de rigueur et de liberté » Victor Hugo

850 mètres séparent le Fort de la batterie par un chemin de sable contournant un relief de la dune.

En arrivant devant le Fort depuis la ville, le calme s'installe progressivement à mesure que l'on s'éloigne de la route en approchant le cimetière militaire bordé par la piste cyclable de la voie verte.

Une fois le cimetière dépassé, il ne reste plus que le chemin de fer à franchir avant de se retrouver dans un calme absolu entouré par la végétation haute de la dune.

Le parcours est relativement plat malgré les différents reliefs qui nous entourent. Parfois à droite, la végétation laisse place à des plaines de sable.

Le calme est toujours présent, parfois perturbé par le cri des mouettes au loin.

Plus on s'éloigne dans la dune, plus on a l'impression que le ciel retombe devant nous, que l'horizon est à portée de main, jusqu'à la rencontre plus ou moins inattendue avec un monolithe de béton se révélant entre la végétation bordant le chemin.

En continuant d'avancer on se rend compte que le monolithe n'est pas seul, plusieurs masses de béton surplombent l'horizon, intrigant, attisant la curiosité. On devine que de l'autre côté de ce mont de sable à gravir, se trouve la mer.

Une fois gravi, l'horizon de la mer se dresse devant nous, mais même si la vue est imprenable, c'est en se retournant que l'on prend conscience de l'épaisseur que l'on vient de parcourir, du paysage dunaire et de sa richesse. La dune est finalement là pour nous remettre à notre place, nous qui pensions prendre de la hauteur par rapport à la mer et au monde qui nous entoure.





Un belvédère imprenable sur le paysage côtier





La batterie de Zuydcoote est aujourd'hui l'élément architectural le plus oriental du complexe balnéaire liant la plage de Dunkerque à celle de Leffrinckoucke et courant le long d'un perré de près de 5 kilomètres.

La masse inerte de ses "blockaus" accroche le regard des promeneurs.

De nos jours, elle semble ne plus être que l'un des deniers témoins du passé militaire de notre région, soumis aux attaques des flots marins et aux dégradations du temps.

Depuis les années 80, ces érosions multiples modifient sensiblement son aspect et rendent difficile la lecture de son évolution au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Une étude architecturale et historique des ruines de cette fortification maritime, perdue maintenant au milieu d'un espace dunaire du conservatoire du littoral, paraissait être une nécessité pour la connaissance de ce patrimoine qui disparaît irrémédiablement.

Figure 43 page ci-contre
Photo aérienne de la batterie de Leffrinckoucke depuis le sud, image issue de bing maps





La batterie de Leffrinckoucke, ensemble de vestiges à disposer



Les volumes de béton et de briques, vestiges de la batterie semblent émerger du sable tels des objets échoués dans la dune. Ce n'est qu'en les arpentant que l'on commence à comprendre leur alignement, qu'ils ne sont pas là par hasard.

En plus de l'alignement, une distance régulière les sépare, on comprend alors que les objets suivent un plan, une hiérarchie, qu'ils dépendent les uns des autres.

On croit alors que l'ensemble a été imaginé et construit au même moment, c'est à dire pendant le second conflit mondial mais ce n'est pas le cas.

Ce n'est qu'en s'intéressant à son histoire que l'on découvre en réalité que l'état actuel de la batterie, cet ensemble de fortifications, est le résultat de pas moins de cinq modifications majeures.

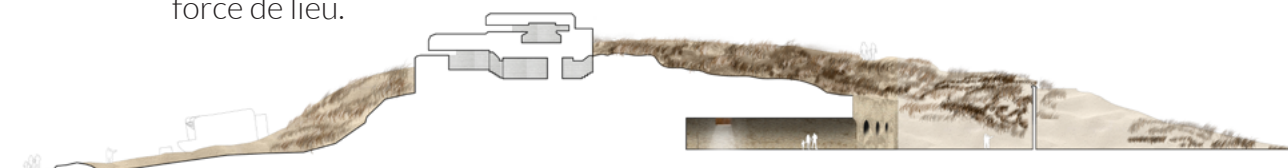
En effet des éléments datant des années 1890 cotoient des fortifications de 1910, 1930 et d'autres de 1942 et 1944.

La batterie est donc en réalité un témoin de différentes couches historiques qui ont au fur et à mesure modelé et transformé le site.

Il serait intéressant de mettre en évidence ces strates, qui à l'image du projet de revalorisation du Fort de l'Ecluse, permettrait de révéler les différentes époques de construction tout en préservant l'esprit du lieu. Mais faut-il revaloriser toutes les fortifications ? Traiter l'ensemble de la batterie ? Ou juste une partie ?

Avec l'étude menée jusqu'à maintenant, il serait sans doute judicieux d'intervenir de manière ponctuelle, le site étant déjà beau et complexe. Mais où intervenir ?

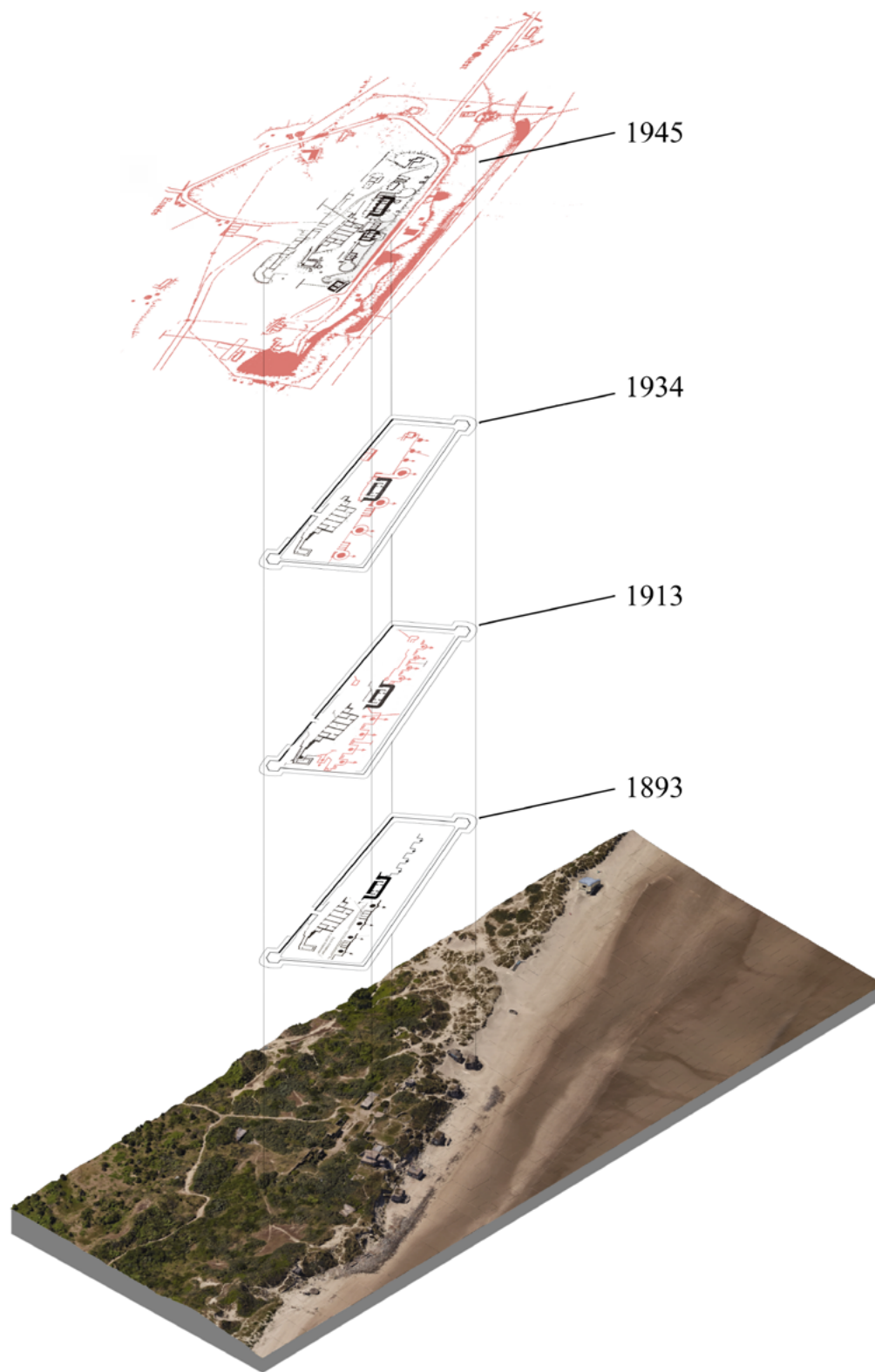
Pour proposer une hypothèse, il faut étudier l'évolution de la batterie et identifier les éléments faisant force de lieu.





Entre deux univers marqués par les époques



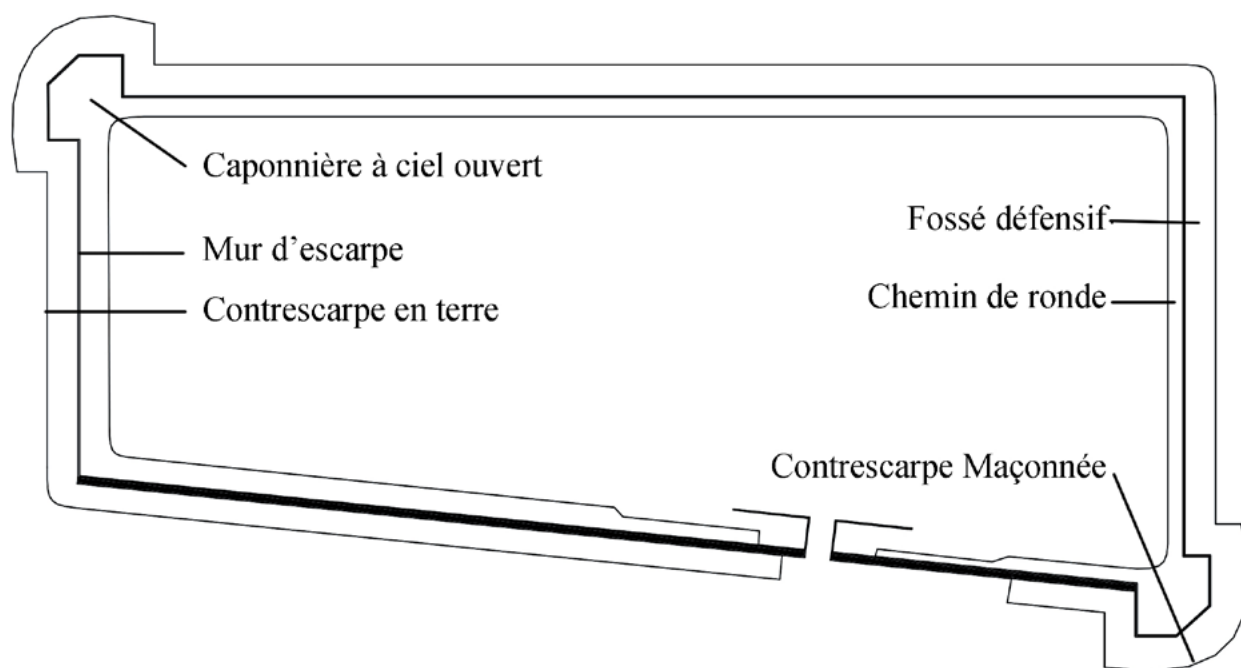


Evolution de la batterie et ses différentes modifications au cours de l'histoire



Datation des fortifications actuelles de la batterie

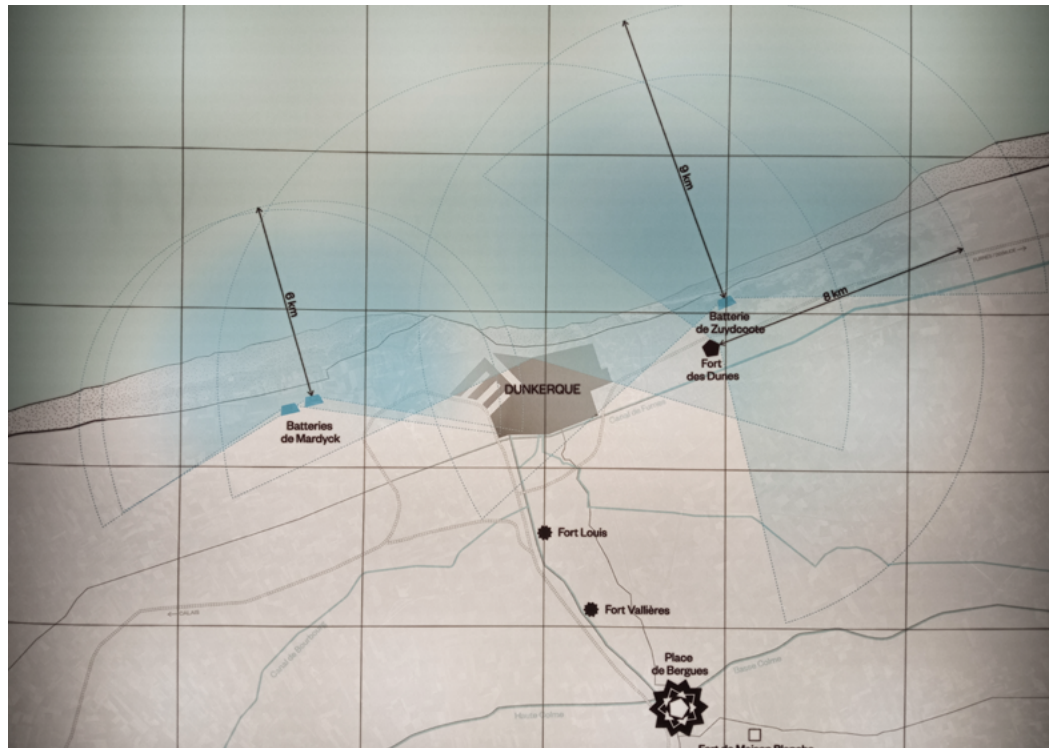


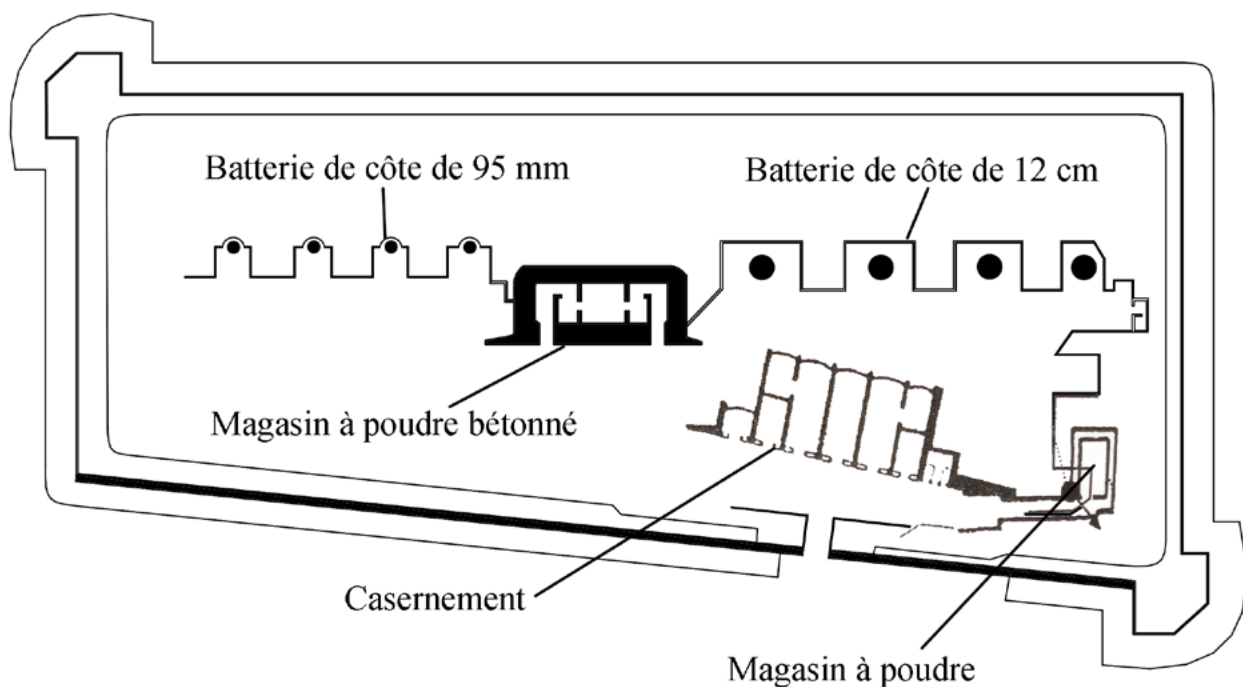


1877-1879

Dans un décret du 1er octobre 1877, le ministère de la Guerre Précisa les conditions d'édification de nouvelles fortifications à l'est de Dunkerque sur le territoire communal de Leffrinckoucke. Une batterie terrestre ou fort de l'est (le fort des Dunes) servant de verrou oriental protégeant l'agglomération dunkerquoise sera édifiée à la limite méridionale du cordon dunaire. Il lui sera annexé une batterie côtière. L'élaboration d'une nouvelle conception de défense du territoire national, nécessité par les modifications stratégiques liées à la défaite de 1871 ainsi qu'à l'évolution technique de l'armement, des transports et de la navigation, avait amené les autorités militaires à réorganiser la défense maritime du port de Dunkerque. Cette restructuration du réseau des protections côtières se fit conformément à la planification des fortifications qui fut élaborée par le général Séré de Rivières. Les fronts de mer protégeant directement les infrastructures portuaires et la ville connurent une évolution architecturale des bastions. Afin de verrouiller la rade de Dunkerque, deux batteries côtières furent édifiées l'une à l'ouest du port, la Batterie de Mardyck fermant par ses tirs la passe ouest et l'autre, à l'est, défendant la pénétration orientale par la passe de Zuydcoote. La batterie côtière de Zuydcoote se trouvait en bordure du « goulet de Bray-Dunes », voie de pénétration terrestre vers le port de Dunkerque. En cas de conflit, elle aurait été particulièrement exposée. Son implantation sur les dunes côtières de Leffrinckoucke lui permettait de bénéficier des tirs de flanquement du Fort des Dunes. De même, sa localisation, au débouché de la passe de Zuydcoote, permettait de défendre cet accès maritime sans le rendre inutilisable.

Figure 44 page ci-contre
Plan du rayon d'action des batteries et places fortifiées défendant la rade de Dunkerque en 1890





1890-1893

D'une superficie de 44 188 m², la batterie formait comme la plupart des fortifications du système Séré de Rivières un polygone simplifié.

Son contour se rapprochait du tracé d'un trapèze (168 m, 74m, 170 m, 55m). Sa disposition générale est celle d'un fort plat ou « à crête unique ». La crête de combat était commune pour l'artillerie et l'infanterie.

Elle était établie au-dessus de la caserne. L'organisation de la batterie répondait aux critères d'architecture militaire de l'époque dissociant les casemates logements, la batterie d'artillerie et la défense rapprochée. A partir de 1885, l'évolution des projectiles d'artillerie et l'amélioration de leurs capacités de destruction modifièrent considérablement la donne. La conception des fortifications dut prendre en compte ces nouveaux potentiels.

Au sein de la batterie, le magasin des poudres s'avérait être obsolète en raison de l'insuffisance de protection qu'offrait sa maçonnerie en briques et de l'évolution des conditions de stockage des munitions. La crête d'artillerie nécessitait une restructuration et un armement adéquat. Dans le cadre de ces travaux d'amélioration, un deuxième magasin à poudre fut édifié au centre de la crête d'artillerie côtière.

Ce nouvel édifice possédait des murs de protection bétonnés de 3.50 m d'épaisseur. Les chambres pour poudres et gargousses étaient à demi enterrées, le parapet général formant parados. Sa surface intérieure de 82 m² pouvait contenir 19 442 kg de poudre. Contre la façade du magasin, une soute aux projectiles fut construite en surface et une baraque aux armements fut édifiée près du front de gorge.

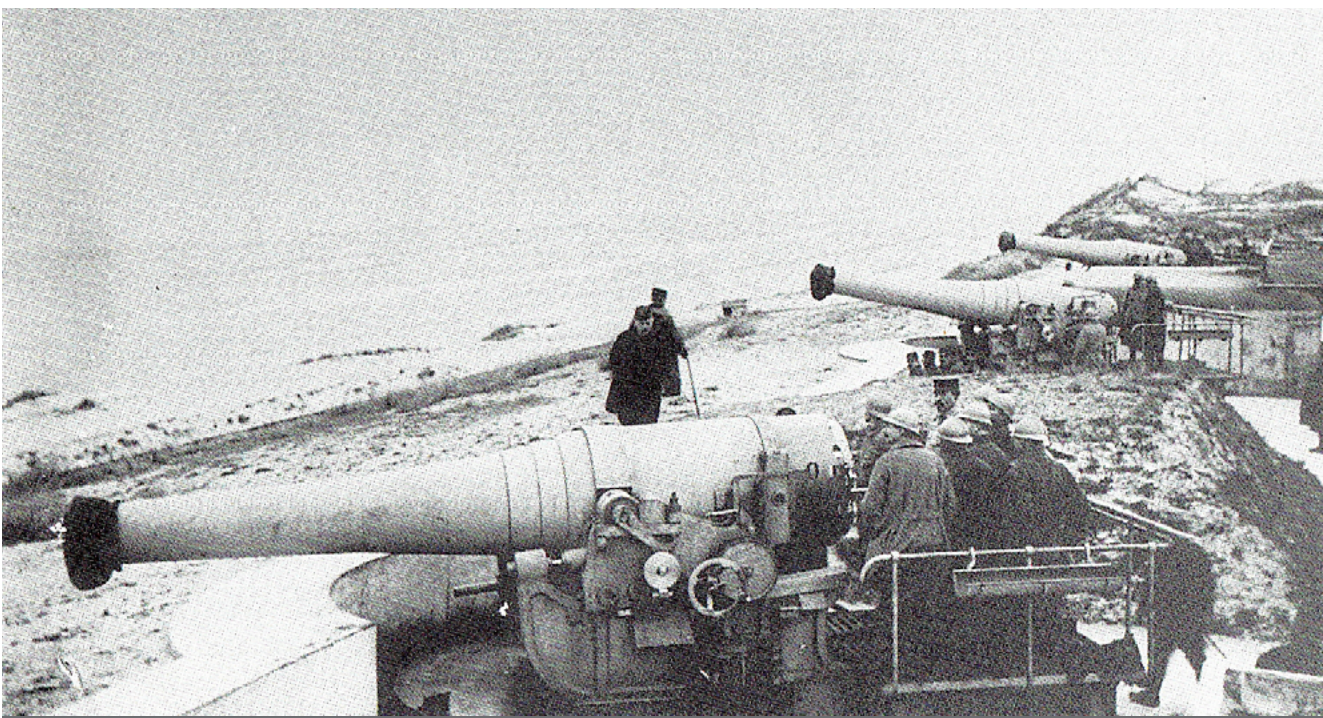
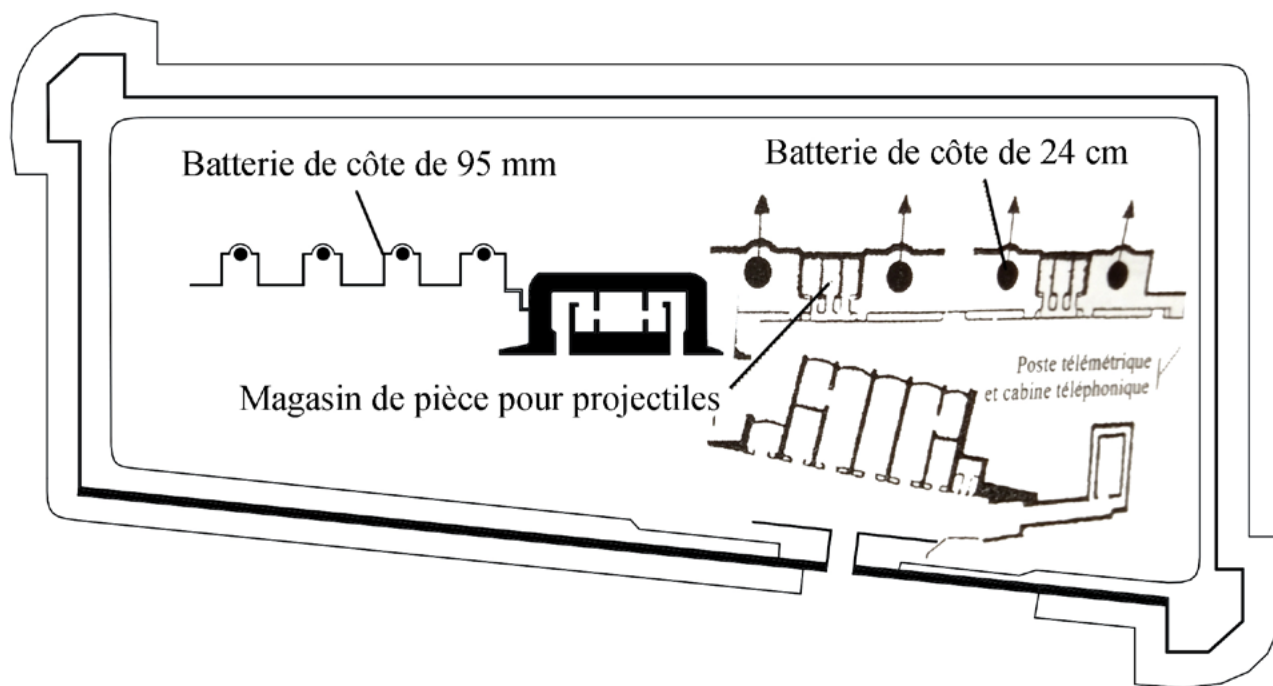


Figure 45 page ci-contre
Batterie de Zuydcoote batterie de 240 mm mle 1876





1913-1920

A l'aube de la première Guerre Mondiale, l'évolution constante de la puissance de feu de l'artillerie embarquée amena un troisième remaniement.

Les travaux furent réalisés par l'entreprise Dubuisson conformément à l'adjudication du 13 avril 1913. La batterie du front de mer de 95 mm était conservée dans l'état de 1893.

Par contre, les deux canons de place assurant la protection terrestre disparurent et le parapet dut être remodelé.

Désormais, ces deux emplacements d'artillerie étaient transformés en une position défensive pour infanterie.

Les quatre encuvements furent mis aux normes et flanqués de deux magasins bétonnés, destinés aux projectiles.

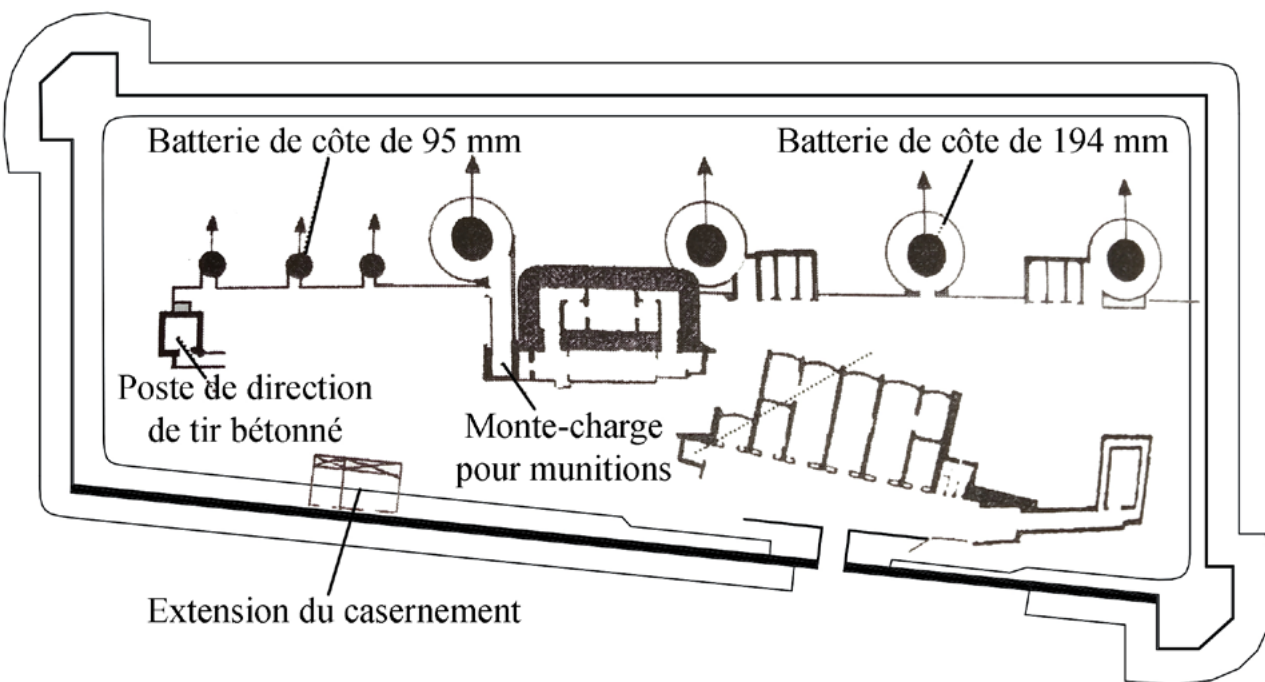
Lorsque la première Guerre Mondiale éclata, la batterie de Zuydcoote, nouvellement restructurée, fut amenée à jouer pleinement son rôle défensif de la rade de Dunkerque. La place de Dunkerque fut transformée en camp retranché. La défense terrestre fut améliorée.

Au cours de cette guerre, la commune de Leffrinckoucke subit des bombardements aériens et des tirs de la batterie lourde allemande de 380 mm, implantée au Leugenboom en Belgique, mais apparemment aucun projectile ne toucha l'ouvrage de Zuydcoote.



Figure 46 page ci-contre
Photographie aérienne de la
batterie de Leffrinckoucke
1920





La batterie de Zuydcoote. (Photo X.).

1934-1940

Le 31 août 1934, désormais détenteur de cette fortification, le ministère de la Marine conclut un marché de gré à gré ayant pour objet l'amélioration de l'ouvrage de Zuydcoote près de Dunkerque. Celle-ci comprenant le terrassement et la démolition de maçonnerie de toute nature et la construction d'ouvrages en béton armé. L'objectif de cette restructuration de la crête d'artillerie était de remplacer les pièces d'artillerie par des calibres supérieurs.

Cette modification nécessitait la destruction d'une partie des anciens encuvements. Les soutes à munition attenantes aux plates-formes de tir furent maintenues afin d'approvisionner trois des quatre pièces d'artillerie.

L'augmentation du diamètre des encuvements et le décalage généré, obligea les architectes à concevoir un double monte-charge (pour projectiles) permettant d'amener directement les munitions jusqu'à la quatrième pièce depuis la poudrière bétonnée, auquel trois petits magasins successifs furent adossés. Un poste de direction de tir à trois niveaux fut édifié au centre du parapet ouest.

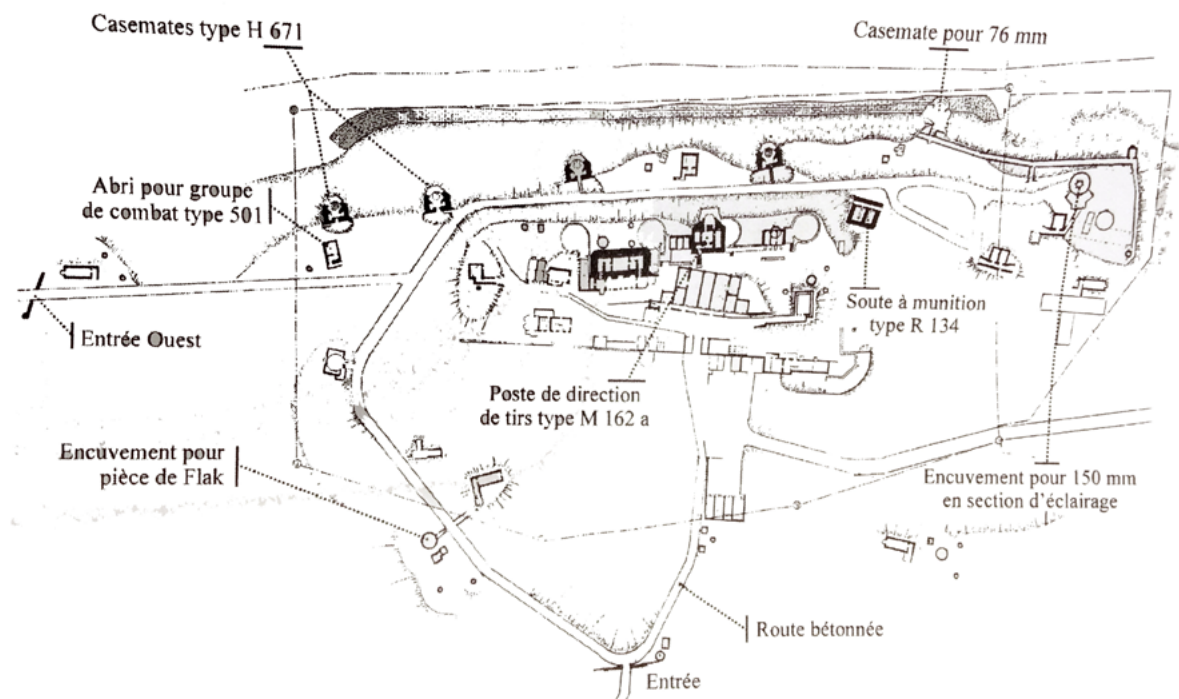
La voie d'accès fut élargie et des travaux de désensablement furent entrepris dans les cours, les fossés et le long du mur d'escarpe. Les masses sableuses furent stabilisées par des plantations d'oyats.

En 1940 depuis la déclaration de la guerre et le renforcement de ses effectifs par l'arrivée des mobilisés, l'ouvrage de Zuydcoote jouait pleinement le rôle qui lui était dévolu : protéger le port de Dunkerque des attaques maritimes et aériennes.

Bombardée durant l'opération dynamo en mai 1940, la batterie passa allemande le 4 juin 1940.

Figure 47 page ci-contre
Photographie aérienne de la batterie de Leffrinckoucke 1940, on distingue l'entrée principale de la batterie et les murs anti-souffle du casernement





1944-1945

La première entreprise allemande fut de rendre la fortification utilisable. Pas de grandes modifications notables n'ont été répertoriées avant le mois d'avril 1942, lorsque l'élaboration du mur de l'atlantique fut mise sur pied. Par un décret du Führer du 19 janvier 1944, le port de Dunkerque pris le statut de forteresse, « Festung Dünkirchen » devenant en quelque sorte un camp retranché du « Mur de l'atlantique ». La fortification du littoral s'intensifia. Plusieurs pièces anti aériennes furent mises en place, installées sur des encuvements bétonnés avec des abris attenants et enterrés. Afin d'alimenter les différentes pièces d'artillerie, plusieurs voies furent tracées offrant un axe ouest-est depuis la digue de Malo-Terminus, longeant les emplacements de canons jusqu'à l'extrémité est de la batterie, où fut construit un abri à munitions. Lors de la réalisation, de cette route bétonnée, le mur d'escarpe du front de mer fut réduit. Les quatre pièces d'artillerie principales furent abritées sous des casemates (côté mer). Un poste de direction de tir fut édifié sur la crête d'artillerie française. Ces derniers aménagements, étaient réalisés avec un procédé d'édification économique. La masse des casemates bétonnées fut construite à l'aide de « parpaings » utilisés en coffrage perdu..

Pour parer à un débarquement potentiel, le flanquement de l'ouvrage fut complété par deux points fortifiés constitués de casemates à deux axes de tir, de tobroucks et d'abris. Les dunes environnantes furent transformées en champs de mines et la plage se couvrit d'obstacles.

Entre 1944 et 1945 l'aviation alliée continua à bombarder le secteur. La batterie de Zuydcoote subit de gros dégâts. La bâtiment du front du gorge fut presque entièrement détruit et un projectile perça la voûte d'une casemate-logement du casernement.

Figure 48 page ci-contre
Dessin du plan de la batterie de Leffrinckoucke en 1945

Figure 49 page ci-contre
Photo aérienne de la batterie de Leffrinckoucke 1957





1945 à nos jours

Après la guerre, l'évolution de la politique européenne et de la stratégie militaire ne nécessitait plus de présence militaire à Dunkerque. La batterie qui restait la propriété de la Marine n'eut pas de nouvelle affectation.

Insérée dans le champ de manœuvres pour les troupes de l'armée de terre, elle fut pillée et dégradée.

Le 8 juin 1962, la Marine déclassait l'ouvrage côtier de Zuydcoote supprimant les 2e et 3e zones de servitudes autour de l'enceinte.

Suite aux détériorations dues à l'érosion, aux assauts de la mer et au vandalisme, le ministère de la Défense fit procéder à des destructions dont celle d'une des casemates d'artillerie et obstrua la majorité des accès aux divers bâtiments.

La batterie de Zuydcoote est le dernier vestige de la défense côtière de la rade de Dunkerque. Depuis 1879, elle a connu cinq restructurations architecturales permettant de retracer une grande partie de l'histoire du XXe siècle. Ces différentes améliorations permettent de concrétiser l'évolution de l'armement et son influence sur les ouvrages militaires. Cette fortification côtière qui a protégé le port pendant 70 ans est aujourd'hui en ruine au milieu des dunes du Conservatoire du littoral. Le XXIe siècle sera-t-il le témoin de sa disparition ?

Figure 50 page ci-contre
Photo aérienne de la batterie de Leffrinckoucke 1962

Figure 51 ci-dessous
Photos de la batterie après démilitarisation en 1962





L'ancienne brique en dialogue avec l'intérieur de dune



Parmi les éléments fortifiés les plus anciens datant de la fin du XIX^e siècle, le bâtiment du casernement est l'élément en brique le mieux conservé malgré les dégâts qu'il a pu subir à la fin de la seconde Guerre Mondiale.

Egalement encore visible de la même période, le mur d'enceinte sud de la batterie est encore debout.

Ensemble ils délimitent la cour intérieure de la batterie en renforcement par rapport à l'ensemble des édifices de la zone.

Protégée du vent, actuellement la cour est un endroit prisé par les promeneurs, y restant le temps d'une halte avant de gravir la dune pour accéder aux fortifications en hauteur.

Ce qui est aussi intéressant avec ces éléments, c'est qu'ensemble ils s'adressent plutôt à l'intérieur de la dune et sont les éléments construits en brique faisant le lien avec le Fort des Dunes.

Les éléments en béton s'adressant en grande partie à la mer.

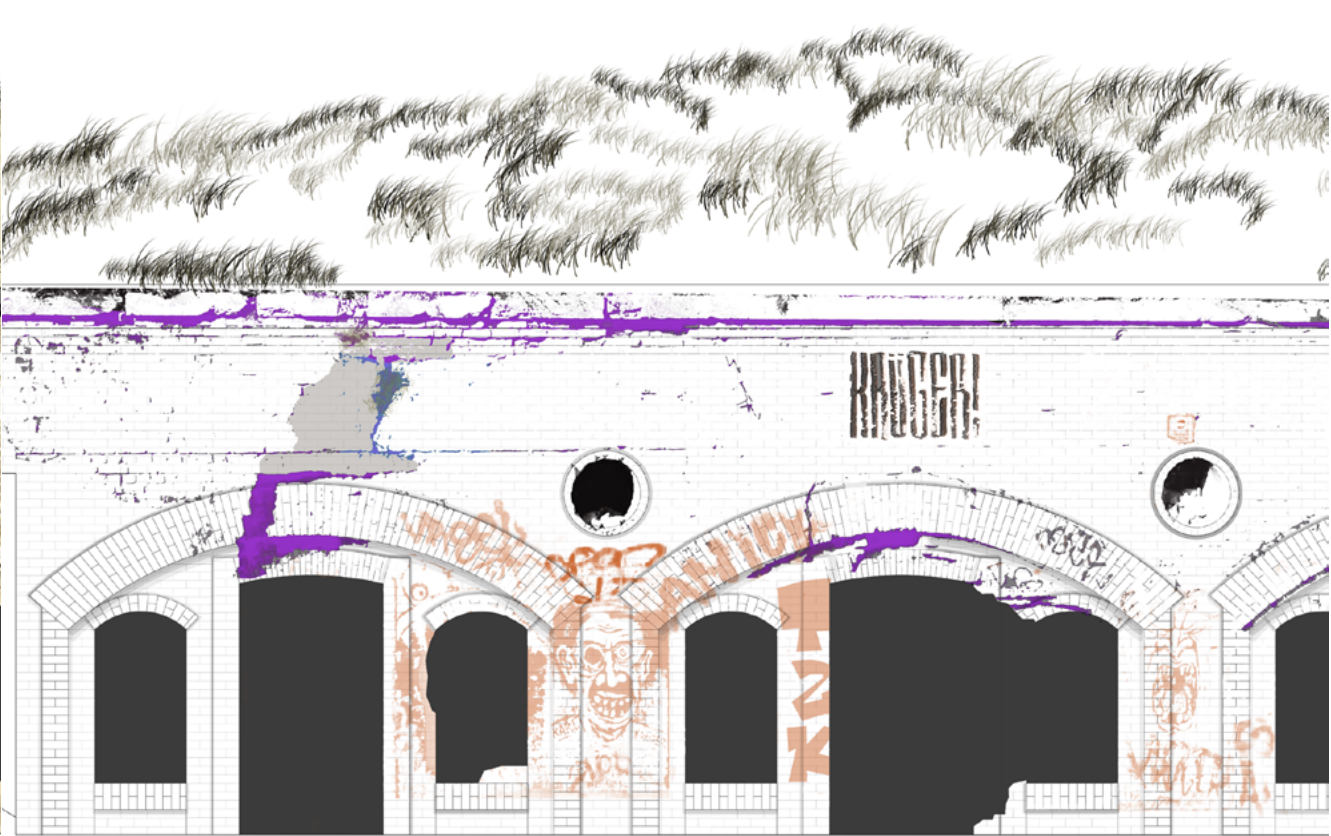
Le casernement, une des parties les plus anciennes les mieux conservées mais ayant tout de même subi des dégradations humaines et naturelles, aujourd'hui nécessite aujourd'hui une attention particulière afin de permettre sa revalorisation et son entretien.

Car même si les masses de béton érigées en bord de mer interpellent le promeneur, c'est bien l'architecture en brique de sable intégrée et dissimulée dans la dune qui fait force de lieu et c'est également cette architecture qui perdurera tandis que les bunkers suite à l'érosion de la dune seront tombés.

Cette architecture en brique de sable est donc un point de départ intéressant dans la mise en place d'un projet de revalorisation de la batterie s'adressant à l'intérieur de la Dune.



Diagnostic de l'état actuel de la fortification



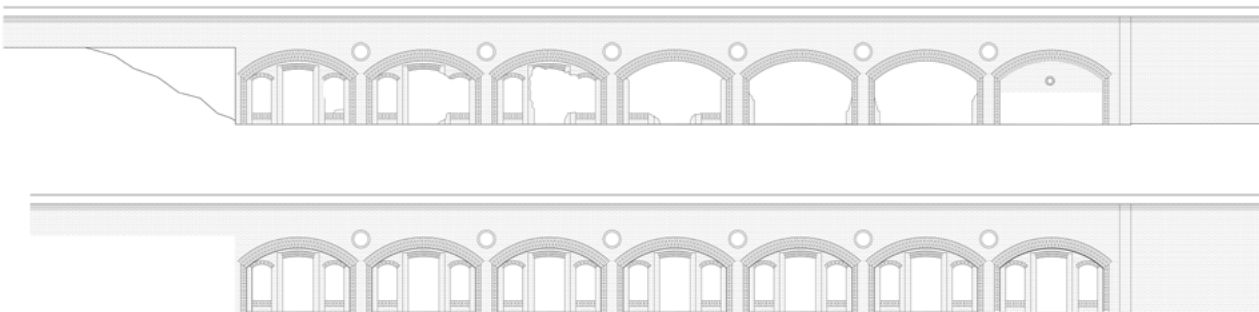
Les traces présentes en façade sont les témoins d'impacts de différentes natures :

- L'impact hydrologique** avec les traces d'infiltrations d'eau indirectes.
- L'impact biologique** qui en découle avec le développement parasite de végétation dans les fissures causées par l'infiltration d'eau.
- L'impact mécanique** avec la perte de matière structurelle apparaissant comme des manques, des casses au niveau des briques.
- L'impact humain** avec les tags, inscriptions, panneaux, mais aussi par l'obturation en maçonnerie enduite.

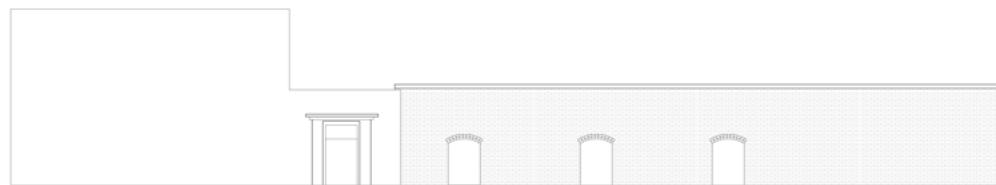
- Perte structurelle de matière (manque, casse)
- Impact humain, tags, inscriptions...
- Obturation par maçonnerie enduite
- Infiltration indirecte d'eau



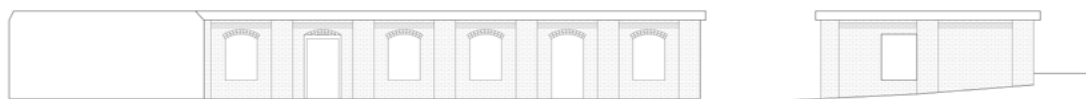
Différentes Typologies présentes sur le site



Façade du casernement actuel et son état d'origine



Façade du magasin à poudre actuel



Façade de l'extension de casernement actuel

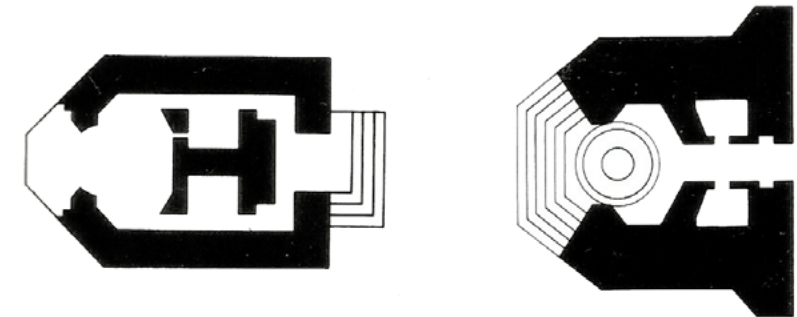
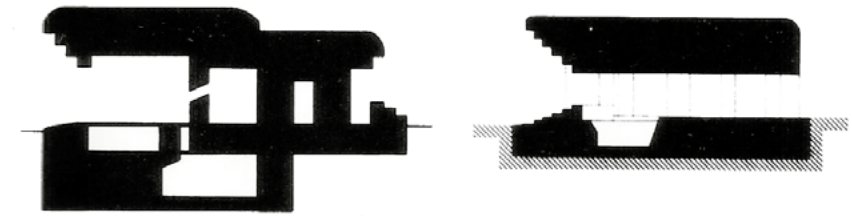


Figure 52 Ci-dessus
Bunker de tir pour canon de 75 type H

VIRILIO P. Bunker archéologie, typologie des ouvrages du mur de l'atlantique, p67

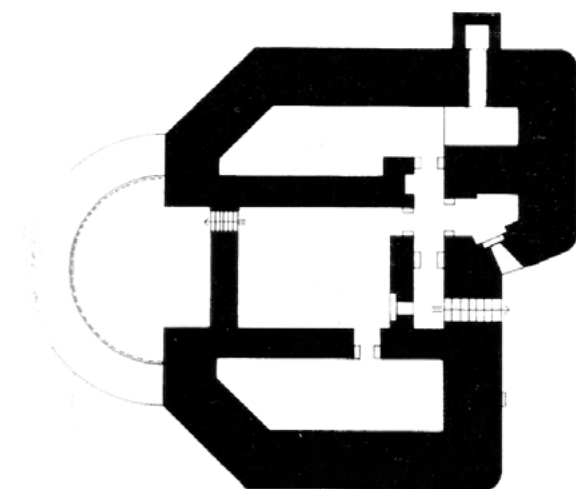
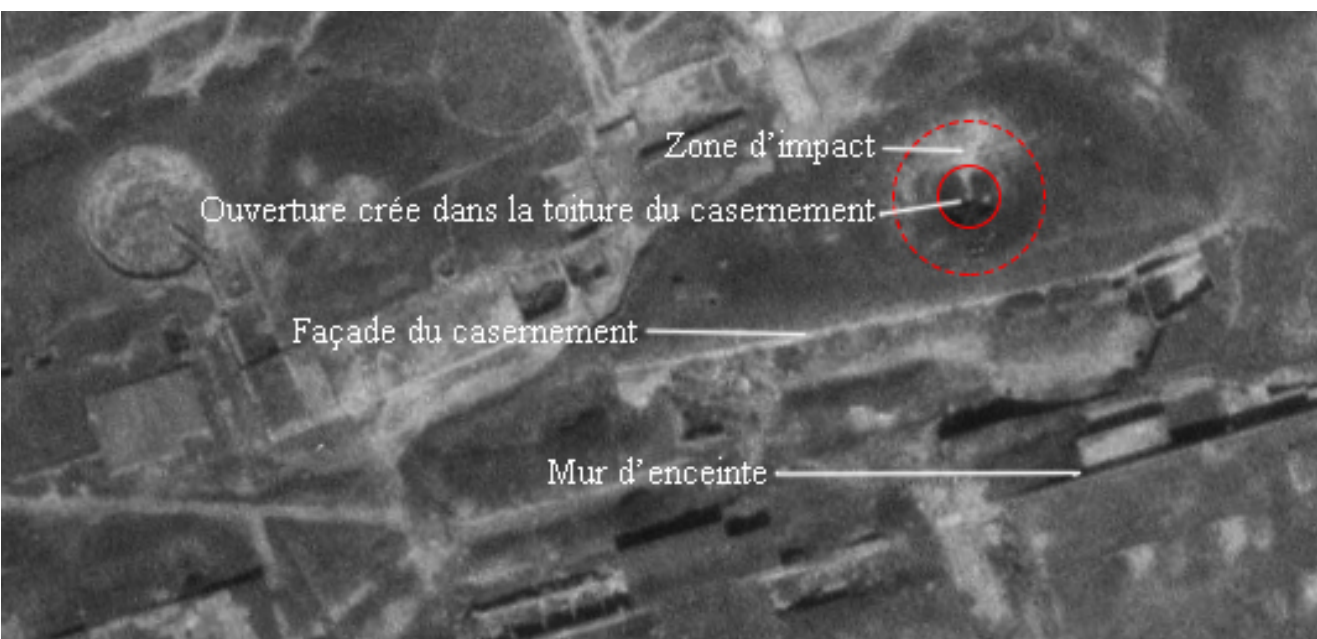


Figure 53 Ci-contre
Bunker d'observation type H
Servant à diriger les tirs

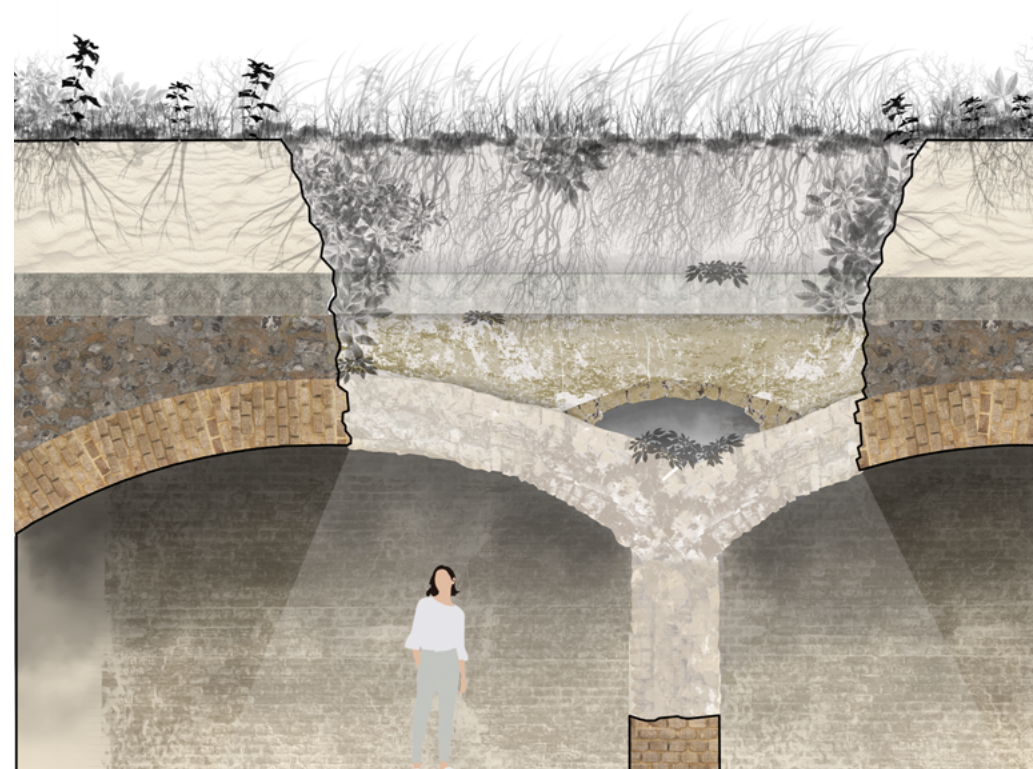
VIRILIO P. Bunker archéologie, typologie des ouvrages du mur de l'atlantique, p67



Opportunité accidentelle

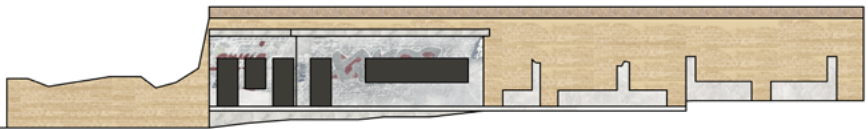


La batterie présente un trou d'obus causée par un bombardement allié entre 1944 et 1945.
L'impact a crée une ouverture zénitale entre deux travées du casernement.



Faut-il restituer l'aspect des travées en comblant l'ouverture ?
Faut-il laisser l'ouverture telle qu'elle est ?
L'ouverture ne serait-elle pas une opportunité afin de créer une circulation verticale ?





Entrée de la batterie par le mur d'enceinte sud

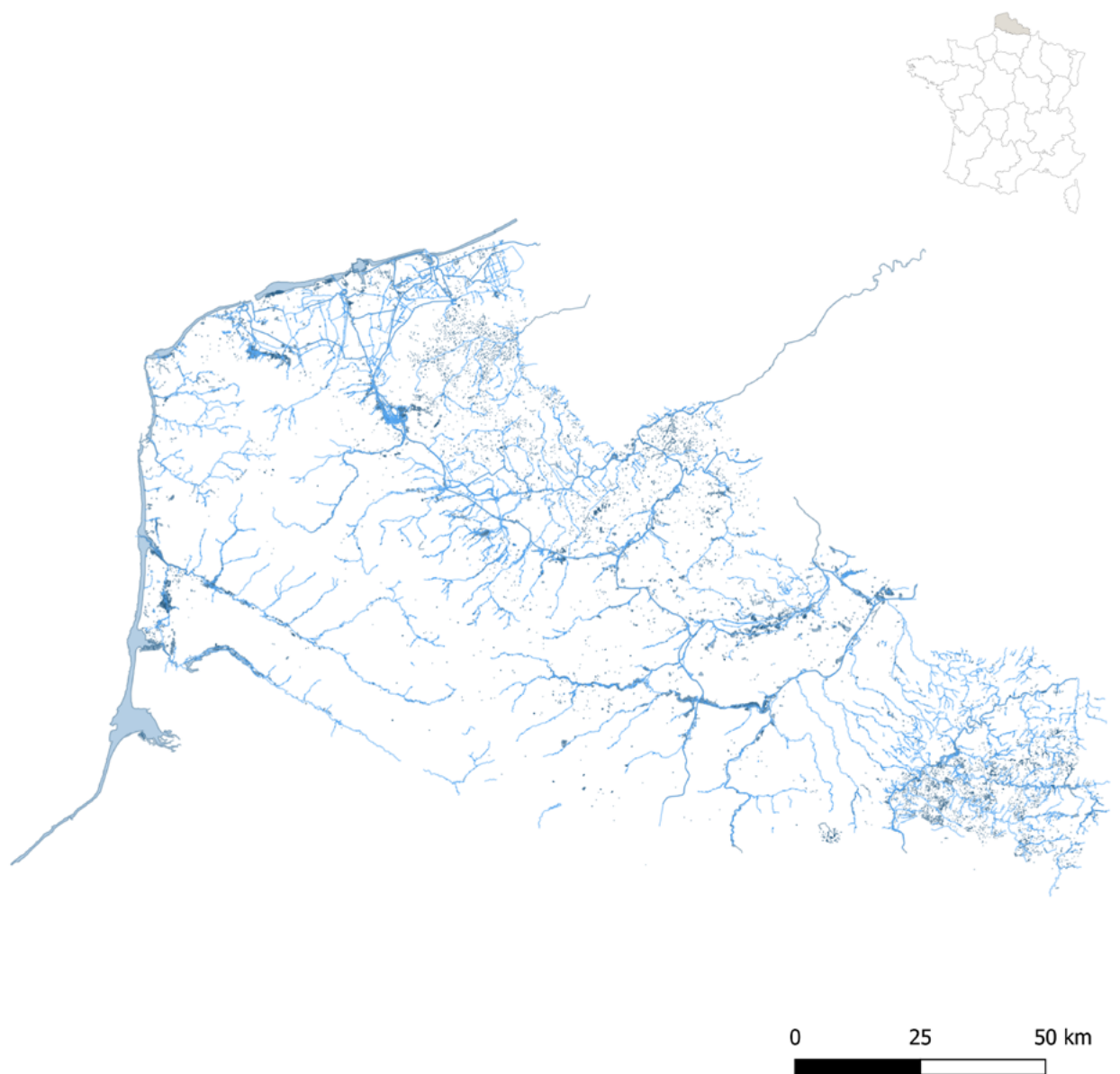
Faut-il rebâtir l'entrée à l'identique, par mimétisme ?
N'est-il pas plus intéressant de la suggérer par une intervention contemporaine ?





P A R T I E T R O I S

LE PAYSAGE, L'HOMME ET SA MÉMOIRE À TRAVERS L'ART



Plan du réseau hydrographique de la région Hauts de France

3.1 – LA CÔTE D'OPALE, TERRITOIRE D'EXPRESSION CULTURELLE

Du paysage dunaire au paysage de falaise, la côte d'opale a cette richesse de proposer une diversité de panoramas côtiers. Parmi ses 120 km de côte qui s'étendent de la frontière belge jusqu'à la Somme, ces paysages sont rythmés par les différentes embouchures, canaux et estuaires formant un réseau hydrographique riche.

Cette étendue de voies fluviales participe à l'identité du territoire par son omniprésence aussi bien en côte qu'à l'intérieur des terres.

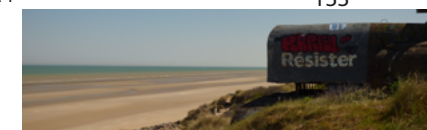
La présence de l'eau participe à la diversité des paysages de la région et permet un déplacement doux supplémentaire par canaux et rivières.

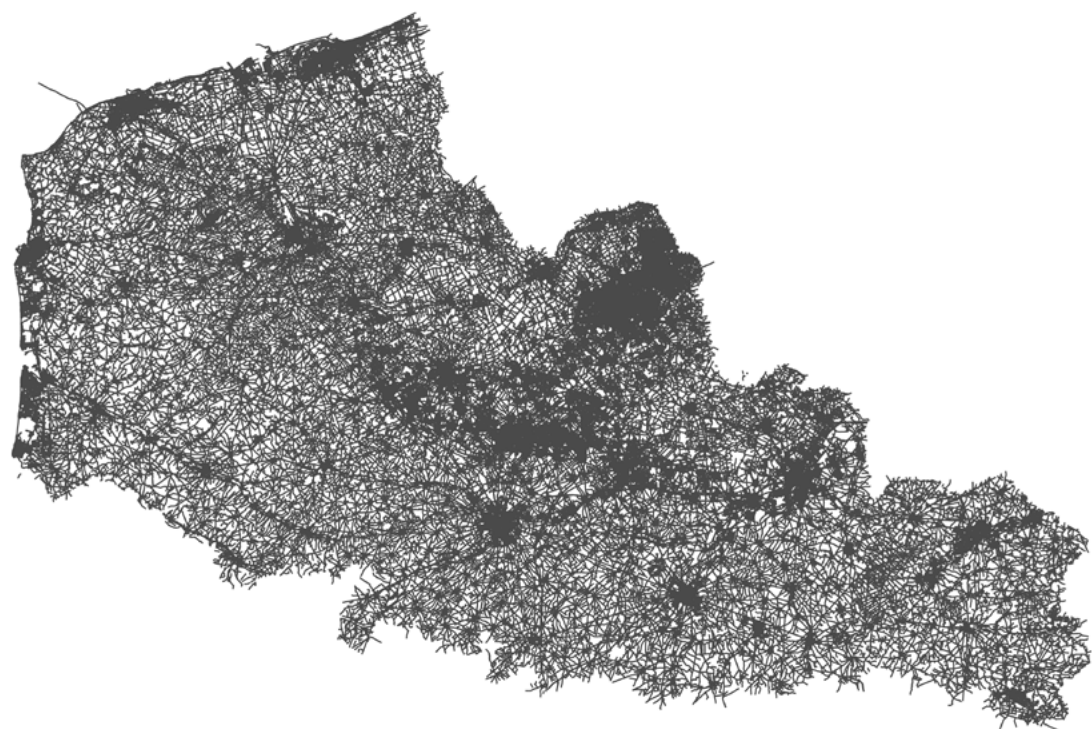
Partagées avec la Belgique, certaines de ces voies d'eaux rejoignent des couloirs commerciaux européens et participent à la dynamique du territoire.

En plus de ces voies d'eau, la région dispose d'un réseau routier et ferroviaire important. Ce besoin de mobilité s'explique par la concentration des activités aux alentours des grandes villes et de la métropole lilloise, situées en intérieur des terres.

Ainsi bon nombre d'habitants de la côte se déplacent chaque jour pour aller travailler dans les grandes villes. Cette facilité de transport permet donc de relier les villes de la région à différents points de la côte, la rendant très accessible depuis l'intérieur des terres.

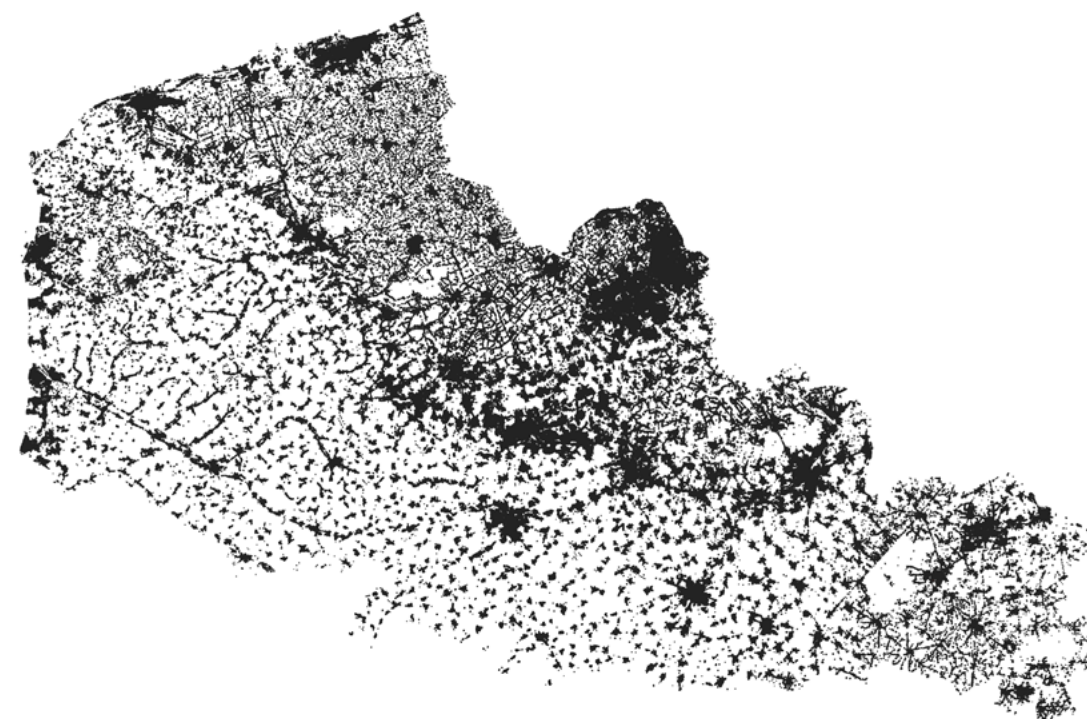
La centralisation des activités au sein des grandes villes et de la métropole lilloise a eu pour conséquence la centralisation de l'enseignement, d'une part de l'activité professionnelle mais aussi de la culture.





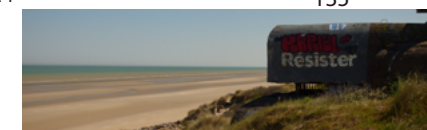
0 25 50 km

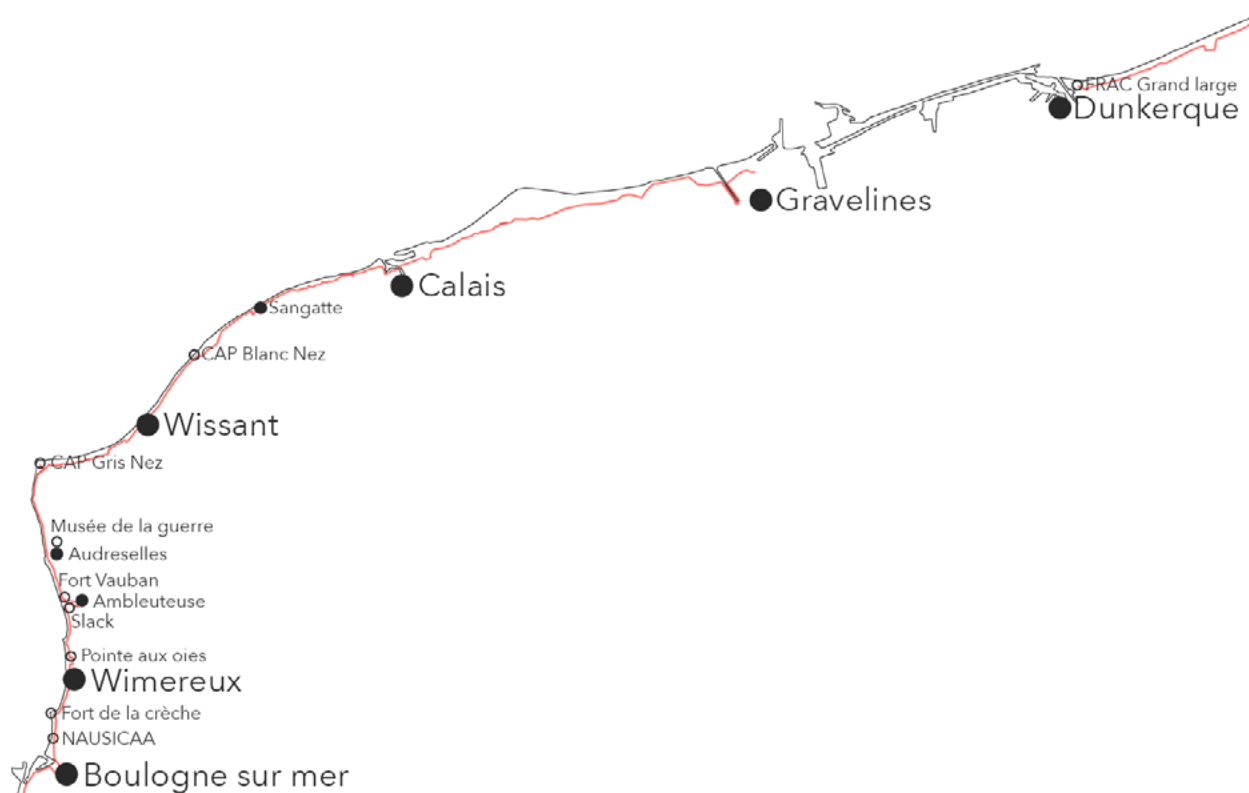
Plan du réseau routier de la région Hauts de France



0 25 50 km

Plan de la densité bâtie de la région Hauts de France





Plan du chemin de grande randonnée GR 120 et les sites culturels que le chemin rencontre

La métropole lilloise regroupe à elle seule une grande partie d'universités et de musées concentrant un éventail d'échantillons d'art de la région.

Cependant, la facilité de mobilité, devrait permettre aux musées locaux de conserver leurs œuvres et pièces unique sur place, favorisant le déplacement du visiteur par rapport aux œuvres.

La côte d'opale possède une richesse culturelle qui permet d'inscrire les musées dans un réseau liés entre eux par les chemins de grandes randonnées. Le GR 120 par exemple reliant l'estuaire de la Somme jusqu'à la frontière belge, est le chemin de randonnée dans lequel s'inscrivent de nombreux lieux culturels.

Le GR 120 relie non seulement les sites culturels de la côte, mais également l'ensemble des sites historiques fortifiés.

Une grande partie de la richesse historique de la région appartient à la côte.

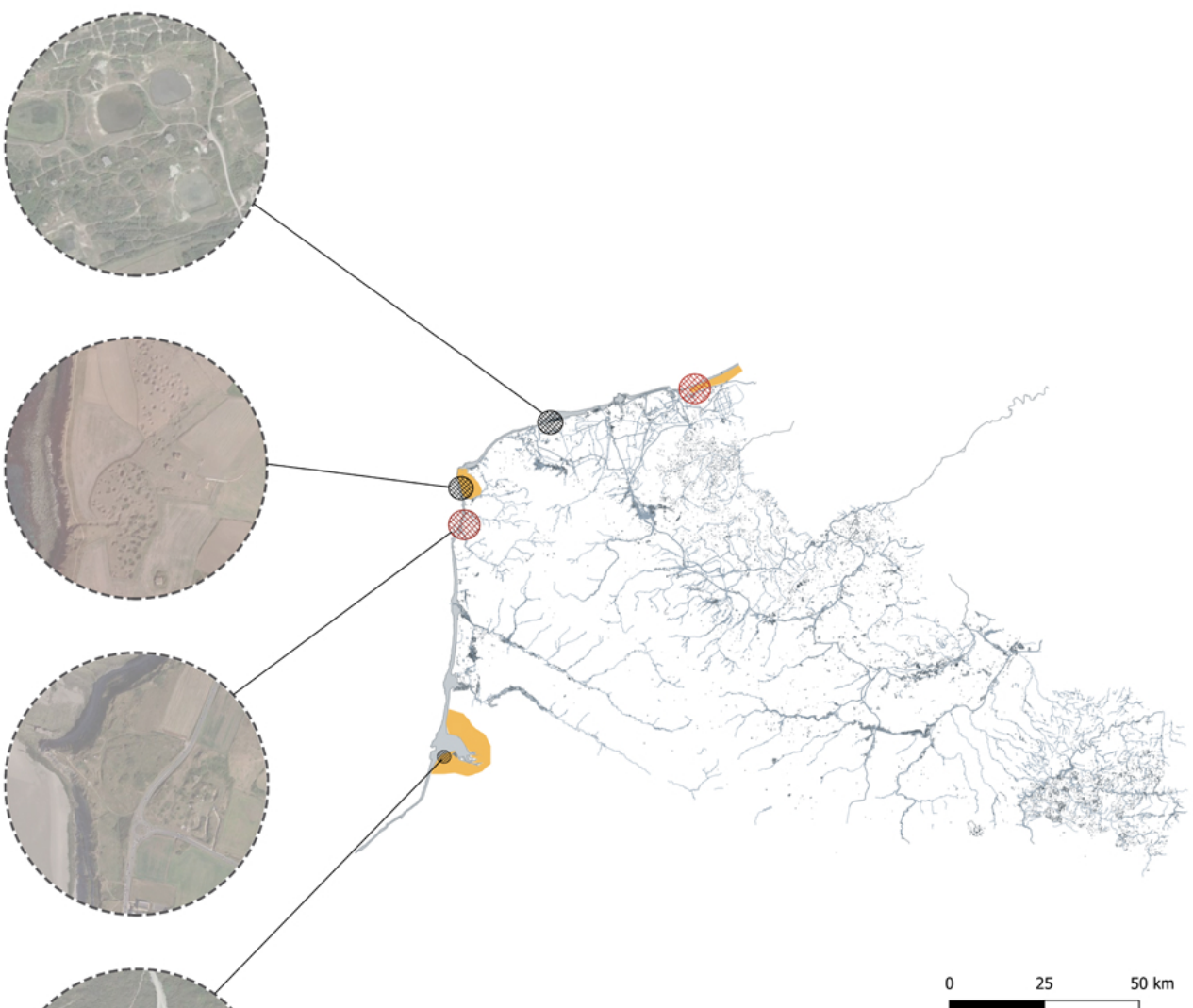
S'inscrivant elle-même dans un ensemble fortifié à plus grande échelle, du sud-ouest de la France jusqu'au nord de la Norvège.

Passant par Dunkerque et longeant la plage jusqu'à Bray Dunes, le chemin de grande randonnée passe au pied de la batterie de Leffrinckoucke.

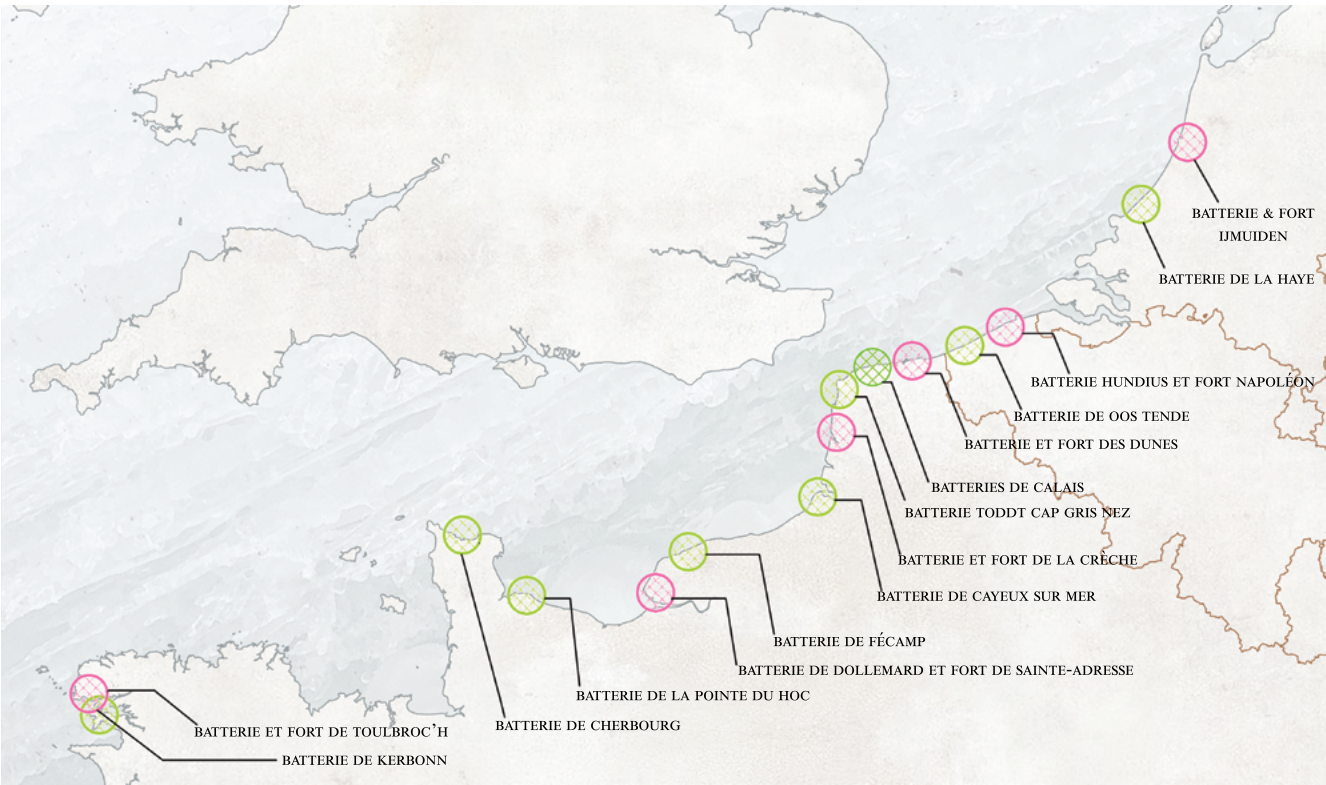
Il serait donc intéressant de rattacher la batterie en tant que nouveau lieu culturel à ce chemin de randonnée reliant les sites culturels emblématiques de la côte.

La batterie de Zuydcoote s'inscrit dans cet ensemble de fortifications côtières et de lieux culturels transfrontaliers.





Identification des fortifications de la côte d'opale
 En rouge sont représentées les batteries et en jaune
 les réserves naturelles de la côte d'opale



Identification des fortifications de la côte nord-ouest
 En vert sont représentées les fortifications remarquables
 En rouge sont représentées les batteries côtières





3.2- LA BATTERIE DE LEFFRINCKOUCKE, LIEU D'EXPRESSION ENGLOUTI

Au-delà de sa pertinence historique, le site de la batterie renferme des chefs-d'œuvre d'artistes anonymes. Ils se sont approprié différents bunkers comme support d'expression.

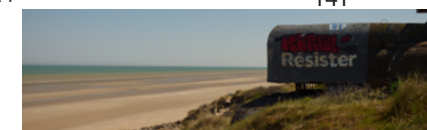
Parmi les nombreux tags participant à la dégradation visuelle du site, certaines peintures se démarquent par leur qualité.

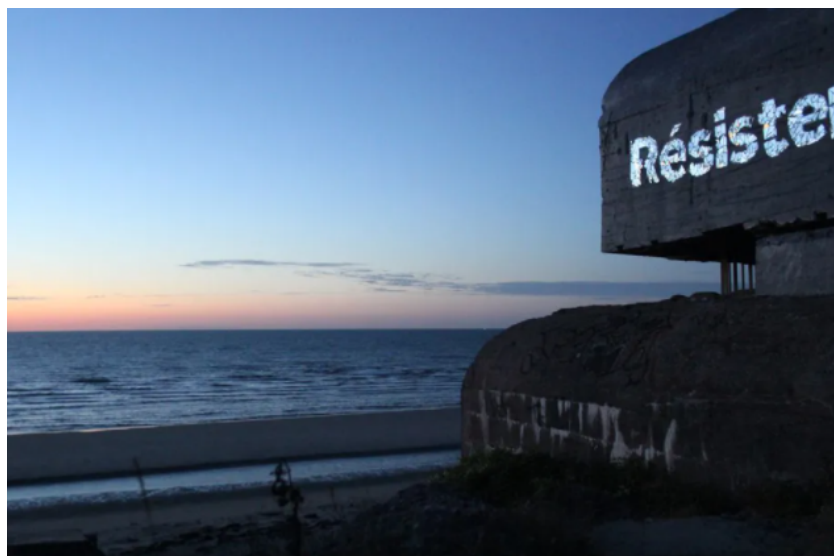
Plus visible, les mosaïques de miroirs sur deux des bunkers, dont le bunker d'observation le plus imposant, reflètent à l'horizon un message d'espoir et installe une certaine poésie dans le paysage dominé par les monolithes de béton.

On peut ainsi lire « Résister » sur la face ouest du bunker s'adressant à la côte française, « To resist » qui s'adresse à l'Angleterre face à la mer, et « Widerstehen » à l'est qui s'adresse à l'Allemagne. L'œuvre du bunker, ayant basculé entièrement recouvert de mosaïque de miroirs, est une œuvre connue dans toute la région, photographiée sous tous les angles par bon nombre de photographes.

Aujourd'hui menacée par manque d'initiative d'entretien de la part de la ville, cette œuvre va disparaître laissant réapparaître le bunker tel qu'il était, telle une masse grise échouée sur le sable.

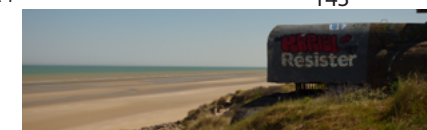
Figure 54 page ci-contre
Photo du Bunker aux mi-
roirs, Leffrinckoucke





Oeuvre anonyme : un message d'espoir se reflète et résonne en trois langues sur les différentes faces du bunker le plus imposant

Figure 55, 56 et 57
Photos de l'oeuvre aux
miroirs sur le bunker
d'observation, artiste
anonyme





Oeuvres anonymes, peinture réalisée sur la paroi d'un bunker

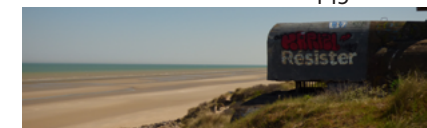
Dans l'interrogation du devenir de ces bunkers, la tentative d'appropriation de ces ouvrages par les habitants en tant que lieu d'expression artistique est une piste intéressante.

Déjà présent à Dunkerque au point le plus à l'ouest de la digue, le FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain) expose des œuvres d'artistes selon des thématiques temporaires et permanentes.

Même si le FRAC s'inscrit dans la dynamique culturelle de la côte et du territoire, elle ne propose que très peu d'opportunités pour les artistes locaux de s'exprimer, se voulant avant tout un lieu d'exposition avant d'être un lieu d'expression.

Néanmoins, des efforts pour permettre des ateliers d'initiation ou encore des résidences artistiques se sont développés mais sont encore soumis à une sélection stricte et limitée d'individus.

D'autres activités culturelles au cœur de la ville, notamment musicales mettent un point d'honneur à mettre en avant les artistes locaux en leur proposant de véritables opportunités d'expression encadrées par des professionnels du milieu et ouvertes à tous.



« En art point de frontière » Victor Hugo



Etendue de la dune de Flandres de Dunkerque à la Panne
En vert la voie verte cyclable reliant la frontière
Les parties de dune non bâties recèlent de bunkers

C'est dans le prolongement de cette dynamique de mise en avant des artistes locaux, en leur proposant un encadrement dans un lieu d'expression dédié, que la revalorisation de la batterie par l'intégration d'un centre culturel semble pertinente.

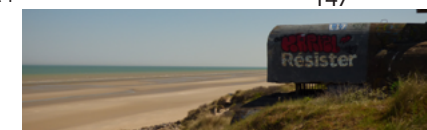
En résonance au FRAC qui constitue un point haut à l'ouest, à l'est se dresserait la batterie comme second belvédère culturel. Telle une balise dans le territoire, s'inscrivant dans le réseau culturel et fortifié de la côte.

Au-delà de son inscription culturelle sur la côte, le centre culturel de la batterie, en partenariat avec la Belgique pourrait s'inscrire dans la continuité de la triennale d'art contemporain Beaufort. Ce festival d'art contemporain est une exposition à ciel ouvert d'œuvres inspirées par la mer.

Elle se répartit le long de la côte Belge dans pas moins de dix villes. La facilité de mobilité douce entre les villes permet d'apprécier ce festival avec un parcours unique et agréable.

Cette mobilité facilitée dans les villes belges possède déjà une connexion avec le site de la batterie et la côte française.

Cette connexion qui n'est pas exploitée à sa juste valeur aujourd'hui, alors qu'elle le fut autrefois, est une véritable aubaine de mobilité douce transfrontalière.





3.3 – RÉFLEXION SUR L'AVENIR CULTUREL DE LA BATTERIE PAR LE PROJET D'ARCHITECTURE

Nous avons pu voir que la batterie se caractérise par plusieurs dimensions ; historique, écologique et culturelle. Une fois étudiés au sein d'un corpus, ces dimensions posent le fondement de la réflexion de projet en réponse à la problématique initiale.

Les constats propres à chaque dimension sur l'état actuel des choses nous permettent, après observation et analyse, de dresser un tableau des enjeux d'un tel site paysager.

Les enjeux, même s'ils s'appliquent à une échelle de l'ordre du territoire, se doivent de trouver des réponses à l'échelle locale.

La réponse par l'intervention architecturale découle ici d'une stratégie d'action locale, s'inscrivant à terme dans un ensemble territorial.

Ce que nous développerons ici comme projet d'architecture est une hypothèse résultant de l'étude effectuée dans ce TFE.

La prise de position par l'élaboration du projet prend ainsi appui sur les dimensions du site en réponse aux différents enjeux.

page ci-contre
Axonométrie du projet dans
la dune



Au-delà de perpétuer les actions déjà mises en place au niveau du site à savoir :

- La contribution au développement respectueux du territoire
- La prolongation et extension des actions de préservation engagées
- La réhabilitation des vestiges militaires (Fort des Dunes, Batterie de Leffrinckoucke, etc...)

La stratégie d'action locale a pour vocation :

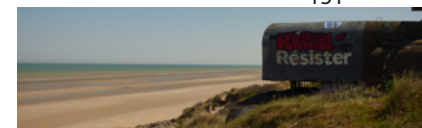
- De sensibiliser à la préservation et valorisation du paysage dunaire
- D'inscrire la batterie dans un réseau à l'échelle du territoire
- De revaloriser les vestiges historiques laissés à l'abandon
- De promouvoir l'art local déjà présent en partie sur le site

La revalorisation du patrimoine sur un site autant chargé historiquement est nécessaire. Témoins de notre passé, peu lisibles au regard de leur importance lors des événements historiques, il est important de valoriser :

- Les vestiges les plus anciens en brique de la batterie (mur, casernement, mur d'escarpe)
- L'identité de la batterie
- Le legs militaire français

La mise en valeur du patrimoine ne se suffit pas à elle-même. C'est en la joignant à une remise en activité du lieu qu'un second souffle peut être donné à la batterie.

page ci-contre
Maquette de la situation de la batterie dans la dune, échelle 1:1000 ème





Plan de toitures

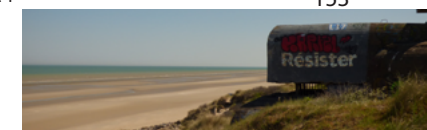
Son ancienne activité militaire ne permet à priori pas de réhabilitation civile immédiate. Cependant, une réinterprétation programmatique est envisageable. Ainsi les édifices ayant à l'origine pour usages d'observer, de s'abriter et de s'y restaurer ont encore du sens aujourd'hui.

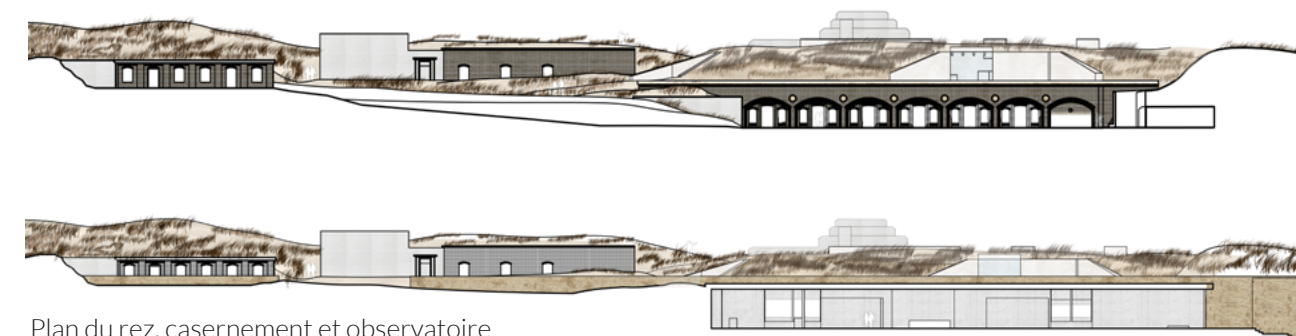
C'est en s'appuyant sur ces usages, par la mise en place d'espaces publics s'adressant à l'observation et à la restauration que la réinterprétation contemporaine prend son sens.

Un observatoire sur l'intérieur de dune et son patrimoine, ultime halte avant sa traversée, voilà ce que représente le projet d'architecture.

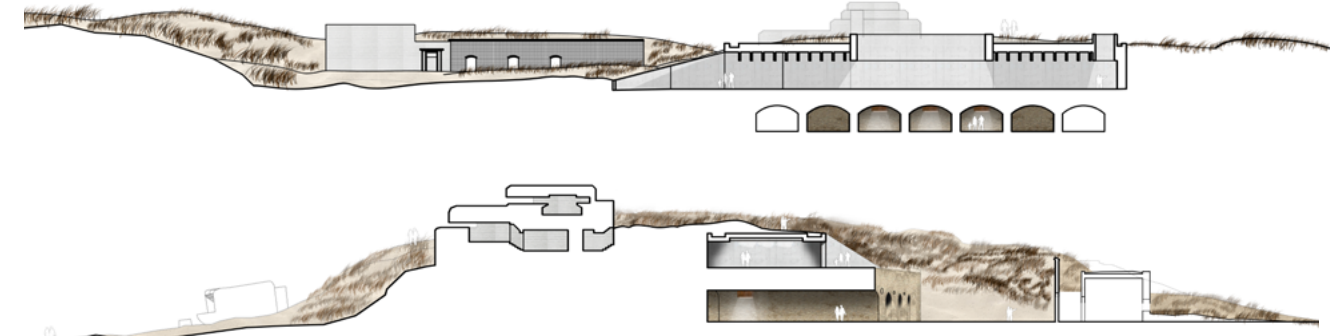
En étudiant l'histoire du site afin de mieux comprendre la disposition des éléments, l'étude des plans nous dévoile les fonctions des différents édifices. En nous appuyant sur ces fonctions, nous pouvons ainsi investir le casernement afin de le réhabiliter en bar restaurant. Cette réhabilitation conserve la fonction du lieu utilisé pour se reposer, se restaurer pendant son utilisation militaire.

De nouveaux percements dans les murs permettent une communication entre les travées. La façade se voit restaurée en son état d'origine avec quelques modifications de baies. La première travée est investie par les espaces de service : cuisine, stockage, sanitaires. Les trois travées centrales accueillent le bar restaurant. Enfin la dernière travée accueille un bureau d'archéologie pour les fouilles effectuées sur le site.





Plan du rez, casernement et observatoire
 Elévation du casernement et de l'espace d'exposition
 Coupe longitudinale de l'observatoire

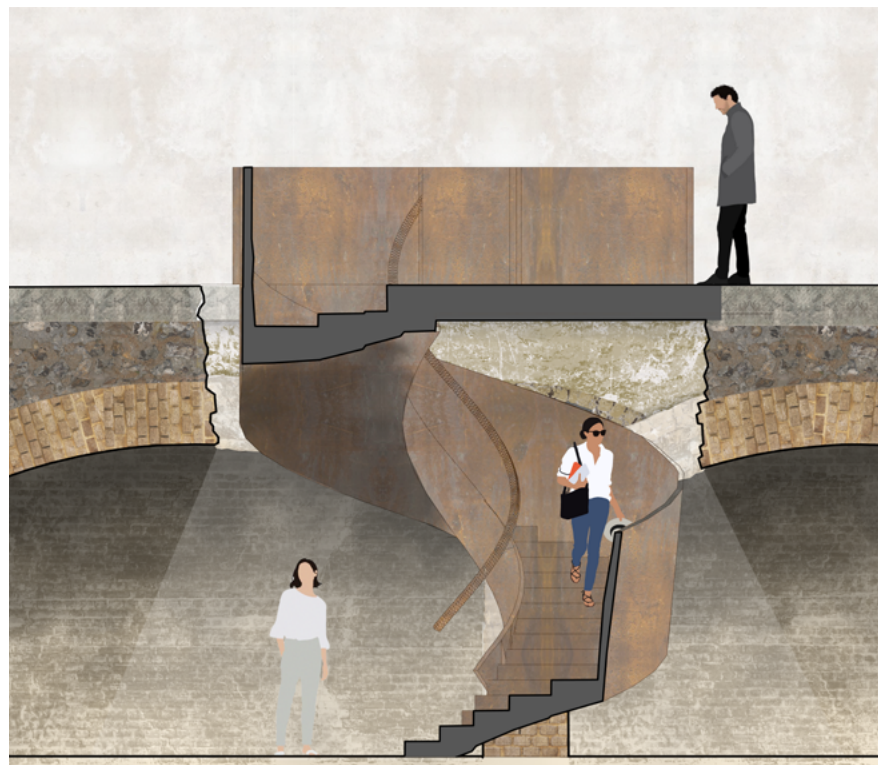


Plan du r+1, espace d'exposition
 Coupe longitudinale de l'espace d'exposition Coupe transversale de l'ensemble de l'intervention





Elevation du mur d'enceinte restauré dans le projet



Coupe de l'emplacement de l'escalier dans l'ouverture zénithale causée par le bombardement de 1945 et ambiance de la cour

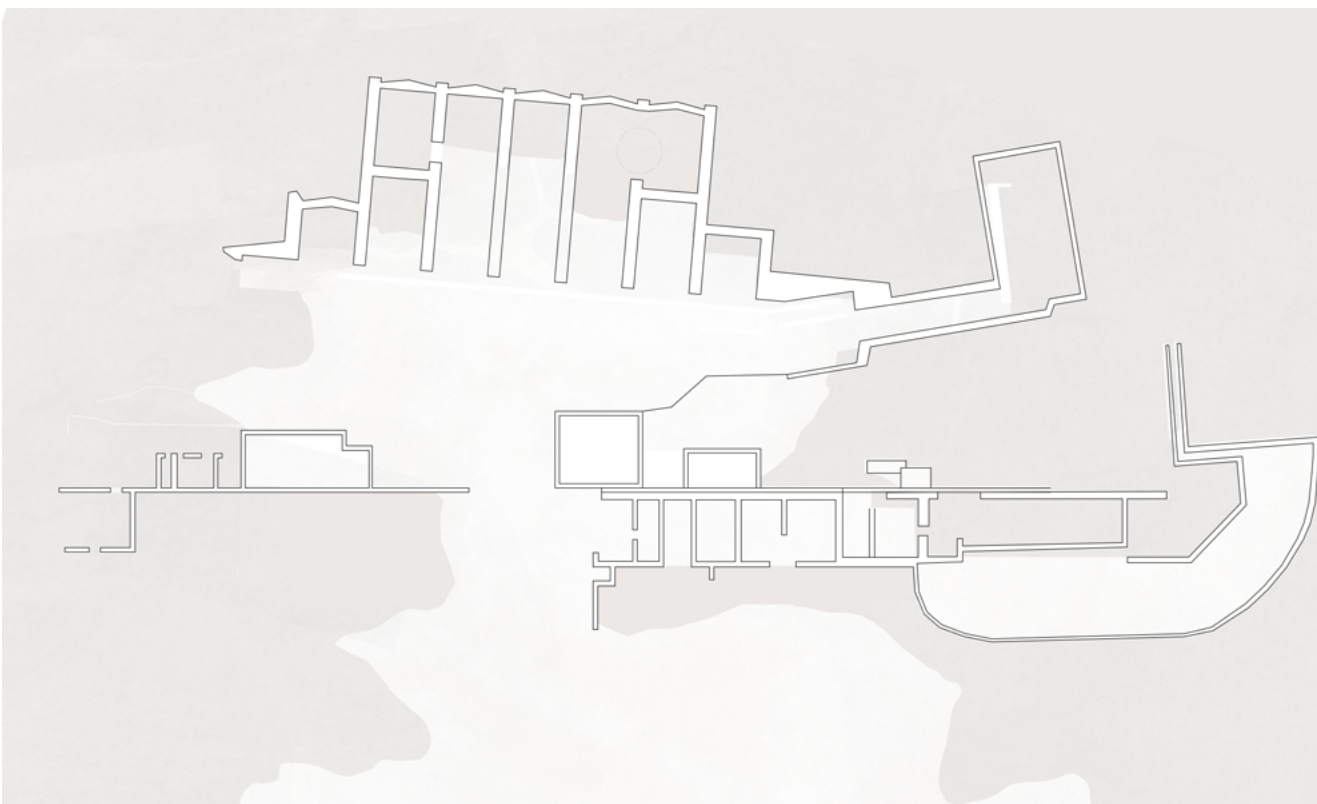


Les dégâts subis en toiture à la fin de la seconde guerre mondiale ont créé une ouverture zénithale intéressante dans l'édifice, entre deux travées, qui en était jusque là dépourvu. Cette ouverture est mise à profit par la réalisation d'une circulation verticale. Ainsi lorsque l'on emprunte le nouvel escalier en colimaçon, on peut observer et apprécier toute l'épaisseur constructive de la toiture de l'édifice par la mise à nue de la matière.

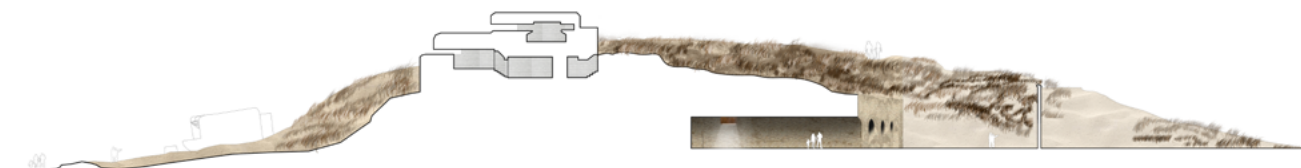
Prenant appui sur le casernement, un nouvel espace dédié à l'exposition d'œuvres locales s'enterre dans la dune pour ne laisser apparaître qu'une entrée et une terrasse en rapport avec la cour. Minimisant ainsi son impact visuel sur le site. L'espace intérieur d'exposition est régi par les trois puits de lumière prenant leur source au sommet de la dune afin d'apporter de la lumière aux travées inférieures. Les éléments traversant ainsi le sol pour rejoindre le casernement s'identifient par leur matière : l'acier corten. Les puits de lumières partagent ainsi l'espace proposant d'un côté un espace didactique retraçant l'histoire de la batterie et de l'autre l'espace d'exposition principal.

La cour formée entre le casernement et le mur d'enceinte se voit investie par un espace public. Elle se veut être un espace de rassemblement convivial et d'échanges entre visiteurs, promeneurs, randonneurs et passionnés d'écologie et d'art. Elle comprend une terrasse en relation avec le bar restaurant et un espace d'expression et de manifestation culturel en relation avec le mur d'enceinte. Des éléments le long du mur, trop dégradés et sans lien avec l'époque du casernement, sont détruits permettant une meilleure lecture du mur d'enceinte depuis la cour.





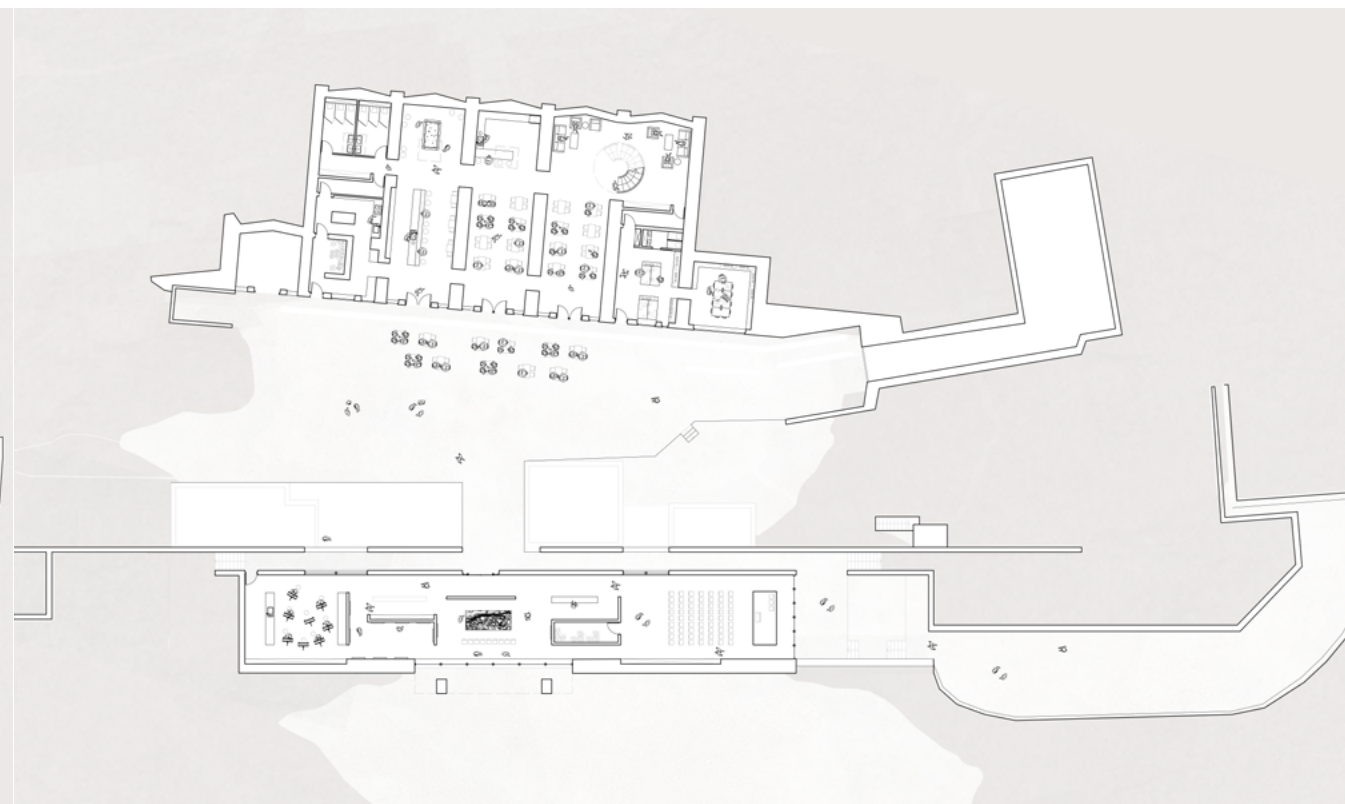
Plan de la situation actuelle du casernement et du mur



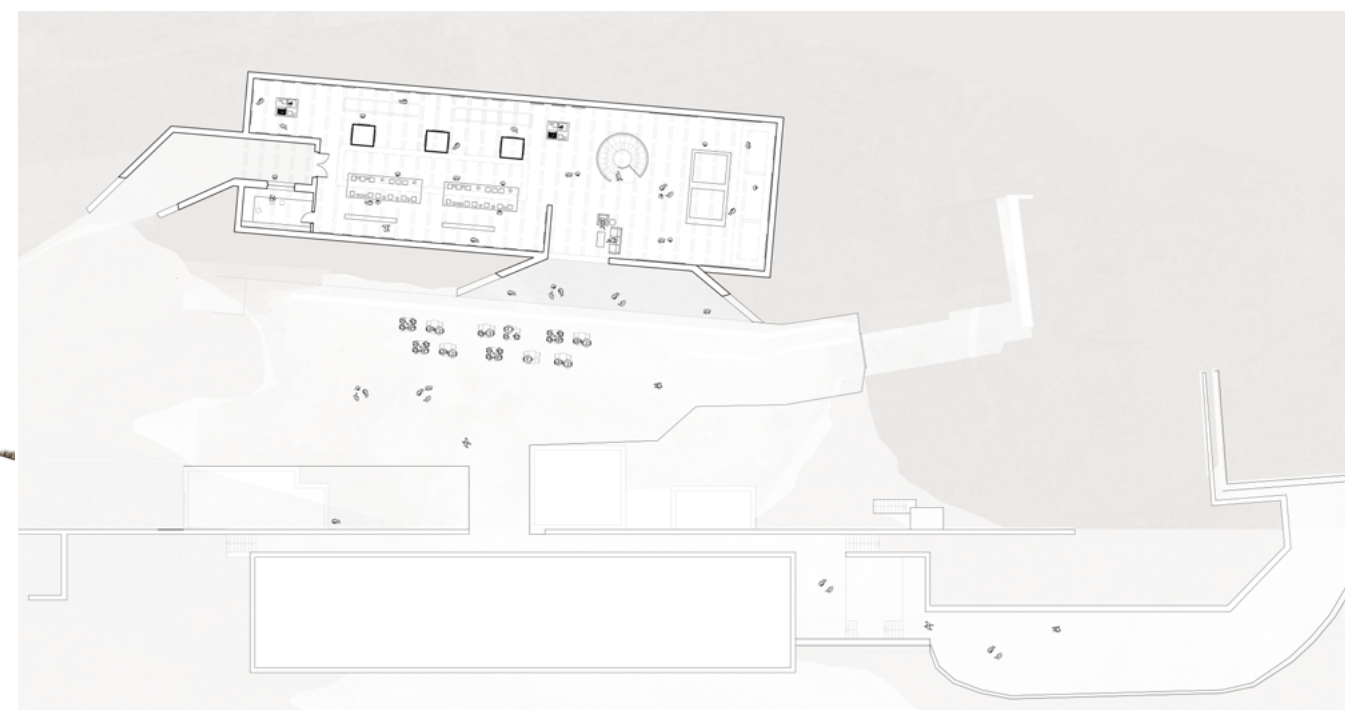
Coupe transversale de la situation actuelle du casernement et du mur dans le paysage



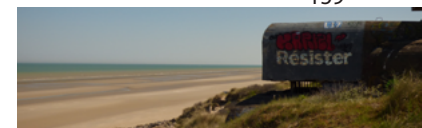
Elevation de la situation actuelle du casernement dans le paysage



Plan de rez du casernement et du mur, projet de réhabilitation



Plan r+1 du casernement et du mur, projet de réhabilitation





De l'autre côté du mur, l'accès au bâtiment principal d'observation se fait par l'ancienne entrée de la batterie.

L'épaisseur de la partie restante de l'ancienne entrée est détruite laissant place à un terrassement surélevé pour y accueillir les futures manifestations culturelles.

L'épaisseur du seuil du bâtiment d'observation établi par une mise à distance par rapport au mur permet de rejoindre le mur d'escarpe et son fossé directement par l'extérieur et d'apprécier la longueur du mur d'enceinte. Des percements dans le mur permettent un lien visuel entre la cour et l'observatoire.

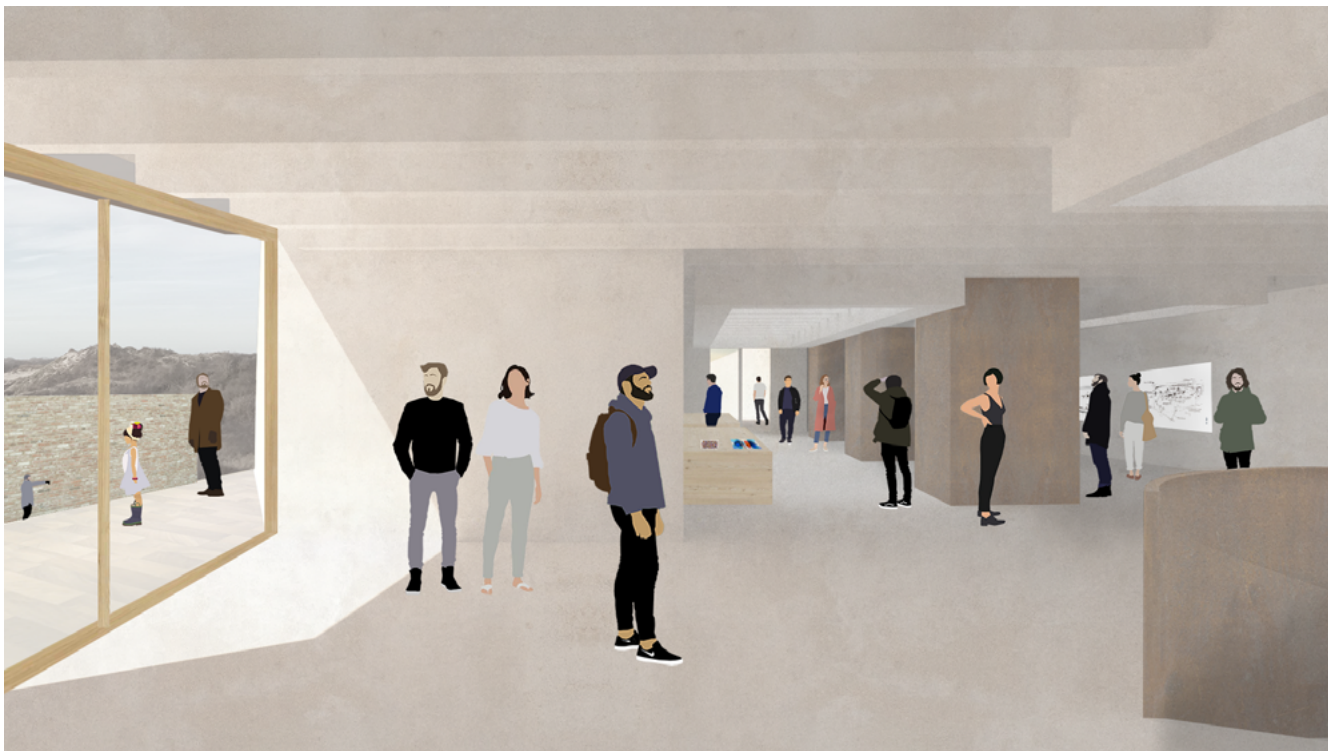
Enfin l'observatoire se compose de trois parties, une partie observation en relation directe avec le paysage de la dune intérieure ; un atelier participatif permettant l'expression artistique directement sur place et un espace de conférence modulable en espace d'exposition temporaire sur des sujets de sensibilisation à l'espace dunaire profite d'un rapport direct avec le mur d'escarpe et le fossé, difficilement accessibles auparavant.

La déambulation ponctuée par des instants de pauses nous incitent à prendre le temps d'observer et d'écouter ce que le paysage a à nous offrir.

Malgré la complexité de lecture de l'état actuel de la batterie, nous avons pu voir tout au long de ce travail qu'il est possible d'envisager un avenir pour le site de la batterie de Leffrinckoucke. Un autre avenir que l'abandon ou du devenir d'un simple musée est donc à portée de main. Car la mémoire ne se suffit pas à elle-même, elle a besoin de leviers.

page ci-contre
Axonométrie éclatée du
projet dans la dune





Un espace adossé à la dune pour contempler les oeuvres et le paysage



Un espace adossé au mur pour observer le paysage

Giordano Tironi nous explique qu'il faut « Révéler juste ce qu'il faut pour rendre possible quelque chose dans le long terme, pour regarder « autrement » il faut apprendre à identifier ce qui fait écran à la perception et à la compréhension, puisqu'observer, c'est choisir, sélectionner, privilégier et mettre en avant » *

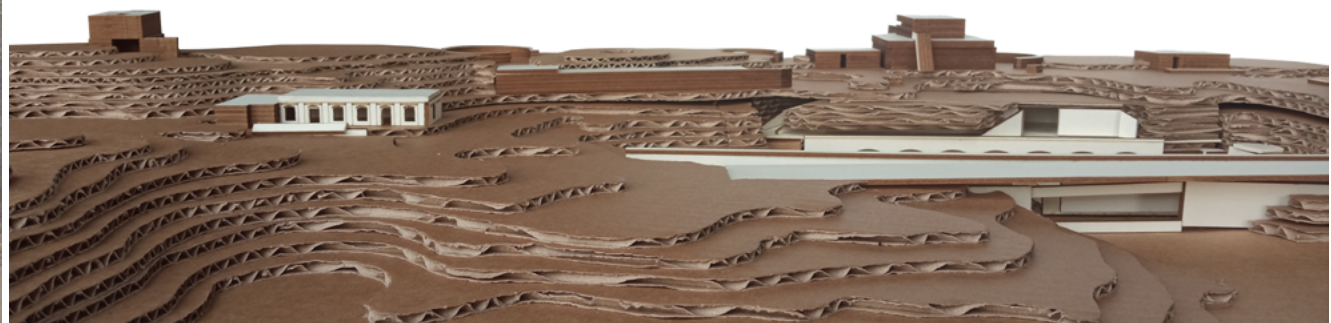
*
TIRONI, G. Citation sur
l'architecture du paysage,
Lausanne.

Mettre en avant ce patrimoine en déclin dans le paysage de la dune en révélant des éléments ensevelis et oubliés, en permettant de les parcourir, active la mémoire du lieu et celle du paysage.

en bas de page
Maquette de site de la batterie dans la dune, échelle 1:200 ème

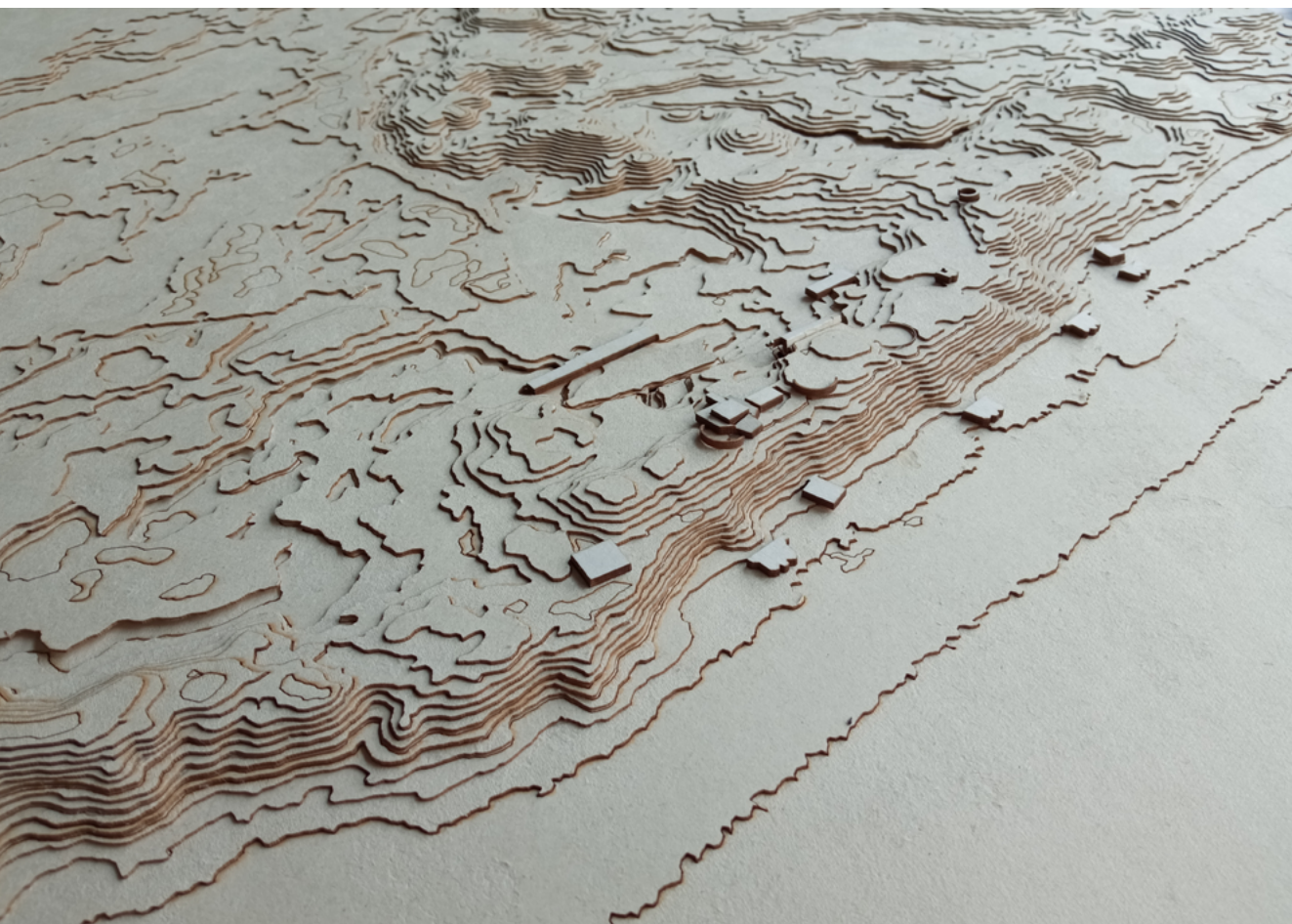


Coupe perspective longitudinale de l'espace d'exposition et du casernement, le regard tourné vers la cour





PART I E
CONCLUSION



En abordant ce travail de fin d'étude, l'objectif était de s'interroger sur la mémoire du paysage côtier et son lien avec l'histoire. Cette dernière étant l'élément indispensable à la compréhension du paysage actuel et plus particulièrement des vestiges historiques. Ceci afin d'amener des éléments de réponses à la problématique :

Comment stimuler la mémoire du paysage côtier ? Et plus particulièrement : Comment révéler la mémoire du paysage par la revalorisation du patrimoine militaire, dans le but de transmettre sa richesse historique, ainsi que le paysage dans lequel il s'inscrit de manière à lui construire un avenir ?

Après avoir introduit la notion de mémoire, représentée à travers l'histoire par des moyens mnémotechniques liés à l'architecture, nous nous sommes intéressés à la mémoire haptique. Cette dernière, liée aux sens plus emprunt à la lecture des éléments constituant le paysage, permet une matérialisation de la mémoire. Enfin, à travers l'analyse d'études de cas reliant directement mémoire et paysage, nous avons pu plus aisément aborder la mémoire du paysage par l'architecture.

La mémoire du paysage peut se définir comme étant la mémoire commune d'un lieu, la manière dont les usagers le parcourent, le vivent et ainsi se remémorent celui-ci. Ce paysage est constitué d'une richesse historique commune, que chaque individu peut s'approprier.

Cette définition nous permet de faire la transition avec la problématique abordant le sujet du patrimoine militaire côtier, plus précisément le cas de la batterie de Leffrinckoucke. Patrimoine militaire qui a marqué l'histoire du territoire et qui a connu tout au long de son existence, une constante évolution jusqu'à un délaissement total. C'est en prenant position en tant que futur architecte, dans le cadre du TFE, que j'ai voulu

page ci-contre
Maquette de la situation
de la batterie dans la dune,
échelle 1:1000ème

apporter une réflexion sur la manière d'entreprendre un avenir pour ces sites exceptionnels. De cette manière, j'ai dédié mes recherches pour m'inscrire dans une démarche afin de participer à la transmission de ce patrimoine délaissé et surtout de proposer une manière d'agir.

Mes recherches m'ont révélées l'importance de la richesse historique recelant du site. Les découvertes issues de sources historiques, ainsi que des observations in-situ, m'ont naturellement orienté vers la préservation des éléments de différentes époques du site et la réhabilitation des éléments les plus anciens en lien avec l'intérieur de dune.

Tout cela dans l'optique de révéler à la fois la richesse historique du site présentant des vestiges du XIXe et XXe siècle mais aussi le paysage de la dune de Flandres.

Toutefois, révéler ces vestiges de patrimoine militaire, ne représente pas la finalité de nos recherches. Il s'agit de les mettre en valeur en les inscrivant dans un projet d'architecture contemporain, permettant ainsi d'instaurer une nouvelle couche historique qui elle-même laissera la place à de possibles interventions futures. Cela perpétuant ainsi la mémoire du site, car il ne faut pas oublier qu'un jour le futur deviendra passé à son tour.

Nombreux sont les sites présentant une accumulation de patrimoine militaire le long de la côte cependant, comme nous avons pu le voir, la situation du site de Leffrinckoucke est une situation exceptionnelle par sa condition transfrontalière et l'accumulation historique successive des fortifications résultant d'une évolution constante de la batterie.

L'expérimentation par le projet fut possible par le bagage scientifique et historique acquis au fil des recherches. Ils ont permis d'aborder et d'envisager

différentes hypothèses afin d'élucider la question de l'avenir de cette architecture militaire en déclin et son avenir au sein de la dune.

La stratégie d'intervenir sur une partie ciblée de la batterie s'est révélée être, après identification de ce qui fait force du lieu, une manière plus juste face à la complexité et la beauté du site.

Ce qui fait force de lieu nous procure des souvenirs.

Bien que beaucoup d'éléments ici font force de lieu, nous nous sommes particulièrement intéressés aux éléments les plus anciens en relation directe avec l'intérieur de dune s'adressant au fort présent à quelques centaines de mètres : le casernement et le mur d'enceinte.

Articulés autour d'une cour, ces éléments sont sans doute les éléments les plus intrigant et parcourus du site. Une revalorisation afin de mieux comprendre leur rôle et leur rapport à la dune semblait nécessaire.

Car si dans son évolution historique, la batterie n'a cessé de s'adresser à la mer, paradoxalement, c'est en intérieur de dune que s'adressent les enjeux contemporains.

Souvent malmenée la dune nécessite aujourd'hui, somme toute, une attention particulière. C'est donc non seulement dans une optique de revalorisation du patrimoine militaire, mais de sensibilisation de l'utilisateur sur le paysage de la dune et sa préservation, qu'il est nécessaire d'intervenir.

L'expérimentation par le projet a pour ambition de révéler la richesse historique, la richesse paysagère ainsi que la richesse artistique présente sur place.



L'intervention ciblée, sensibilisant les usagers à l'environnement qui les entoures par l'art en leur permettant de mieux comprendre les enjeux actuels de la dune, est une réponse adaptée.

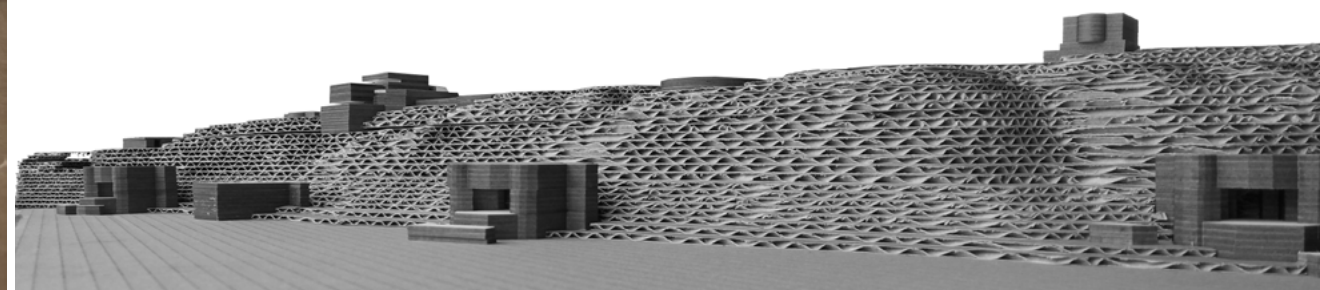
L'idée est de revaloriser un lieu en permettant d'être non seulement spectateur, mais surtout acteur. Ainsi permettre l'expression artistique sur place sera un levier d'action symbolique pour permettre aux usagers de s'approprier une part de leur histoire et du paysage.

Le projet s'intéresse aux enjeux contemporains de la dune, mais resteront-ils les mêmes dans l'avenir ? Dans un paysage en constante évolution, l'érosion maritime permettra-t-il de maintenir une lecture cohérente de l'architecture militaire sur place et dans le territoire ?

Ces questionnements ne sont pas propres à la situation de Leffrinckoucke, ils s'appliquent aussi à d'autres situations d'architecture militaire, paysages de mémoire, menacées par l'érosion marine dans la région.

Agir ponctuellement en prenant en considération l'ensemble de ces sites dans un ensemble à l'échelle du territoire, ne permettrait-il pas d'accéder à un aménagement durable du littoral et de la conservation de sa mémoire ?

page ci-contre et ci-dessous
Maquette de site de la batterie dans la dune, échelle 1:200 ème





PARTIE

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- MAROT, S. (2010). « L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture ». Paris, La Villette, 142 pages.
- EMMANUEL, E. et Viollet-Le-Duc. (1889). « Restauration », dans Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, Paris, A. Morel et Cie, t. 8
- BOTTA, M. « Architecture et mémoire, selon Mario Botta », entretien mené par Patricia Lunghi pour « Le bilan » magazine – paru le 23 avril 2016. Retrieved from <http://www.bilan.ch/luxe-plus-de-redaction/architecture-memoire-selon-mario-botta>
- HUGO, V. « Notre-Dame de Paris ». Livre V, Chapitre 2 Ceci tuera cela. 1832
- TIRONI, G. « Paysage, lieu du temps, les forces à l'oeuvre dans le paysage et son architecture » Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne. 2016
- ROBERT P., Architek, marcher pour savourer l'espace 127 pages, Editions La découverte, Paris, 2015
- Dietsch D, TEXIER S., "Architecture pour les nuls", Essai, Paris, 372 pages.
- VERDIER T, La mémoire de l'architecte, Essai sur quelques lieux du souvenir, 2001
- MEYNEN, N, ORGEIX, E, Battre le littoral – Histoire, reconversion et nouvelles perspectives de mise en valeur du petit patrimoine militaire maritime, Presse universitaire du Miral, Toulouse 2014, 207 pages.
- VERMESCH O., Revue historique de Dunkerque et du littoral, spécial patrimoine et religion, Société Dunkerquoise d'histoire et d'archéologie, N°38 Janvier 2005, page 335 « La Batterie de Zuydcoote un exemple d'archéologie militaire ».
- PRINS J., Architecture and remembrance : european memorials of the post-war period Livre, Rotterdam 2020
- VIRILIO, P , Bunker archéologie ,Edition demi-cercle, Paris, 1991

ARTICLES - SITOGRAPHIE

- ZUCCHI Jérémy, "[Analyse] Frances Yates : L'art de la mémoire dans l'Antiquité" article en ligne depuis le 14 septembre 2018, consulté le 05 mars 2022
<https://culturellementvotre.fr/2018/09/14/lart-de-la-memoire-dans-lantiquite/>
- BOUDON Brigitte "L'art de la mémoire dans l'Antiquité" article en ligne depuis le 26 mai 2020, consulté le 05 mars 2022
<https://www.revue-acropolis.fr/lart-de-la-memoire-dans-lantiquite/>
- STEPHEN, C. "ARX On the study of military architecture", issue 5, 2015. Document en ligne consulté le 06 mars 2022
https://issuu.com/arkitettura/docs/arx_occ_papers__5_low_res_ii Article sur l'architecture militaire consulté le 08/04/2022
- Claude Prelorenzo, « Patrimonialiser les bases de sous-marins et le Mur de l'Atlantique », In Situ [En ligne], 16 | 2011, mis en ligne le 01 septembre 2014, consulté le 11 avril 2022. URL :
<http://journals.openedition.org/insitu/312> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.312>
- Mathieu Marsan, « La base sous-marine de Bordeaux, sous le béton la culture », In Situ [En ligne], 16 | 2011, mis en ligne le 20 février 2013, consulté le 11 avril 2022. URL :
<http://journals.openedition.org/insitu/9526> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.9526>
- SAFFROY, Frédéric. Chapitre V. La mise en œuvre de la défense des côtes par la Marine In : Le Bouclier de Neptune : La politique de défense des bases françaises en Méditerranée (1912-1931) [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015 (généré le 20 avril 2022). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/92172>. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.92172>.

MOULINS Jean-Jacques, "LE PETIT FORTIFF'SERE" Le petit journal annuel de Fortiff'Séré, L'association Séré de Rivières, janvier 2017, pdf en ligne

<http://www.fortiffkere.fr/journal18012017n1/Le%20petit%20FortiffSere%20n°1.pdf> plan fort de la crèche

"La batterie de Dollemard", Mémoire et fortifications, 2014, site consulté le 20 mars 2022

<https://www.memoire-et-fortifications.fr/fortifications/place-forte-du-havre/la-batterie-de-dollemard/>

"Mémoire Patrimoine Clohars-Carnoët, Entretenir promouvoir la mémoire le patrimoine de Clohars-Carnoët", article en ligne depuis le 9 juillet 2019, consulté le 21 mars 2022

<https://memoirepatrimoine.wordpress.com/2019/07/09/la-construction-dun-blockhaus-du-mur-de-latlantique/>

MÉMOIRES CONSULTÉS

DENIMAL, Marc, "Citadelle, réflexion sur l'avenir d'un site fortifié : le cas de la citadelle de Cambrai", mémoire UCLouvain 2019, 143 pages, consulté le 10 mars 2022

OLIVIER, Alexandre, "Observer, révéler, expérimenter : le paysage de la Côte d'Opale", mémoire UCLouvain 2019, 281 pages, consulté le 16 mars 2022

FERNAGUT, Justine, "Architecture militaire patrimoine abandonné : Les vestiges de la mémoire maudite", mémoire UCLouvain 2019, 166 pages, consulté le 12 mars 2022

ICONOGRAPHIE

Figure 1 – Extrait de l'ars memoriae, art de la mémoire de Robert Fludd consulté le 14 mars 2022

https://en.wikipedia.org/wiki/Art_of_memory#/media/File:Art_of_memory,_%22De_praeternaturali_utriusque...%22_Fludd,_1621_Wellcome_L0016208.jpg

Figure 2 – Image utilisée dans l'exercice de la mémoire d'une Abbey consulté le 14 mars 2022 <https://kelty.org/or/classes/375/images/romberch/abbey.jpg>

Figure 3 – Représentation d'un théâtre de mémoire consulté le 14 mars 2022 [https://www.lesvisitesdemarta.com/blog/2020/3/16/ars-memoriae-\(th%C3%A9%C3%A2tre-de-m%C3%A9moire\)](https://www.lesvisitesdemarta.com/blog/2020/3/16/ars-memoriae-(th%C3%A9%C3%A2tre-de-m%C3%A9moire))

Figure 4 – Illustration de la couverture du livre Architrek modifiée par l'auteur consulté le 19 mars 2022

<https://www.univers.fr/architrek-philippe-robert/>

Figure 5 « Restoration of the Tudela-Culip-City (Club Med) in the Natural Park of Cap de Creus » photo de Quim Rallo prise le 29 août 2012 consulté le 2 avril 2022

<https://www.flickr.com/photos/quim10/7898954432>

Figure 6 « Cap de Creus by EMF Landscape Architecture » Photos des différentes phases de l'emprise bâtie au Cap de Creus consulté le 2 avril 2022

<https://landezine.com/tudela-club-med-restoration-in-cap-de-creus-by-emf-landscape-architecture/>

Figure 7 « Tudela-Culip (Club Med) Restoration Project in 'Cap de Creus' Cape » Plans de l'évolution des phases de déconstruction par zonage, consulté le 3 avril 2022

<https://www.asla.org/2012awards/365.html>

Figure 8 « Cap de Creus by EMF Landscape Architecture » Photo du terrassement utilisé dans le parcours paysager au Cap de Creus consulté le 3 avril 2022

<https://landezine.com/tudela-club-med-restoration-in-cap-de-creus-by-emf-landscape-architecture/>

Figure 9 "Project for the restoration of the 'Tudela-Culip site' (Club Med) in the Natural Park of Cap de Creus" Photo des vestiges des constructions utilisées comme terrassement, consulté le 3 avril 2022 http://www.ondiseno.com/proyecto_en.php?id=1978

Figure 10 Tudela-Culip (Club Med) Restoration Project in 'Cap de Creus' Cape » Plans du parcours paysager, consulté le 3 avril 2022 <https://www.asla.org/2012awards/365.html>

Figure 11 « Cap de Creus by EMF Landscape Architecture » Photo de l'intervention paysagère au Cap de Creus consulté le 3 avril 2022

<https://landezine.com/tudela-club-med-restoration-in-cap-de-creus-by-emf-landscape-architecture/>

Figure 12, 12 bis Tudela-Culip (Club Med) Restoration Project in 'Cap de Creus' Cape » Plan et coupes du chemin paysager à différents endroits du site, consulté le 4 avril 2022

<https://www.asla.org/2012awards/365.html>

Figure 13 "J/T ARDEVOL, EMF LANDSCAPE ARCHITECTS TUDELA-CULIP (CLUB MED) RESTORATION PROJECT IN THE NATURAL PARC 'CAP DE CREUS'" CONSULTÉ LE 4 AVRIL 2022

<https://divisare.com/projects/207005-j-t-ardevol-emf-landscape-architects-pau-ardevol-tudela-culip-club-med-restoration-project-in-the-natural-parc-cap-de-creus>

Figure 14, 15, 16, 17, 18 « Le fort et le Rhône, depuis le pont Carnot. Site classé » Musée du fort l'Ecluse, Léaz, site web de l'atelier d'architecture PNG, consulté le 11 avril 2022

<https://png.archi/processus/musee-du-fort-lecluse-leaz/image>

Figure 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 « Fort l'Ecluse museum » consulté le 11 avril 2022

<https://archello.com/project/fort-lecluse-museum>

Figure 28 et 45 « la batterie de Leffrinckoucke, gardienne du détroit dunkerquois » Batterie de Zuydcoote, batterie de 240 mm mle 1876 consulté le 13 avril 2022

<http://histoiresdunord3.blogspot.com/2016/04/la-batterie-de-leffrinckoucke-gardienne.html>

Figure 29 "Le bouclier de Neptune" Toulon – Batterie de Carqueiranne – Canon de 164 mm Modèle 1893-96 sur affût Modèle 1893-14 de la pièce no 4 lors de tirs d'essais en 1927 (SHD Marine –

coll. J.-J. Moulins). <https://books.openedition.org/pur/92172>

Figure 30 "6 juin 1944 : Débarquement allié en Normandie » Plan allemand des dispositifs de défense côtiers : la portion la plus renforcée allait de la Belgique à la Normandie. Consulté le 20 avril 2022

<http://blog.troude.com/2018/06/05/6-juin-1944-debarquement-allie-en-normandie/> plan mur de l'atlantique

Figure 31 "A WWII coastal artillery battery but it was never completely finished" Marine Peilstand 3/ Author: Danrok – CC BY-SA 3.0 Photo bunker dans les landes, consulté le 20 avril 2022

<https://www.abandonedspaces.com/conflict/battery-moltke.html>

Figure 32 « Explorer les lieux de mémoire », Spirit of Dunkerque tourisme et congrès, grand site des dunes de Flandres, consulté le 22 avril 2022

<https://www.dunkerque-tourisme.fr/decouvrir/nature-et-randonnees/grand-site-des-dunes-de-flandre/>

Figure 33, 34 « plan du littoral dunkerquois » Centre de la mémoire urbaine d'agglomération, Archives de Dunkerque, illustration page 38 et 39 scannée par l'auteur, consulté le 22 avril 2022

Figure 35, 36 « Remonter le temps » Portail IGN de cartographie et vues aériennes de 1919 à 2019, consulté le 30 avril 2022

<https://remonterletemps.ign.fr/telecharger>

Figure 37 « la carte de ferraris » Carte Ferraris de Flandres Belges, consulté le 30 avril 2022

<https://www.kbr.be/fr/projets/la-carte-de-ferraris/>

Figure 38, 39, 40 « Cartesius » Cartes et vues aériennes de Flandres Belges 1800 - 1939 – 1960, consulté le 30 avril 2022

<http://www.cartesius.be/CartesiusPortal/#>

Figure 41 Photomontage de l'auteur à partir de vues aériennes issues de Bing Maps, consulté le 17 novembre 2021

<https://www.bing.com/maps/>

Figure 42 Photo du plan et d'une photo aérienne réalisées par l'auteur au muséal du Fort des Dunes à Leffrinckoucke le 14 novembre 2021

Figure 43 Photo aérienne de la batterie de Leffrinckoucke, issue de bing maps, consulté le 17 novembre 2021 <https://www.bing.com/maps/>

Figure 44 Photo réalisée par l'auteur du plan de défense de la rade de Dunkerque par les batteries et les places fortifiées, Muséal du Fort des Dunes, Leffrinckoucke, consulté le 14 novembre 2021

Figure 46 « Remonter le temps » Portail IGN de cartographie et vues aériennes de 1919 à 2019, vue aérienne de la batterie de Leffrinckoucke en 1920 consulté le 30 avril 2022

Figure 47 « Batterie de zuydcoote 1940 » photo aérienne issue du livre : BLANCKAERT Serge, DUNKERQUE 1939-1945, Les éditions des Beffrois Dunkerque, WESTHOEK-EDITIONS, 1984, consulté le 8 mai 2022

Figure 48 Plan de la batterie de Leffrinckoucke en 1945 issue de l'ouvrage : VERMESCH O., Revue historique de Dunkerque et du littoral, spécial patrimoine et religion, Société Dunkerquoise d'histoire et d'archéologie, N°38 Janvier 2005, page 335 « La Batterie de Zuydcoote un exemple d'archéologie militaire ». Consulté le 14 novembre 2021

Figure 49, 50 « Remonter le temps » Portail IGN de cartographie et vues aériennes de 1919 à 2019, vue aérienne de la batterie de Leffrinckoucke en 1957 et 1962 consulté le 30 avril 2022

Figure 51 « Blockhaus, Leffrinckoucke » Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du nord, observatoire, photos de la batterie de Leffrinckoucke en 1962, consulté le 5 mai 2022

<https://www.caue-nord.com/fr/portail/41/observatoire/7207/blockhaus-leffrinckoucke.html>

Figure 52, 53 Plans de Bunkers issus de l'ouvrage VIRILIO P. Bunker archéologie, typologie des ouvrages du mur de l'atlantique, p67, scan réalisé par l'auteur, consulté le 13 octobre 2021

Figure 54 "Un blockhaus recouvert de miroirs à Dunkerque", photographié par Laurent Dubus, consulté le 16 mai 2022

<https://www.wikilinks.fr/un-blockhaus-recouvert-de-miroirs-a-dunkerque/>

Figure 55, 56, 57 « PHOTOS. Leffrinckoucke : après le blockhaus miroir, l'artiste "Anonyme" réalise un bunker "Résister" » consulté le 16 mai 2022

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hautes-de-france/nord-0/dunkerque/photos-leffrinckoucke-apres-blockhaus-miroir-artiste-anonyme-realise-bunker-resister-1624637.html>

L'ensemble des documents, photos et illustrations non référencées sont réalisés par l'auteur.

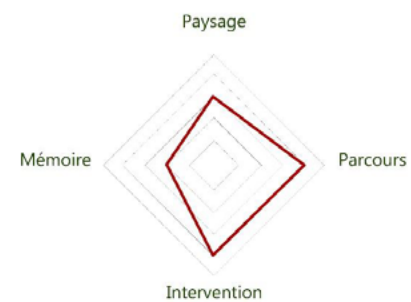


P A R T I E

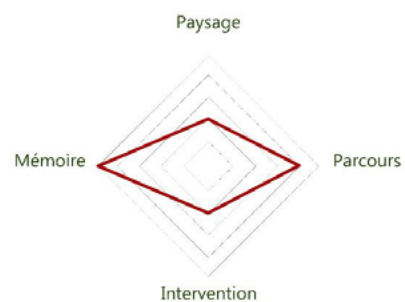
ANNEXES



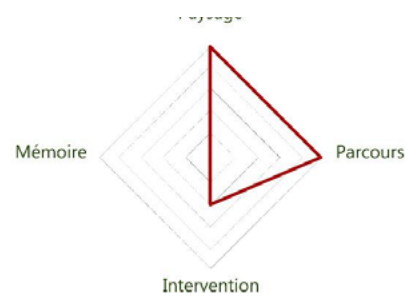
Parc de Lancy Georges Descombes



Santa Caterina pathway David Closes



Punta pite Teresa Moller



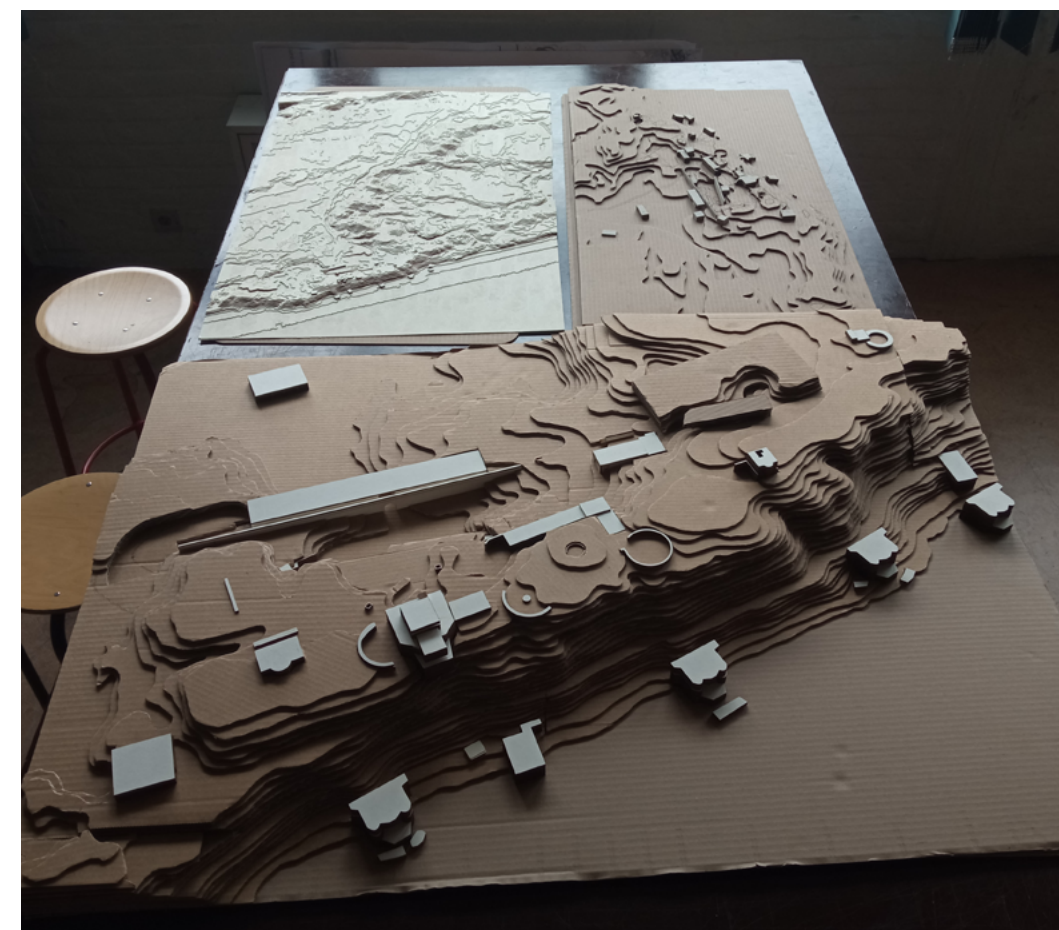
Corpus d'études de cas et pertinence selon 4 critères



Espace, profondeur de champ



Entrée de l'espace d'exposition, Centre culturel - Cultureel Centrum



Photos des maquettes réalisées par l'auteur au cour de l'atelier d'architecture A.R.O



“Un projet Grand Site : de nouveaux interdits ?”

- Un projet Grand Site ne s'accompagne d'aucune nouvelle contrainte réglementaire. Les protections en vigueur sur le territoire sont et restent :
 - La Directive Natura 2000,
 - La Loi Littoral du 3 janvier 1986,
 - La Loi de 1930 sur “la protection des monuments naturels et des sites de caractères...”
- Le projet Grand Site n'entrave en rien les activités traditionnelles (chasse / pêche), l'économie (tourisme, activités de nature) ou encore l'urbanisme en adéquation avec les valeurs du site.

“Un projet partenarial et transfrontalier”

Le projet est porté par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Les partenaires à l'origine du projet sont :

- Le Département du Nord
- La Région Hauts-de-France
- Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre
- Les Communes : Dunkerque, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Bray-Dunes, Ghyvelde-Les Moëres
- Le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
- Le CPIE Flandre Maritime (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)
- L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR)

Des partenaires engagés ou à venir :

- PWVI (Provincie West-Vlaanderen - "Province de Flandre Occidentale")
- ANB (Agentschap voor Natuur- en Bos - "Agence pour la Nature et les Forêts")

- VLM (Vlaamse Landmaatschappij / Belg - "Société Terrienne Flamande")
- WESTTOER (West Toerisme - "Agence Provinciale de Flandre Occidentale pour le Tourisme et les Loisirs")
- Les communes de La Panne, Coxyde, Furnes
- Nord Tourisme et le Conseil Régional du Tourisme Hauts-de-France
- Les Offices de tourisme du territoire
- Voies Navigables de France

Le projet Grand Site des Dunes de Flandre est également un projet qui va au-delà des frontières administratives. En effet, un partenariat fort avec la Belgique est développé, notamment avec le projet interreg VEDETTE (Vers une EcoDestination Transfrontalière d'Excellence) qui a pour but de :

- connecter les mobilités douces transfrontalières,
- engager des opérations de gestion écologique sur les franges dunaires,
- harmoniser l'accueil des publics sur les sites patrimoniaux,
- établir un schéma directeur d'aménagement et de gestion transfrontalier pour l'avenir.



“Qu'est-ce qu'un Grand Site de France ?”

- Les Grands Sites de France ont en commun d'être des sites classés protégés par la loi et connus de tous pour la beauté de leurs paysages.
- Le Grand Site de France est un lieu emblématique. Il peut être connu de par le monde comme le Pont du Gard ou plus confidentiel comme le Marais Poitevin.
- Un Grand Site de France est avant tout un paysage où la nature prédomine et où l'homme a su trouver sa place.
- Espaces naturels, histoire, culture, architecture, patrimoine... : les Grands Sites de France sont des paysages qui rassemblent ses composantes.
- Chaque Grand Site de France a une valeur exceptionnelle qu'elle soit pittoresque, historique, culturelle ou scientifique.
- Un Grand Site de France est engagé dans une démarche exigeante, portée par les habitants et les collectivités locales afin de trouver un équilibre entre accueil du public, préservation du site, amélioration du cadre de vie et développement local.

Le label Grand Site de France est attribué par le Ministère en charge de l'Environnement. Inscrit au code de l'environnement, il est décerné pour une durée de 6 ans renouvelable. Le label distingue une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

En 2017, il existe 17 Grands Sites de France ayant reçu ce label et une vingtaine de sites engagés pour l'obtenir.

“Qu'est-ce qu'une Opération Grand Site ?”

Un projet :

- construit avec les partenaires du territoire et l'Etat pour la préservation des paysages et des espaces naturels,
- défini par un programme d'actions de réhabilitation et de valorisation du territoire, qui se construit sur une durée de 5 à 10 ans,
- d'aménagement durable et de gestion visant à mieux accueillir les flux et organiser la découverte,
- qui agit en faveur de l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des habitants,
- qui permet à chaque visiteur de prendre le temps de découvrir et de vivre une expérience sensible des lieux.

2 & 3 | Tout savoir sur les Dunes de Flandre, Grand Site de France en projet

Les acteurs du territoire ont initié la démarche “Grand Site de France”, à l'image de destinations exceptionnelles comme les Deux-Caps (Blanc Nez - Gris Nez), la Baie de Somme, le Pont du Gard ou encore la montagne Sainte Victoire.

Cette démarche associe l'Etat et les collectivités locales. Elle œuvre en faveur de la sauvegarde, la gestion et la mise en valeur de sites et paysages remarquables.



COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE
Pertuis de la Marine - BP 85530 - 59386 Dunkerque Cedex 1
Tél : 03 28 62 70 00
www.dunkerque-tourisme.fr



Plan d'action du projet Dune de Flandres, Grand Site de France
https://www.grandsite-dunesdeflandre.com/fileadmin/Grand-Site/Documents/VA-DEMECUM_compressed.pdf

6 & 7 | Tout savoir sur les Dunes de Flandre, Grand Site de France en projet

ACTION 2.1.3 SAUVEGARDER, STRUCTURER ET VALORISER LES SITES DE MÉMOIRE

Réhabiliter et valoriser les sites historiques majeurs

Batterie de Zuydcoote à Leffrinckoucke

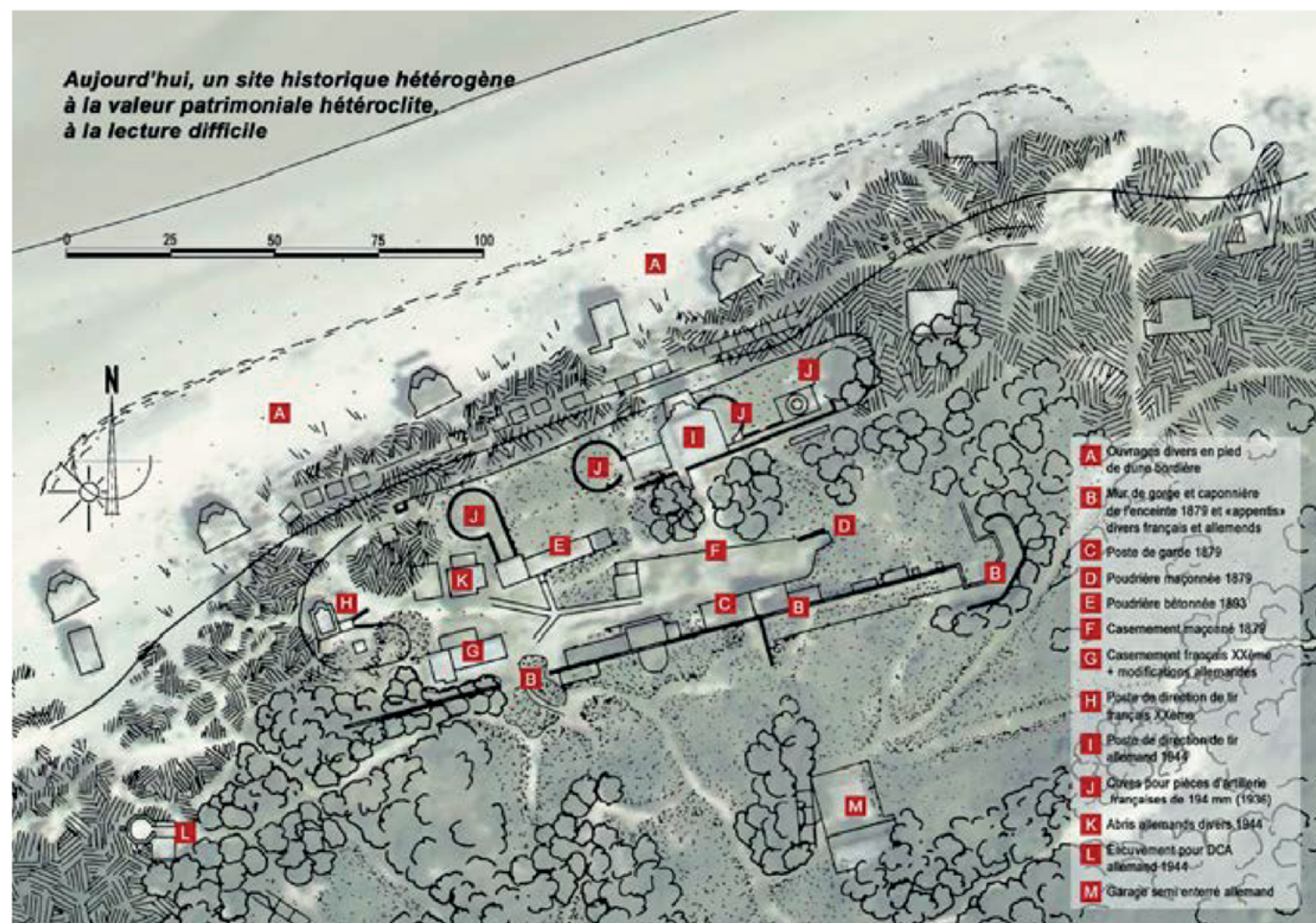
Présentation de l'action

Un Schéma d'aménagement pour la sauvegarde, la mise en valeur et l'accès au public de la « Batterie de la passe de Zuydcoote » à Leffrinckoucke a été commandé en 2011 par le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site. Le Département du Nord, gestionnaire de la dune Dewulf, a sécurisé plusieurs blockhaus avec des portes franchissables par les chauves-souris et a mis en place une signalétique prévenant du danger et interdisant l'accès.

Malgré cela, les intrusions sur le site sont nombreuses par les habitants et les randonneurs, notamment à marée haute en raison de l'érosion côtière.

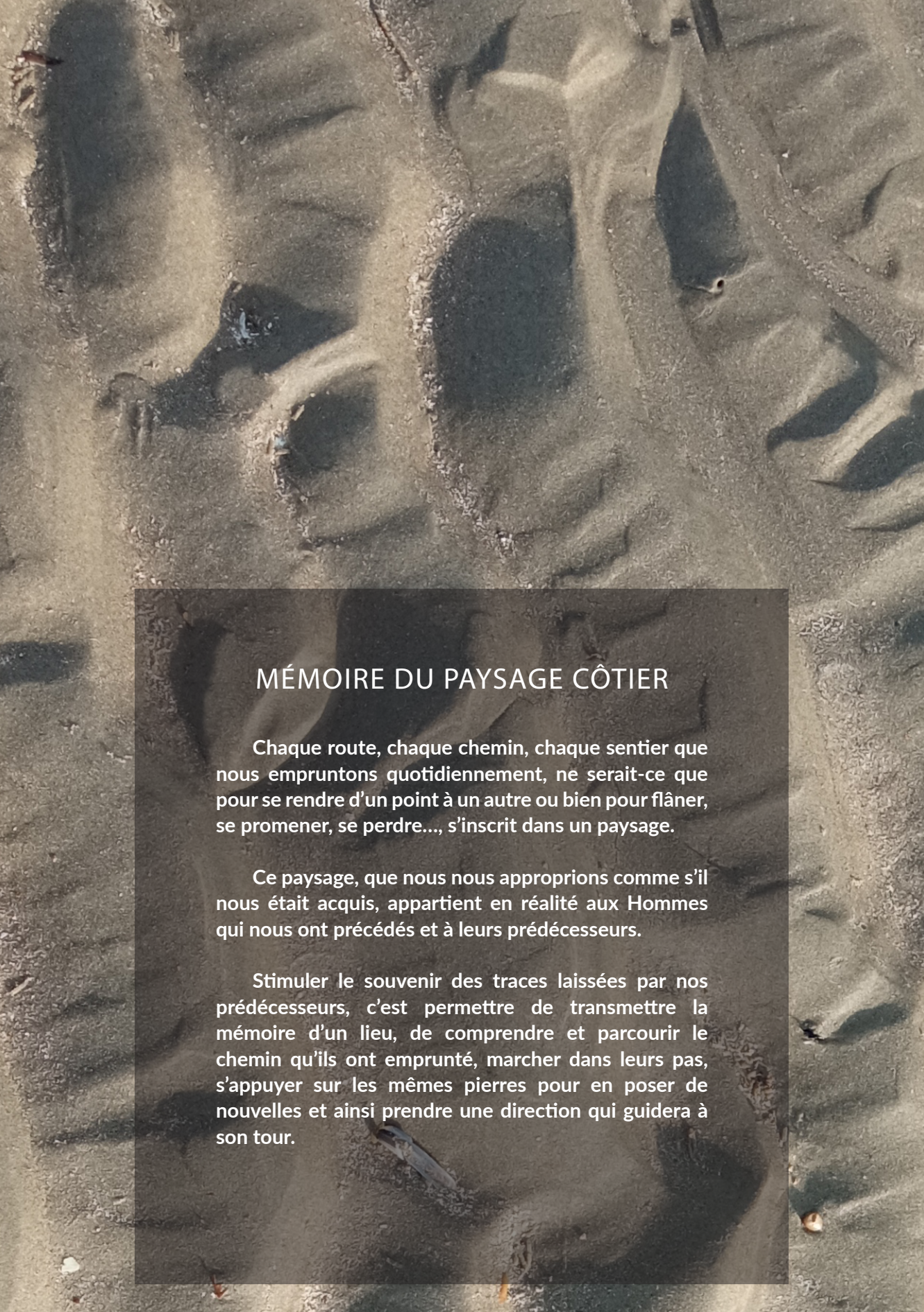
L'étude de 2011 constitue une réflexion intéressante toujours d'actualité à mettre à jour quant à l'état de conservation du site. Elle servira de base pour écrire les termes d'une mission de programmation pluridisciplinaire composée de volets architecturaux (diagnostic des structures, architecture historique et patrimoniale...), socio-culturels, paysagers et environnementaux. Les scénarios de restauration/préservation et de mise en valeur devront bien intégrer toutes les dimensions patrimoniales, telle que la démarche OGS le prévoit.

Dans le cadre du projet OGS, ce site historique emblématique sera intégré au réseau de chemins de mémoire visant à relier les différents sites historiques du territoire.

Cartographie du territoire de l'action

Extrait 2011 – J.COUSIN et O.BIGOT – Schéma d'aménagement pour la sauvegarde, la mise en valeur et l'accès au public de la Batterie de la passe de Zuydcoote à Leffrinckoucke, Conservatoire du Littoral

Plan d'action du projet Dune de Flandres, Grand Site de France
https://www.grandsite-dunesdeflandre.com/fileadmin/Grand-Site/Documents/2021_12_06_OGSDDF_Fiches-actions.pdf



MÉMOIRE DU PAYSAGE CÔTIER

Chaque route, chaque chemin, chaque sentier que nous empruntons quotidiennement, ne serait-ce que pour se rendre d'un point à un autre ou bien pour flâner, se promener, se perdre..., s'inscrit dans un paysage.

Ce paysage, que nous nous approprions comme s'il nous était acquis, appartient en réalité aux Hommes qui nous ont précédés et à leurs prédécesseurs.

Stimuler le souvenir des traces laissées par nos prédécesseurs, c'est permettre de transmettre la mémoire d'un lieu, de comprendre et parcourir le chemin qu'ils ont emprunté, marcher dans leurs pas, s'appuyer sur les mêmes pierres pour en poser de nouvelles et ainsi prendre une direction qui guidera à son tour.